À mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!
CROIX BLEUE
286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

7050 JEAN—TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

● MONTRÉAL, MERCREDI 23 FÉVRIER 1994 110e ANNÉE Nº 123 82 PAGES, 6 CAHIERS

Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

## Météo

*Ennuagement, neige en fin de journée*
***max -8 / min -9***
page S20

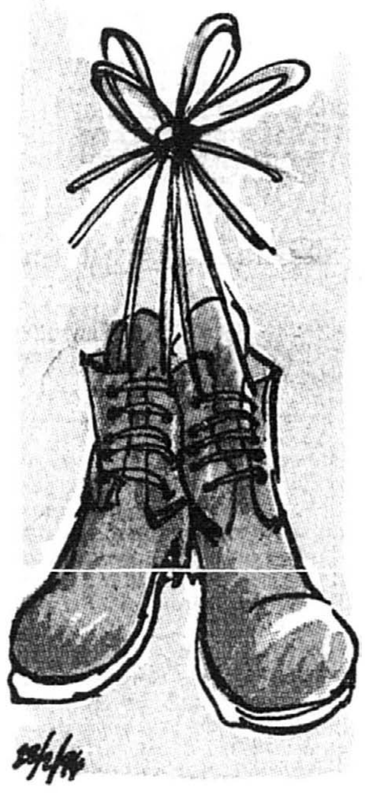
## Vivre



*Une mode inspirée par les métiers*
page C1

## Girerd

NOUVEL EMBLÈME DU CANADA



## Index


| | |
|---|---|
| Annonces classées | |
| - *immobilier* | D11 à D14 |
| - *marchandises* | D14-D15 |
| - *emplois* | D15 à D17 |
| - *automobiles* | D17, E5 |
| - *propositions d'affaires* | D7 |
| Arts et spectacles | |
| - *informations* | cahier E |
| - *ciné-horaires* | E4 |
| - *télé-horaires* | E2 |
| - *télévision* | E1 |
| Bandes dessinées | D15 |
| Bridge | D14 |
| Carrières et professions | D5 |
| Décès | E7 |
| Économie | D1 à D9 |
| Éditorial | B2 |
| Êtes-vous observateur? | D11 |
| Feuilleton | D13 |
| Horoscope | D12 |
| Le monde | C8-C9, D18 |
| Loteries | A10 |
| Mot mystère | D17 |
| Mots croisés | D16 |
| Têtes d'affiche | D10 |
| Vivre | C1 à C7 |
| SPORTS | |
| - *Réjean Tremblay* | S5 |
| - *Gilles Blanchard* | S4 |
| - *Daniel Lemay* | S6 |
| - *Robert Duguay* | S9 |


**DÉFICIT**
39,7 milliards *(94-95)*
32,7 milliards *(95-96)*

**IMPÔTS**
Les personnes âgées écopent

**ASSURANCE-CHÔMAGE**
Les chômeurs pénalisés

**DÉFENSE**
Le Collège militaire de Saint-Jean fermé

**REER**
Aucun changement

# Chômeurs et aînés écopent

## *La guerre au déficit a préséance sur la création d'emplois*

**PHILIPPE DUBUISSON**
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

Le premier budget libéral fait surtout payer aux chômeurs, aux fonctionnaires, aux aînés et aux localités qui dépendent des bases militaires pour leur survie la lutte contre le déficit fédéral. Par contre, il épargne la majorité des contribuables qui ne subissent pas de hausses directes d'impôts.

Le ministre des Finances, Paul Martin, prévoit que les mesures adoptées, conjuguées à une croissance économique légèrement plus forte, permettront de ramener le déficit fédéral de 45,7 milliards cette année à 39,7 milliards en 1994-95. Le déficit doit ensuite être réduit à 32,7 milliards en 1995-96.

«Sur le plan de la réduction du déficit, ce budget est le plus important de la dernière décennie», a claironné le ministre Martin, qui soutient que les libéraux atteindront leur objectif: réduire à 25 milliards le déficit fédéral au terme de leur troisième année au pouvoir.

Les libéraux, qui se sont fait élire sur la promesse de remettre le pays au travail, éprouveront toutefois beaucoup plus de difficulté à réduire le taux de chômage. Malgré une croissance économique de 3 p. cent cette année et de 3,8 p. cent en 1995, le taux de chômage demeurera supérieur à 10 p. cent jusqu'en 1996.

BUDGET 94
*8 pages*

D'ailleurs, l'accent a davantage été mis sur la réduction du déficit que sur les mesures de création d'emplois dans ce premier budget du gouvernement Chrétien.

Au cours des trois prochains exercices financiers, les mesures de compressions des dépenses totaliseront 17 milliards. Du côté des recettes, les mesures annoncées augmenteront de 3,5 milliards la facture d'impôt des contribuables. Ainsi, pour chaque dollar de nouvelles recettes, les dépenses gouvernementales seront réduites d'environ 5$.

Les mesures de création d'emplois sont par contre modestes. Outre le programme de deux milliards pour la réfection des infra-

VOIR CHÔMEURS EN A 2

■ État de choc à Saint-Jean-sur-Richelieu. *Page A 3*

■ Les restaurateurs sont écoeurés mais néanmoins résignés. *Page A 4*

■ Les salaires des fonctionnaires sont gelés jusqu'en 97. *Page A 5*

■ Les réactions. *Page A 6*

■ L'éditorial d'Alain Dubuc et des extraits du discours du ministre Martin. *Pages B 2 et B 3*

## DES MÉDAILLES ET DES PLEURS



PHOTO BERNARD BRAULT, envoyé spécial de *La Presse*

**Dans une ambiance survoltée, Sylvie Daigle, Christine Boudrias, Nathalie Lambert et Isabelle Charest ont remporté la médaille d'argent au relais 3000 mètres.**

# Une soirée démente pour nos patineurs de vitesse



**RÉJEAN TREMBLAY**
*l'envoyé spécial*
*La Presse À HAMAR, Norvège*

LILLEHAMMER

Une médaille d'argent pour les filles au relais 3000 mètres et le bronze pour Marc Gagnon au 1000 mètres, deux autres médailles pour le Canada gagnées par des Québécois, une huitième en tout, un nouveau sommet pour les Jeux d'hiver, on aurait dû célébrer et chanter dans l'équipe du Canada. On aurait dû voir des larmes de joie...

Pourtant, ce fut une soirée de frustrations et de déceptions hier à l'amphithéâtre olympique de Hamar. On a vu Marc Gagnon, le champion du monde au 1000 mètres, tomber en demi-finale, revenir gagner la finale consolation et miraculeusement gagner la médaille de bronze parce que son coéquipier Derrick Campbell a négligé de compter les tours qu'il lui restait à patiner pour terminer sa course.

On a vu les filles du 3000 mètres, championnes mondiales et championnes olympiques à Albertville, gagnantes de toutes leurs courses depuis les Jeux de Calgary où leur sport était en démonstratation, mener la course jusqu'à neuf tours de la fin, tomber, se relever, terminer troisième et finalement gagner la médaille d'argent à cause de la disqualification des Chinoises qui venaient de finir avant elles.

Dans une ambiance survoltée, dans les cris et les larmes, dans la rage au coeur et des sourires de consolation accrochés aux visages...

### La douleur de la chute

C'est la jeune Christine Boudrias qui est tombée dans le 3000 mètres, alors que les Canadiennes menaient la course devant les Chinoises. Pressée par la Chinoise Yanmei Zhang, qui lui collait aux fesses, Christine a manqué de concentration pendant une toute petite fraction de seconde. C'était assez pour que son patin gauche accroche la glace et la fasse tomber. Mais elle a touché la main d'Isabelle Charest qui a pris le relais pour reprendre la bagarre, loin derrière en quatrième position.

«On n'a jamais lâché parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver en courte piste», racontait Isabelle Charest après la course. Elle avait raison: une Chinoise a fait tomber une Américaine et Sylvie Daigle s'est retrouvée troisième. Le bronze pouvait toujours consoler un peu nos championnes.

«Quand on a appris que les Chinoises avaient été disqualifiées, ça nous a remonté le moral. L'argent, c'est quand même

VOIR MÉDAILLES EN A 2

■ Nos informations sur les Jeux d'hiver en pages 1 à 12 du cahier Sports.

## *L'espoir? Quel espoir?*



**CLAUDE PICHER**

*OTTAWA*

Ce que les Canadiens attendaient de leur nouveau ministre des Finances, c'est qu'il leur «redonne l'espoir». Les libéraux ne l'ont-ils passez promis il y a tout juste trois mois!

C'est-à-dire ne pas toucher aux impôts des contribuables exsangues, épuisés, incapables de fournir le moindre effort supplémentaire.

Et c'est-à-dire, aussi, démontrer une détermination sincère à s'attaquer au cancer du déficit.

Dans les deux cas, le budget qu'il a déposé hier est loin d'être convaincant.

Certes, l'impôt sur le revenu n'augmente pas, il n'y a aucune nouvelle taxe, les automobilistes, buveurs et autres vaches à lait traditionnelles sont épargnés. Certes, les hausses d'impôt déguisées que le ministre a annoncées hier sont beaucoup moins douloureuses que prévu.

Mais elles sont de trop.

Aller chercher 300 millions dans les goussets des retraités à revenus moyens, ce n'est pas seulement inélégant, c'est dévastateur sur le moral des travailleurs qui épargnent en toute bonne foi en vue de s'assurer un revenu décent à la retraite.

Et même si l'imposition des primes d'assurance-vie payées par les employeurs ne représente que quelques dizaines de dollars d'impôt additionnels pour chaque travailleur, elle permettra quand même à Ottawa d'empocher 200 millions.

Le message est clair: Paul Martin nous annonce qu'il n'est pas différent de ses prédécesseurs. Il considère toujours qu'il y a encore du sang à sucer chez le contribuable. Ce que les Canadiens à revenus moyens lui demandaient, c'était de ne pas augmenter les impôts. Zéro, rien, pas un cent. En allant puiser 500 millions chez les retraités et les salariés, il montre qu'il n'a pas compris cela.

Pour quelques centaines de millions, qu'il aurait fort bien pu aller chercher ailleurs en dégraissant plus énergiquement sa propre machine, le ministre vient de détruire le préjugé favorable qu'il avait une chance unique de se mériter dans l'opinion du contribuable.

VOIR ESPOIR EN A 2

# Il faudra avoir travaillé 12 semaines pour toucher de l'assurance-chômage

**MARIE-CLAUDE LORTIE**
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

Les chômeurs devront travailler plus longtemps pour avoir droit, la plupart du temps, à moins d'assurance-chômage.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, Paul Martin, dans un premier budget qui propose une série d'arides changements «provisoires» au programme d'assurance-chômage en attendant la réfonte totale des programmes sociaux, attendue l'automne prochain.

Par ces modifications, qui font notamment passer de 10 à 12 le nombre minimal de semaines de travail nécessaire pour être admissible au programme, le gouvernement compte aller chercher des économies de 725 millions cette année et de 2,4 milliards par an durant les deux années suivantes.

Dès le 3 juillet, on fera passer de 57 à 55 p. cent le taux des prestations pour tous les chômeurs qui n'ont pas de personnes à charge, soit 85 p. cent d'entre eux. Les 15 p. cent des chômeurs qui ont des dépendants auront droit quant à eux à des cotisations représentants 60 p. cent de leur salaire.

Le ministre modifiera aussi dès le 3 avril la façon dont on calcule le nombre de semaines de paiements d'assurance-chômage, afin d'encourager les gens à travailler le plus longtemps possible. Dès le 3 juillet, il faudra avoir travaillé 12 semaines plutôt que 10 pour avoir droit à l'assurance-chômage. La durée maximale des paiements, en outre, restera de 50 semaines.

Le ministre des Finances explique dans son budget que ces changements permettront au gouvernement de diminuer les cotisations, c'est-à-dire le montant prélevé aux employés et aux employeurs pour alimenter la caisse centrale. On promet de faire passer ce montant de 3,07$ par tranche de 100$ de salaire à 3$... mais en 1995 seulement.

### La méthode de calcul

La nouvelle méthode de calcul de la durée des paiements d'assurance-chômage s'explique comme suit. D'abord, les chômeurs seront divisés en deux catégories, ceux qui ont travaillé moins de 40 semaines et les autres. Ceux qui ont travaillé moins de 40 semaines n'auront droit qu'à une semaine d'assurance-chômage pour chaque tranche de deux semaines de travail. Les autres auront droit à la parité à partir de la 40eme semaine.

On calculera ensuite un nombre de semaines de paiements d'assurance-chômage lié au taux de chômage régional, en retranchant 4 points du taux de chômage régional et en multipliant par 2.

Notons toutefois que le gouvernement a mis des plafonds à tout

VOIR CHÔMAGE EN A 2

TARIFS SUPER ÉCO
Express USA La ligne Floride
DORVAL ➡ FORT LAUDERDALE
À partir de 229$ + 20$
Sujet à certaines restrictions
Pour voyager avec Express USA il faut être membre inscrit

SUPER SUPER SPÉCIAL:
BARBADE: 26 FÉV., 5 MARS
Regency Cove 2 repas, 1 sem. à partir de: 799$
MARGARITA:
25, 26 FÉV., 4, 6 MARS
Port L'amar Suites 1 ou 2 sem.: 539$ occ. quad
PUERTO LA CRUZ:
26 FÉV., 5 MARS
Puerto Vigia 1 sem.: 499$ occ. quad

TUNISIE
Nouveau: Départs tous les jours
10 jrs: Hôtel Palm Beach 4**** 2 repas par jour: 999$
17 jrs: Circuit + séjour (tous les repas) 1 498$
DU SOLEIL EN MARS:
CUBA : 3, 10, 17 MARS
Acuazul 2 repas: 669$
Club Caribe Sol (tout inclus): 779$

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE: 5, 12 MARS
Punta Cana Beach: 2 repas 1 sem.: 999$
Playa Naco tout inclus: 1 sem.: 779$
ACAPULCO:
5, 12, 19 MARS
La Palapa: 779$
Acapulco Imperial: 689$

VOL SEULEMENT
ALGER 829$
TUNIS 829$
CASA 499$
VANCOUVER 389$
HAÏTI 299$
PARIS 419$
NICE 510$
MARSEILLE 479$
BRUXELLES 449$
ROME 829$
BARCELONE 579$
Réservez avant le 31 MARS et économisez!!

Permis du Québec
multi-voyages
Nombre de places limite
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

## Demain dans *La Presse*



Sortir

# Relâche scolaire

**■ Les jours d'école, ils sortent du lit de peine et de misère. Mais il suffit que les «p'tites vacances» du milieu de l'hiver pointent leur nez pour qu'eux pointent le leur dans votre chambre à la pointe du jour, avec, sur les lèvres, la question favorite des enfants : «Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui?» Notre collaboratrice Sonia Sarfati propose une série d'activités et de sorties pour occuper autant les jeunes que... leurs parents durant la première semaine de mars.**

## Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;

● à Montréal : cégep du Vieux-Montréal, organisée par les Soins infirmiers, salle polyvalente, entrée principale, 3e étage, 255, rue Ontario Est, de 9 h 30 à 16 h 30;

● à LaSalle : cégep André-Laurendeau, salle des pas perdus, 1111, rue Lapierre, de 9 h 30 à 16 h 30;

● à Dorval : organisée par Scouts Canada, Scouts Center, 2001, autoroute Transcanadienne (sortie boul. des Sources), de 14 h 30 à 20 h;

● à Saint-jean-Baptiste-de-Rouville : organisée par le Club Optimiste, salle municipale, 3100, rue Principale (sortie no 115), de 14 h 30 à 20 h 30.

# L'amoureux éconduit devenu meurtrier est condamné à perpétuité

■ Un peu moins d'un an après l'homicide de Mme Hélène Farman, conseillère municipale du petit village de Manseau, un jury composéde sept femmes et cinq hommes a reconnu coupable de meurtre au premier degré Ferdinand Vidal, hier, au Palais de justice de Montréal.

Le juge Jean-Guy Boislard, de la Cour supérieure, a donc condamné le principal suspect dans cette affaire à la prison à perpétuité sans possibilité de libération avant 25 ans.

Quelques heures après le verdict, l'avocate du prévenu, Me Lorraine Gamache, a annoncé son intention d'interjeter appel.

Hélène Farman, 43 ans, avait été retrouvée sans vie le 13 avril 1993 dans une maison abandonnée du rang no 9, à Saint-Joseph-de-Blandford, tout près de Manseau.

Au cours de l'enquête préliminaire à Trois-Rivières, en mai, les détails entourant cette sordide histoire avaient été révélés au grand jour.

Le témoignage de Vidal avait permis d'apprendre que le 12 avril, il s'était présenté au domicile de la quadragénaire et lui avait avoué son amour. Mme Farman lui avait clairement indiqué son désintéressement, mais l'homme de 29 ans ne l'avait pas pris. Il avait alors agressé sa victime en la frappant au visage et en l'étranglant sur son lit.

Par la suite, Vidal avait projeté la pauvre femme à l'extérieur par une fenêtre. Dehors, il s'était rendu compte qu'elle bougeait encore. Il l'avait alors violemment assommée sur un arbre. Le suspect avait ensuite placé Mme Farman dans le coffre arrière de sa voiture, puis l'avait emmenée à l'intérieur d'une maison abandonné de Saint-Joseph-de-Blandford, où il avait recouvert le corps d'un drap.

Au début des procédures, Me Gamache avait réclamé une ordonnance de non-publication sur cette affaire. Cette demande lui avait été refusée. Le 10 août, toutefois, le juge François Tremblay accordait une autre requête au procureur de la défense : à cause du grand intérêt suscité dans la région Mauricie-Bois-Francs, il ordonnait que le procès se tienne à Montréal plutôt qu'à Trois-Rivières.

En novembre, après une semaine, le procès avorte. Le juge Jean-Guy Riopel y met fin à cause d'un point de droit. En effet, un élément de preuve avait été admis, alors que le témoignage enregistré de Vidal apportait une nuance. La déclaration portait sur la reconnaissance de culpabilité à l'acte reproché au moment où les policiers avaient arrêté le prévenu.

Le procès a repris la semaine dernière, mais une fois de plus, une ambiguité s'est produite. L'un des douze rapports présentés vendredi au jury comprenait le document d'un biologiste qui n'avait pas été admis en preuve. Un des douze jurés a pris connaissance de ce document.

**La quotidienne** — Tirage d'hier
à trois chiffres **770**
à quatre chiffres **2735**


| | | | |
|---|---|---|---|
| ABONNEMENT | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES | |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30 | | lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 | 285-7111 |
| | | Décès, remerciements | 285-6816 |
| RÉDACTION | 285-7070 | GRANDES ANNONCES | |
| PROMOTION | 285-7100 | Détaillants | 285-7202 |
| COMPTABILITÉ | | National, Télé+ | 285-7306 |
| Grandes annonces | 285-6892 | Vacances, Voyages | 285-7265 |
| Annonces classées | 285-6900 | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —

**Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

**RENSEIGNEMENTS 285-7272**


**CODE DU JOUR** 08-3 — MERCREDI 23 FÉVRIER 1994

SUITE DE LA UNE

## CHÔMEURS

**Chômeurs et aînés écopent**

structures municipales, Ottawa consacre 750 millions à la recherche et au développement ainsi qu'au financement des PME et environ un milliard à divers programmes d'apprentissage, d'alphabétisation et de gaderies.

### Impôts

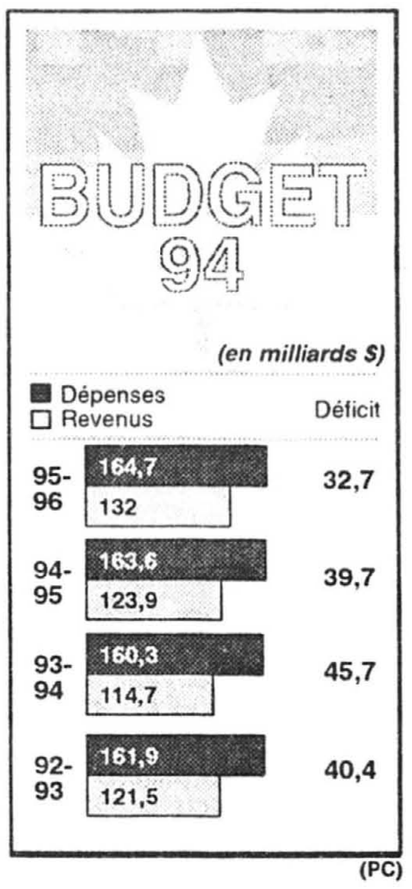
Ce ne sont pas tous les contribuables qui sont mis à contribution pour réduire le déficit. Le gouvernement libéral fait plutôt supporter à des groupes biens précis de la société le lourd fardeau de la réduction du déficit. Ainsi, sur le plan de l'impôt des particuliers, Ottawa annonce trois mesures précises.

■ L'élimination progressive du crédit d'impôt en raison de l'âge pour les personnes de 65 ans et plus dont le revenu annuel est supérieur à 25921$. Cette mesure accroît de 167$ à 983$ la facture d'impôt des aînés et permet une hausse des recettes fédérales de 490 millions sur trois ans.

■ L'élimination de l'exonération à vie de 100000$ sur les gains en capital. Cette mesure permet une hausse des recettes fédérales de 785 millions sur trois ans.

■ L'imposition des primes d'assurance-vie collective payées par l'employeur, ce qui accroît de 520 millions les recettes fédérales sur trois ans. La facture d'impôt des employés augmentera légèrement, soit de 30$ à 50$ par année.

Tout comme dans le cas des particuliers, Ottawa n'accroît pas les taux d'imposition des revenus des sociétés, mais réduit quelques déductions pour élargir son assiette fiscale. Au total, la facture d'impôt des entreprises augmente de 1,7 milliard sur trois ans contre 1,8 milliard pour les particuliers.




(PC)

Du côté des entreprises, la hausse de la facture d'impôt provient principalement de l'élimination partielle de la déduction des dépenses de repas et de représentation, qui passe de 80 p. cent à 50 p. cent des dépenses admissibles. Ottawa compte ainsi récupérer 740 millions en recettes sur trois ans.

### Fonctionnaires et chômeurs

Du côté des dépenses, ce sont les fonctionnaires et les chômeurs qui écopent le plus, tout comme lors des derniers budgets du précédent gouvernement conservateur. Ainsi, le gel des salaires des fonctionnaires est prolongé de deux ans, soit jusqu'à l'exercice financier 1996-97. Pour Ottawa, il s'agit d'une économie de 1,5 milliard.

Mais les principales compressions de dépenses se font sur le dos des chômeurs. La durée maximale des prestations est réduite selon les antécédents de travail des bénéficiaires et du taux de chômage régional. Il faudra de plus avoir travaillé un minimum de 12 semaines plutôt que 10 pour toucher des prestations.

De plus, les prestations d'assurance-chômage ne représenteront plus que 55 p. cent des gains assurables comparativement à 57 p. cent actuellement. Cependant, les chômeurs qui ont des personnes à charge ou dont le revenu assurable est faible voient ce taux passer de 57 p. cent à 60 p. cent.

Au total, le gouvernement libéral prévoit épargner 5,5 milliards par le resserrement des règles de l'assurance-chômage au cours des trois prochaines années. Ces économies s'ajoutent aux compressions prévues de 4,8 milliards à la suite de la réforme de l'assurance-chômage adoptée par le précédent gouvernement conservateur, en avril dernier.

Ces économies au compte de l'assurance-chômage permettent au gouvernement fédéral de réduire les cotisations versées au régime par les employeurs et les employés. Le taux de cotisation passera ainsi de 3,07$ à 3$ par tranche de 100$ de revenu assurable pour les employés en 1995. Cette mesure réduira de 500 millions les cotisations annuelles des employés et des employeurs.

Otawa prévoit aussi réaliser d'autres coupes dans les programmes sociaux. Ainsi, il annonce que la réforme à venir de la sécurité sociale doit lui permettre d'épargner 1,5 milliard au chapitre des transferts aux provinces pour l'éducation post-secondaire et de l'aide sociale en 1996-97. «Ces réductions permettront d'avoir un système de sécurité sociale plus soutenable sur le plan financier», indique le plan budgétaire.

### Le Collège militaire de Saint-Jean fermé

En plus de l'annulation du contrat d'achat des hélicoptères EH-101, les crédits de la défense nationale sont réduits de 1,5 milliard sur trois ans. Quatre bases, quatre stations et treize unités sont fermées tandis que neuf autres installations sont réduites ou fusionnées. L'effectif de la Force régulière passera de 74 800 à 66 700 personnes alors que l'effectif civil passera de 33600 à 25 200 personnes. C'est ainsi 16 500 emplois reliés à la défense qui seront éliminés d'ici 1998.

Au Québec, les bases militaires de Bagotville et de Valcartier ne sont pas directement touchées, mais celle de Saint-Jean sera réduite. De plus, le Collège militaire royal de Saint-Jean, la seule institution francophone du genre au pays, sera fermé. Les francophones devront étudier au collège militaire de Kingston, en Ontario, qui doit devenir bilingue.

Les quatre bases militaires qui seront fermées sont celles de Chatham, au Nouveau-Brunswick, de Cornwallis en Nouvelle-Écosse et d'Ottawa ainsi que de Downsview en Ontario. Mais toutes les provinces sont touchées par les compressions à la défense nationale.

Le premier ministre Chrétien entreprend cette semaine une tournée de deux jours dans les provinces de l'Atlantique pour vendre le premier budget libéral aux contribuables. Il sera ensuite dans l'Ouest canadien la semaine prochaine. Le premier ministre devra expliquer aux électeurs pourquoi son gouvernement ne prévoit pas réduire le taux de chômage sous la barre des 10 p. cent avant la fin de son premier mandat et pourquoi les chômeurs sont les principales victimes du plan de réduction du déficit des libéraux. □

## ESPOIR

**L'espoir? Quel espoir?**

Sa démonstration voulant qu'il coupera cinq dollars de dépenses pour chaque dollar de hausse d'impôt n'est pas très solide. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas couper quatre dollars et laisser les contribuables tranquilles?

* * *

Pour ce qui est de la lutte au déficit, le ministre n'est guère plus convaincant.

Certes, le prolongement du gel des salaires des fonctionnaires, les restrictions à l'assurance-chômage, les fermetures de bases militaires et les compressions dans les budgets de fonctionnement des ministères fédéraux sont toutes des mesures qui vont dans ce sens.

Mais malgré tous les sacrifices qu'il impose, le ministre parviendra tout juste à maintenir le déficit sous la barre des 40 milliards, ce qui n'est guère plus brillant que les monstrueux déficits hérités de ses prédécesseurs. Ces quarante milliards, bien entendu, vont venir gonfler davantage la dette publique de 500 milliards, dont le seul financement a justement coûté quelque 40 milliards aux contribuables l'an dernier.

Et cela, c'est à condition que les prévisions du ministre soient exactes. Vu la feuille de route du ministère des Finances dans ce genre d'exercice, la prudence s'impose à ce sujet.

Quoiqu'il en soit, l'horreur de ces chiffres montre l'urgence d'agir, que le ministre comprend d'ailleurs parfaitement; il a fait suffisamment de commentaires à ce sujet.

Les compressions annoncées dans son budget déclencheront une tempête. On comprendra les fonctionnaires et chômeurs de descendre dans la rue, les provinces de hurler.

Pourtant, l'assainissement des finances publiques passe par ce genre de traumatisme. Évidemment, il ne manquera pas de travailleurs, dans le secteur privé, pour rappeler aux fonctionnaires que leur sort demeure éminemment enviable malgré tout. Il ne manquera pas non plus de contribuables épuisés pour rappeler à quel point le financement de notre généreux régime d'assurance-chômage coûte cher. Ce ne sont pas des dossiers faciles, et il faut certainement féliciter le ministre de s'y attaquer.

Le problème, c'est que le ministre ne donne pas l'impression que ces sacrifices serviront à quelque chose. Le lourd appareil de l'Etat, là où se trouvent les cas de dépenses injustifiées les plus juteux, demeure à peu près intact. Il fera tout juste l'objet de 400 millions de compressions. Si on ajoute le gel des salaires des fonctionnaires, on atteint 900 millions. Il s'agit là de mesures qui ne visent aucunement les subventions, contributions et autres paiements de transfert, mais uniquement l'appareil gouvernemental, dont le budget frisait les 22 milliards l'an dernier. Par rapport aux sacrifices qu'il demande aux citoyens, l'État ne peut pas se vanter de fournir un exemple bien édifiant...

Le lien de confiance qui doit normalement exister entre le contribuable et l'État est rompu depuis plusieurs années. Ce budget ne contient pas grand-chose qui puisse le rétablir. □

## CHÔMAGE

**Il faudra avoir travaillé 12 semaines pour toucher de l'assurance-chômage**

cela. Le chômeur ne pourra recevoir plus de 26 semaines de prestations en vertu des dispositions touchant le chômage régional et plus de 32 semaines en vertu des dispositions touchant le nombre de semaines travaillées. Le maximum total est de 50 semaines.

Voyons concrètement ce que cela donne, en prenant le cas type d'une chômeuse montréalaise qui a travaillé 45 semaines. Elle aura droit à 20 semaines de chômage pour ses 40 premières semaines de travail et à 5 semaines de plus, puisqu'à partir de 40 semaines, on donne la parité, ce qui fait 25. Ensuite, à Montréal le taux de chômage étant de 14 p. cent, on soustrait 4 points à 14 ce qui fait 10 et on multiplie par 2 ce qui fait 20. Notre chômeuse aura donc droit à 45 semaines de chômage (25 plus 20).

Autre exemple, une chômeuse de l'est du Québec qui a travaillé 34 semaines: elle a d'abord droit à 17 semaines en fonction du temps qu'elle a travaillé (la moitié). Ensuite, le taux de chômage de l'est du Québec étant de 17 p. cent, on fait 17 moins 4 égale 13, multiplié par 2 ce qui donne 26. Notre deuxième chômeuse à donc droit à 43 semaines de chômage.

Le ministre des Finances promet aussi de déposer un projet de loi qui permettra l'entrée en vigueur au début de juillet de modifications aux règlements concernant les départs volontaires. Quand ils ont modifié la loi pour interdire les paiements d'assurance-chômage aux personnes qui quittaient volontairement leur emploi ou étaient congédiées, les conservateurs ont en effet suscité de nombreuses critiques, auxquelles les libéraux veulent apporter réponse.

Ainsi, on clarifiera la loi pour assurer que les victimes de harcèlement sexuel quittant leur emploi auront droit au bénéfice du doute. On entend aussi permettre aux employés qui perdent leur emploi involontairement de ne pas être pénalisés s'ils viennent juste d'être suspendus ou de prendre un congé payé. De tels arrêts de travail remettent en effet à zéro la banque de semaines travaillées donnant droit à l'assurance-chômage. La loi limitera aussi la pénalité imposée aux employés qui quittent plus tôt que prévu un emploi qui devait prendre fin de toute façon. □

## MÉDAILLES

**Des médailles et des pleurs**

pas si mal», de dire Sylvie Daigle.

Sauf pour Christine Boudrias. La patineuse a subi une blessure atroce il y a trois ans quand elle s'est infligée une coupure à la fesse en tombant sur le patin de sa coéquipière Isabelle Charest. Coupure qui a nécessité 125 points de suture. Oui, 125 points de suture. Elle avait failli mourir sur la patinoire, au bout de son sang.

Quand on lui a demandé si elle se sentait coupable d'avoir coûté l'or à ses copines, elle a tenté de répondre en gardant son calme: «Oui, je me sens coupable, je me sens responsable...»

Elle n'a pas pu continuer, les larmes lui mouillant les yeux, des sanglots étouffant sa voix. Incapable de continuer, elle s'est réfugiée dans le creux de l'épaule d'Isabelle. Quelques longues secondes plus tard, elle reprenait: «C'est pire que la blessure que j'ai subie, pire que les 125 points de suture. Ça, ça guérit et on finit par les oublier. Tomber, priver son équipe de la médaille d'or, ça fait bien plus mal», a-t-elle répété entre deux sanglots.

Faisait tellement pitié que des vétérans journalistes ont fini par la réconforter en lui disant qu'il fallait sourire, qu'elle venait de gagner une médaille d'argent aux Jeux olympiques. C'est pas n'importe quoi.

* * *

Faut dire que les filles avaient déjà le coeur amoché avant même d'entreprendre la finale. Marc Gagnon, le champion mondial au 1 000 mètres, avait glissé en demi-finale et ne s'était pas qualifié pour la finale. Puis, Frédéric Blackburn, le chum de la leader des filles, Nathalie Lambert, a tombé lui aussi: «Ça pleurait dans le vestiaire pendant qu'on refaisait la glace pour les finales tellement tout le monde était déçu», racontait Yves Nadeau, le coach national après cette soirée complètement démente: «Les gars et les filles de l'équipe forment une famille très unie. Les malheurs des uns affectent les autres. C'est normal, on n'y peut rien», d'expliquer Nadeau, qui semblait complètement catastrophé après la remise des médailles.

Marc Gagnon ne savait pas comment réagir, ne pouvait même pas se laisser aller à la joie. Il a d'abord raté la finale en tombant bêtement dans la demi-finale alors qu'il dominait la course.

Puis, dans la finale, Derrick Campbell a été entraîné dans la bande par le Britannique Nicholas Gooch. *Out* Campbell.

Mais ça ne faisait que commencer. Campbell, étourdi, se relevait et reprenait lentement la course. La règle d'or est de toujours terminer la course quoi qu'il arrive. À partir de là, ce n'est clair pour personne. Campbell s'est sans doute trompé dans son calcul, quelqu'un l'a peut-être induit en erreur, ses coachs ont négligé de faire le décompte, Campbell lui-même ne savait pas trop ce qui s'était passé, mais toujours est-il qu'il n'a complété que huit des neuf tours de la course. Au lieu de la médaille de bronze automatique qui lui serait revenue pour avoir simplement terminé la course, il se retrouvait disqualifié et Marc Gagnon, vainqueur de la finale consolation, raflait le bronze.

* * *

Comment avoir le coeur à la fête quand ton coéquipier est si platement disqualifié? Comment célébrer une médaille gagnée en attendant dans un couloir?

«C'est ambivalent. D'un côté, je suis content d'avoir gagné une médaille aux Jeux olympiques, même si c'est par la porte d'en arrière. J'ai le mérite d'avoir tout donné dans la finale consolation parce que justement, je me disais qu'en patinage sur courte piste, c'était toujours possible que quelque chose survienne en finale. De l'autre côté, j'ai de la peine pour Derrick. Nous sommes de bons amis dans l'équipe et personne ne peut se réjouir du malheur d'un autre», de dire Gagnon.

L'équipe nationale canadienne a sans doute appris une dure leçon dans cette soirée pas comme les autres. À l'avenir, aux Championnats du monde ou aux prochains Jeux olympiques, je suis convaincu qu'un assistant-entraîneur va avoir comme seule et unique fonction de compter les tours à compléter.

Le travail du coach Yves Nadeau est de regrouper ses patineurs pour demain et samedi. Ils sont jeunes, ils vont oublier cette soirée de malheurs et de médailles.

Nathalie Lambert, la capitaine de facto de l'équipe de relais, a bien résumé la situation: «Je suis à la fois déçue et contente. On a gagné toutes les courses au cours des sept ou huit dernières années. Il fallait qu'on chute à la finale des Jeux olympiques! Mais on n'a pas été battues par des meilleures, nous avons subi un accident, c'est différent», de dire Nathalie pour qui ces Jeux sont le chant du cygne: «Il me reste un mois pour les Championnats du monde et après, je passe à autre chose», a-t-elle dit en allant retrouver son chum, Frédéric Blackburn: «Il n'est pas de très bonne humeur», a-t-elle glissé en quittant les journalistes.

Doux euphémisme pour reprendre ce qu'avait dit Blackburn à des journalistes un peu plus tôt: «On va revenir pour les 500 mètres et le relais. On va être encore plus forts parce qu'on est en tabarnak!» □


PUBLIREPORTAGE

CHEZ SOI 94

Les grands constructeurs

Ne manquez pas ce cahier spécial aujourd'hui dans

La Presse

La Presse

BUDGET 94

## Répit pour les contribuables ... mais pas tous

CLAUDE PICHER
*OTTAWA*

■ Beaucoup de contribuables se réveilleront, ce matin, en poussant un bienfaisant soupir de soulagement.

En fait, le ministre Paul Martin augmente bel et bien les impôts, bien qu'il persiste à parler uniquement, dans ses documents budgétaires, d'«élargissement de l'assiette fiscale». Mais ces hausses bien ciblées épargnent finalement l'immense majorité des contribuables ou les égratignent à peine.

Comme contribuable, vous pouvez principalement être touchés de trois façons par ce budget. Voyons comment.

### Personnes âgées

Le budget confirme que le gouvernement, de plus en plus, considère l'aide financière aux personnes âgées comme une forme d'aide sociale réservée aux plus démunis. Présentement, tous les Canadiens de 65 ans et plus profitent, de ce fait, d'un crédit d'impôt.

Le ministre décide de réduire cet avantage pour tous ceux qui gagnent 25,921 $ et plus. À mesure que vos revenus augmentent, le crédit diminue; à partir de 49 100 $ de revenus, votre crédit est purement et simplement supprimé.

En clair, cela veut dire que si vous avez 65 ans ou plus et avez un revenu de 30 000 $, votre facture d'impôt (fédéral et provincial) grimpe de 167$. À 35 000 $ de revenus, la ponction s'élève à 373$; avec 40 000$, l'augmentation est de 578 $; elle bondit à 783$ si vos revenus dépassent 45 000 $. Enfin, les retraités gagnant 50 000$ devront payer 953$ d'impôts additionnels. En tout, 800 000 Canadiens âgés de 65 ans et plus seront touchés (mais le ministre insiste surtout pour dire que 2,6 millions d'autres seront épargnés). Cette mesure sera étalée sur deux ans; lorsqu'elle sera pleinement en vigueur, elle représentera des revenus additionnels de 300 millions pour l'État.

### Gains en capital

C'était prévu depuis un bon bout de temps, et le budget le confirme. Ottawa supprime l'exonération à vie de 100 000 $ sur les gains en capital, mesure accordée par l'ex-ministre Michael Wilson à tous les contribuables canadiens.

L'exonération a déjà été largement utilisée par les contribuables les plus nantis. En la supprimant maintenant, alors que c'est au tour des petits investisseurs d'en profiter, le gouvernement commet une profonde injustice.

Mais la pression était devenue trop forte. Comment peut-on à la fois sabrer l'assurance-chômage et maintenir une exonération sur les gains en capital?

Quoiqu'il en soit, cette mesure rapportera 415 millions au gouvernement l'an prochain, 340 millions l'année prochaine.

Si vous ne possédez pas d'immeuble à revenus, d'actions, ou autres éléments d'actif pouvant donner lieu à un gain en capital, vous n'êtes évidemment pas concerné par cette mesure.

### Primes d'assurance

Il a été largement question, au cours des vastes consultations pré-budgétaires du ministre, d'imposer les primes d'assurances collectives versées par les employeurs.

Il s'agissait pour le gouvernement, de considérer ces primes comme faisant partie de votre revenu, et donc de les imposer (au taux marginal, puisqu'il vient s'ajouter à vos autres revenus).

Pour un ménage dont les deux conjoints travaillent, et gagnent chacun 40 000 $, la facture d'impôt aurait pu s'élever à 700 $.

Or, cette évaluation tient compte des régimes d'assurance-vie, santé, médicaments, dentaire. Le ministre se contente uniquement d'imposer les primes d'assurance-vie. Dépendant de votre revenu, cette décision fera grimper votre facture d'impôt (fédéral et provincial) de 30$ à 50$.

Compte tenu du niveau abusif des taxes, c'est loin d'être un cadeau, mais c'est beaucoup moins grave que la solide taloche qui planait dans le paysage.

# Ottawa élimine 16 500 emplois militaires

CHANTAL HÉBERT
*du bureau de* La Presse
*OTTAWA*

■ Le couperet libéral est tombé sur la Défense nationale. C'est là que le gouvernement Chrétien est allé puiser hier la part du lion des ponctions qu'il a pratiquées pour financer les promesses de son livre rouge, rayant ainsi de la carte 16 500 emplois militaires et des milliers d'autres emplois indirects au cours des quatre prochaines années.

Au total, 21 bases, stations et unités des Forces canadiennes sont vouées à la fermeture pure et simple. Une douzaine d'autres installations vont être amputées, plusieurs d'entre elles de moitié.

«Le gouvernement du Canada n'aura pas les moyens d'améliorer la situation économique de toutes les communautés touchées par une fermeture de base», a prévenu hier soir le ministre fédéral de la Défense, David Collenette.

Au Québec, le Collège militaire royal de Saint-Jean est du nombre. Pour compenser la disparition de la seule institution scolaire militaire de langue française au pays et des 400 emplois qui s'y rattachent, son pendant anglo-saxon de Kingston en Ontario sera transformé en collège bilingue.



Sous l'oeil scrutateur du général John de Chastelain, chef d'état-major de la Défense, le ministre de la Défense, David Collenette, commente les mesures de restriction contenues dans le budget Martin. PHOTO REUTER

Toujours au Québec, le projet de champ de tir de Bagotville est abandonné, la base de Saint-Jean est réduite et fusionnée à celle de Montréal et le quartier général du 10e groupe aérien tactique se déplace de Montréal à Trenton en Ontario.

D'ailleurs, pour réaliser des économies de 850 millions sur cinq ans, Ottawa ferme ou réduit des installations militaires d'un bout à l'autre du pays. Exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba, toutes les provinces y laissent une partie de leur infrastructure militaire.

Le gouvernement affirme que la désuétude des installations visées a été le principal facteur de ses choix, encore qu'il a réparti ses compressions entre les provinces. Plusieurs des fermetures annoncées hier avaient été prévues par le gouvernement conservateur précédent mais jamais mises à exécution.

Ainsi, la vocation de la base de Cornwallis en Nouvelle-Écosse sera radicalement réduite. Elle serait transformée en centre de consultaton sur le maintien de la paix. Celle de Chatham au Nouveau-Brunswick, tout comme le champ de tir de Tracadie, sont fermées. La base d'Ottawa et celle de Downsview à Toronto disparaissent également. Un parc sera aménagé sur l'emplacement de cette dernière. En Alberta, les bases d'Edmonton et de Calgary vont devoir réduire considérablement leurs activités tout comme la station de Masset en Colombie-Britannique.

«Le ministère de la Défense maintient une infrastructure qui dépasse nettement les besoins que le Canada pourrait avoir en matière de défense», a expliqué le ministre fédéral David Collenette dans un énoncé adjoint au budget. Dans cet exposé, le gouvernement décrit ces mesures comme des «coupes draconiennes» qui auront un impact sur plusieurs communautés.

En conférence de presse, le ministre a ajouté que le Canada entendait maintenir des forces armées réduites mais bien équipées. Ces compressions, estime David Collenette, n'auront pas pour effet de réduire l'efficacité du fonctionnement des forces canadiennes.

En attendant, outre les fermetures pures et simples, Ottawa amincit l'appareil militaire canadien de haut en bas. Il remplacera moins d'équipement, déménagera des escadrons et fusionnera des entrepôts.

En ajoutant aux mesures d'hier les épargnes réalisées lors de l'annulation du contrat d'acquisition d'une nouvelle flotte d'hélicoptères, le gouvernement fédéral calcule réduire ses dépenses militaires de 12 p. cent au cours des cinq prochaines années pour un total de sept milliards.

Cependant, il n'exclut pas devoir engager de nouvelles dépenses pour ressusciter le projet de modernisation de la flotte d'hélicoptères à une date ultérieure.

# État de choc à St-Jean: le Collège militaire ferme

GEORGES LAMON
*SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU*

■ C'est un véritable choc qu'a créé l'annonce, hier, de la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, une institution de prestige qui a formé bon nombre de hauts gradés militaires.

Pour compenser la disparition de la seule institution francophone de formation des officiers de la Défense nationale du Canada, son pendant anglo-saxon de Kingston, en Ontario, sera transformé en collège bilingue. Le CMR de Saint-Jean sera mis en vente en 1995.

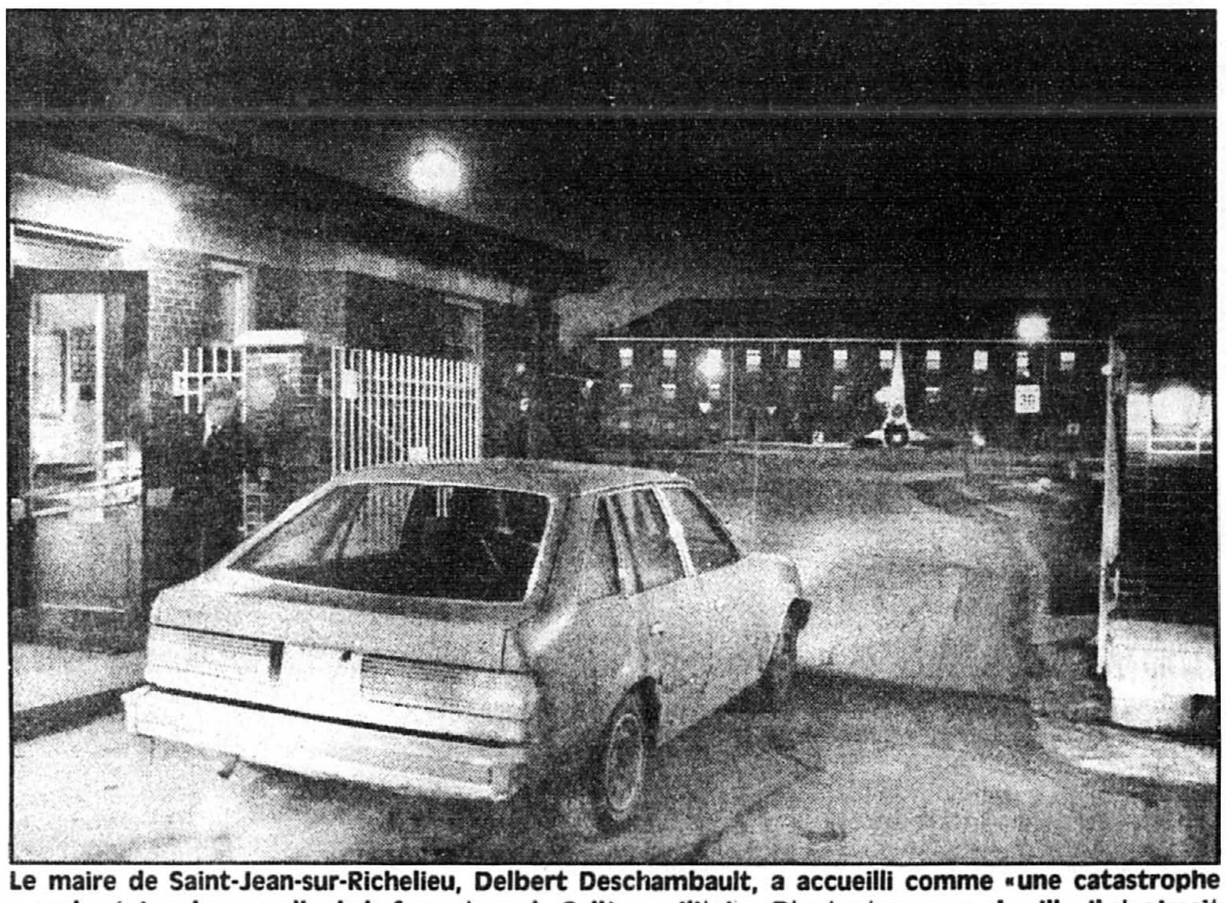
L'économie de Saint-Jean devra par ailleurs encaisser un autre coup dur, puisque l'importante base militaire qui s'y trouve verra ses activités réduites de 75 pour cent et sera fusionnée à la BFC Montréal.

«Je suis encore sous le choc. Je trouve indamissible que la seule université militaire francophone du Canada soit fermée», a déclaré le député de Saint-Jean, Claude Bachand. «C'est une autre preuve de l'échec du fédéralisme», a ajouté le député du Bloc québécois, qui a promis de livrer une «guerre de tranchées» à la mesure annoncée par le ministre de la Défense.

Toujours au Québec, le projet d'aménagement d'un polygone de tir air-sol à Bagotville est abandonné, de même que l'installation d'une division de la Réserve navale à Valleyfield et le projet d'emplacement avancé d'opérations et d'installations en milieu nordique de Kuujjuak. Enfin, le quartier général du dixième Groupe aérien tactique sera muté de Montréal à Trenton, en Ontario, et le dépôt régional de matériel médical de Valcartier sera fermé.

À Saint-Jean, les réactions allaient de l'étonnement à la colère, d'autant plus que cette nouvelle a fait l'effet d'un coup d'assommoir, imparable puisque personne ne s'y attendait.

À l'entrée du Collège militaire, une «commisssionnaire» de service, ex-militaire, ne semblait pas non plus s'y faire.



Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Delbert Deschambault, a accueilli la nouvelle comme «une catastrophe pour la région» la nouvelle de le fermeture du Collège militaire. D'autant que pour la ville, il s'agissait d'une source de revenus en taxes foncières et autres qui atteignait le million. Sans compter les 600 à 800 emplois perdus. PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

«On est évidemment déçu d'apprendre cela, disait-elle, refusant pourtant de se faire la porte-parole des militaires. Moi, je ne m'attendais pas à ça du tout, je pensais que ce serait plutôt un autre collège.»

Il n'a guère été possible de connaître la réaction des élèves-officiers, qui conservaient un mutisme complet ou refusaient de sortir de leurs quartiers, où il n'était pas question d'aller leur demander leur avis: notre commissionnaire en gardait jalousement l'entrée.

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Delbert Deschambault, a accueilli la nouvelle comme «une catastrophe pour la région», aussi bien sociale qu'économique. D'autant que pour la ville, il s'agissait d'une source de revenus en taxes foncières et autres qui atteignait le million. Sans compter les 600 à 800 emplois perdus.

«Nous ne nous attendions vraiment pas à cela, a-t-il commenté hier soir à son arrivée au Colisée de la ville pour assister à la fin du match de l'équipe de hockey locale (les Lynx). C'était complètement imprévisible tout ce qui nous tombe dessus avec ce budget. Pourtant, on nous avait laissés avec l'impression qu'on ne toucherait pas au Collège, une institution de prestige pour toute la région.»

Puis, il s'enflamme quelque peu: «C'est une insulte à faire au Québec, a-t-il lancé. Si on a un peu d'honneur, on se mobilisera pour que cela devienne même une bataille pour tout le Québec. Reste à voir s'il y a quelque chose à faire. Il faudra entreprendre une démarche plus structurée pour l'avenir.» Il parle même de l'impact négatif qu'aura cette fermeture, même si le gouvernement fédéral a annoncé des travaux de deux millions en infrastructures. Néanmoins, il se met encore à espérer que «ce ne sera pas définitif». Et il invite le député bloquiste, Claude Bachand, son adversaire aux élections fédérales, à s'impliquer dans ce dossier et «voir quel poids il aura».

Ce matin, au cours d'une rencontre et d'une conférence de presse avec le commandant du Collège, le général Charles Émond, et les différents responsables de la région, le maire Deschambault compte bien obtenir des réponses aux nombreuses questions qu'il entend poser.

À la Chambre de commerce de Saint-Jean-sur-Richelieu, on est également abasourdi par cette annonce.

«C'est une véritable douche froide qu'on vient de recevoir, a expliqué hier soir à *La Presse* Gilles Gravel, président de la Chambre. Ca va créer un grand vide dans la région, qui entraînera de graves problèmes, c'est garanti. On vient de créer une foule de chômeurs directs et indirects.»

Selon M. Gravel, le Collège militaire et la base des forces canadiennes assuraient des retombées économiques de 120 millions à la région, en plus de créer au moins un millier d'emplois. Il va falloir maintenant développer d'autres projets pour compenser cette perte. Et M. Gravel ne cache pas que ce sera très difficile.

À son avis, ce «coup de tête politique» aura de sérieux impacts sur les commerces, qui vivaient directement ou indirectement de cette «manne militaire». Il va même jusqu'à prédire des faillites de petits commerces.

Selon l'officier responsable des Affaires publiques du Collège, Daniel Lefebvre, personne — à l'exception de la direction — ne s'y attendait. «Nous avons appris la nouvelle en même temps que tout le monde, a-t-il dit. Pour tout le monde, ce fut un véritable choc.»

À son avis, la fermeture du Collège militaire, prévue pour 1995-1996, signifiera la mise à pied de 300 civils, 100 militaires et 600 élèves-officiers. Du côté de la base des forces canadiennes, cette diminution de services impliquera le départ de 360 des 670 militaires qui y sont affectés, et d'une centaine de civils.

# La Défense devra redéfinir son rôle, croient des spécialistes

MARTIN PELCHAT

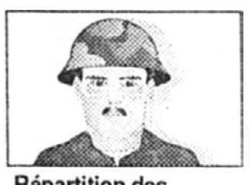
■ Le rôle de maintien de la paix vers lequel l'armée canadienne semblait se diriger à la faveur de la nouvelle conjoncture internationale est maintenant «sérieusement remis en question» par les choix budgétaires du gouvernement fédéral.

C'est ce que croit Charles Philippe David, professeur d'études stratégiques au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, un établissement qui fermera d'ailleurs ses portes dans la foulée des compressions annoncées hier par le ministre des Finances, Paul Martin.

«Il sera difficile pour nous de maintenir la paix en Bosnie ou ailleurs si on n'est pas capable de fournir un minimum de ressources matérielles et humaines aux forces armées», lance M. David. «A moyen terme, je ne vois pas comment on va être capable de répondre aux appels des Nations Unies.»

Même s'il reconnaît la nécessité d'amincir l'appareil, le professeur David estime qu'Ottawa vient de couper le nerf principal de l'armée en décrétant une diminution de l'effectif des forces régulières de 8 100 soldats.

«Ça m'apparaît une grave erreur», dit-il. D'autant plus que l'exercice de rationalisation a, curieusement, précédé celui du réexamen de toute la politique de défense, note M. David.



**Portefeuilles de la Défense nationale**

| Répartition des dépenses par province | $ par habitant 1992-93 | $ par habitant 1996-97 estimation* | part (en %) 1992-93 | part (en %) 1996-97 estimation* |
|---|---|---|---|---|
| Nouvelle-Écosse | 1267 | 1091 | 10,6 | 10,8 |
| Nouveau-Brunswick | 948 | 851 | 6,4 | 6,7 |
| Manitoba | 505 | 439 | 5,1 | 5,2 |
| Ontario | 408 | 333 | 38,6 | 37,0 |
| Alberta | 344 | 254 | 8,2 | 7,1 |
| Terre-Neuve | 308 | 269 | 1,6 | 1,7 |
| Québec | 302 | 291 | 19,5 | 22,0 |
| Colombie-Britannique | 277 | 219 | 8,6 | 8,0 |
| Territoire du Nord-Ouest et Yukon | 231 | 205 | 0,2 | 0,2 |
| Saskatchewan | 120 | 114 | 1,1 | 1,2 |
| Ile-du-Prince-Édouard | 61 | 60 | 0,1 | 0,1 |

** Dépenses estimatives pour 1996-97 établies en dollars de 1992-93 à des fins de comparaison*

*Source: Statistique Canada* (PC)

La hiérarchie de la Défense avalera mal la pilule, pense-t-il, et les militaires ne le diront peut-être pas, mais les ponctions les laisseront pleins «d'amertume et de frustration», et désorientés, à une époque où ils croyaient avoir trouvé une nouvelle vocation dans les missions de paix.

Le gouvernement, soumet encore M. David, a choisi de faire du Canada «un beaucoup plus petit pays» sur le plan des forces armées et de la défense, comme Pierre Trudeau l'avait déjà fait il y a vingt ans. «Une page est tournée. On est arrivé en bout de course, essoufflés.»

Que seront désormais les forces armées canadiennes? Une force de surveillance, une sorte de complément des corps policiers? «Je compare ça à une espèce de garde nationale costaricaine», dit Charles Philippe David.

S'il s'inquiète beaucoup de la perception qu'auront les alliés du Canada à la suite de ces nouvelles compressions, le collègue de M. David à Saint-Jean et professeur d'économie de la défense, Myroslaw Smereka, fait cependant remarquer que la bureaucratie trop lourde de l'armée canadienne était reconnue et que le gouvernement tend à y remédier en favorisant en contrepartie une augmentation des unités opérationnelles.

M. Smereka note aussi que l'onde de choc des fermetures des bases et stations aura au moins le mérite de mettre fin à une ambiguité, celle par laquelle le développement régional primait parfois sur les besoins concrets des militaires. Le budget de la défense, insiste-t-il, doit d'abord et avant tout servir aux besoins des militaires.

Mais cet ancien président de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu n'en est pas moins inquiet de l'impact des compressions sur l'économie de Saint-Jean. Et il estime que lorsqu'on ferme une institution d'enseignement, on se livre en quelque sorte «à un exercice de lobotomie».

MM. David et Smereka partagent par ailleurs une autre crainte: l'impact sur le bilinguisme dans l'armée de la fermeture du collège de Saint-Jean et de la centralisation à Kingston de la formation des élèves-officiers canadiens. «Est-ce que ce sera un retour à un establishment unilingue? demande M. David. On peut se poser la question.»

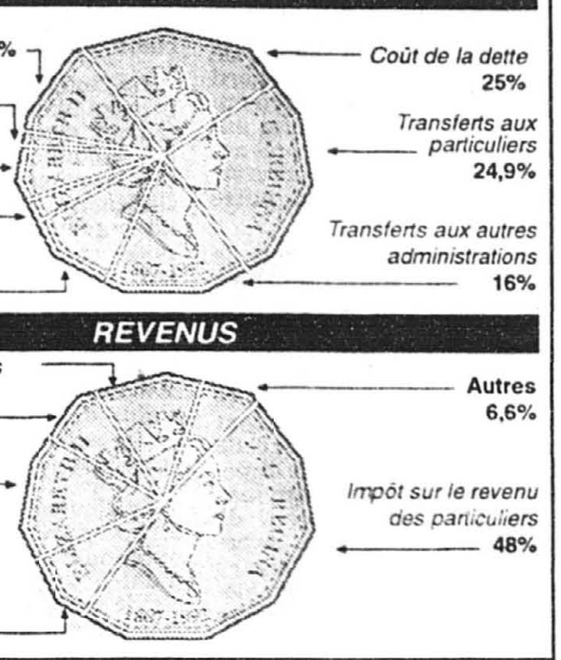
Normand Beaudet, qui dirige le Centre de ressources sur la non-violence de Montréal et qui a publié l'an dernier un essai intitulé *Le mythe de la défense canadienne*, souhaite pour sa part que l'expertise développée par les enseignants du collège de Saint-Jean soit utilisée à d'autres fins.

Le collège, plaide-t-il, emploie des spécialistes de «haut calibre» qui pourraient désormais former d'autres spécialistes «dans la résolution de conflits internationaux, la conciliation, la médiation».

«La problématique, c'est que c'est l'institution militaire qui soutenait le collège», remarque M. Beaudet. Or, le collège pourrait maintenant servir «à autre chose qu'à former des militaires».

BUDGET 94

## Budget — répartition




*(Le total peut ne pas atteindre le chiffre de 100 pour cent.)*

Source: Ministère des Finances du Canada (PC)

# La déduction pour les frais de repas et de représentation ramenée de 80 à 50 %

**MIVILLE TREMBLAY**
*OTTAWA*

■ **À chaque diner d'affaires, les convives trinqueront à la réduction du déficit. La déduction accordée pour les frais de repas et de représentation est ramenée de 80 à 50 p. cent.**

**Cette mesure, crainte et dénoncée par les restaurateurs, ira chercher 235 millions dans les goussets des entreprises pour l'exercice 1994-95.**

**Le taux de 50 p. cent des dépenses est déjà appliqué aux États-Unis, au Québec et en Ontario.**

**Au total, les mesures fiscales touchant les entreprises dégageront des revenus supplémentaires de 390 millions pour les coffres de l'État.**

Après les additions de restaurants, la deuxième mesure la plus importante touche les institutions financières, avec une ponction de 90 millions.

Les règles déterminant l'imposition des revenus tirés des portefeuille de valeurs mobilières et des réserves des compagnies d'assurances sont resserrées. Il en va de même de la fiscalité des sociétés étrangères exploitant une filiale au Canada.

Les sociétés dont le capital dépasse 15 millions n'auront plus droit à la déduction accordée aux petites entreprises.

**Ministre des Finances**
**Député de LaSalle-Emard (Montréal).**

**NAISSANCE:** le 28 août 1938.
**CARRIÈRE PROFESSIONNELLE:** vice-président de Power Corp., en 1969; président de Canada Steamship Lines, en 1974; il a acheté la compagnie (renommée Groupe CSL) de Power Corp., en 1980.
**CARRIÈRE POLITIQUE:** élu pour la première fois aux Communes en 1988; candidat à la course au leadership du Parti libéral en 1990.
**ÉTAT CIVIL:** marié, père de trois enfants.

**Paul Martin Jr.**



Tonia Cowan -- (PC)

L'imposition des dividendes reçus par les sociétés privées en vertu de la partie IV de la Loi sur l'impôt est portée de 25 p. cent à 33 et un tiers p. cent. La mesure n'a pas d'impact dans le prochain exercice, mais rapportera 40 millions en 1995-96.

Les crédits d'impôt à l'investissement régional dans la région de l'Atlantique sont rendus moins généreux. Le gouvernement anticipe un revenu additionnel de 80 millions à partir de 1995-96.

Hier, le ministre Paul Martin a déclaré que la réduction des cotisations au régime d'assurance-chômage aiderait les entreprises à créer des emplois.

Au début de 1994, le taux de cotisation des employés est passé de 3 $ à 3,07 $ par 100 $ de revenu assurable. (La cotisation de l'employeur est de 1,4 fois celle des employés.) En 1995, a annoncé le ministre, cette cotisation sera ramenée à 3 $. La bonne nouvelle, dit-il, c'est que sans la réforme du régime, cette cotisation aurait dû être portée à 3,30 $, ce qui aurait coûté aux 300 millions par an aux entreprises.

La PME tient une grande place dans le discours du budget, le ministre y consacrant même un domument de 50 pages intitulé «Pour l'essor de la petite entreprise».

Le ministre a mis l'accent sur certaines initiatives: un groupe de travail pour élaborer un code de conduite entre les entreprises et leur banquier; un autre pour améliorer le régime réglementaire; le projet d'instituer d'ici un an des guichets uniques pour dispenser les programmes destinés aux entreprises; une accélération de la réforme de la TPS; des fonds pour l'établissement d'une stratégie de maillage entre PME; et l'élaboration cette année d'un plan pour une autoroute électronique.

Par contre, il a déclaré que les subventions directes aux entreprises seront réduites, sans en préciser le montant.

Combinées au resserrement des avantages fiscaux, ces réductions dépassent l'objectif de 225 millions prévu dans le programme électoral des Libéraux, d'affirmer M. Martin.

# Des munitions pour les adversaires de Chrétien

*Une analyse de*
**CHANTAL HÉBERT**
*du bureau de* La Presse
*OTTAWA*



**Le fait que le premier ministre Jean Chrétien ait pris sur lui la plus grande part du fardeau de la promotion du budget d'hier en dit long sur ses appréhensions.** PHOTO PC

■ Le premier ministre Jean Chrétien sera un des premiers membres de son gouvernement à être confronté au visage humain des compressions que son gouvernement vient d'instaurer.

Il amorce demain une tournée post-budgétaire qui l'amènera dans les Maritimes cette semaine et dans l'Ouest la semaine prochaine. Le fait que le premier ministre ait pris sur lui la plus grande part du fardeau de la promotion du budget d'hier en dit long sur ses appréhensions.

À compter d'aujourd'hui, le gouvernement Chrétien ne peut en effet plus s'attendre à être reçu comme avant nulle part. Avec son budget d'hier, il s'est fait des ennemis aussi bien parmi les chômeurs que les militaires, chez les fonctionnaires comme chez des électeurs qui l'ont appuyé dans plusieurs régions du pays et il a fourni des munitions à ses adversaires politiques.

Aux Communes, quatre mois après l'élection, l'opposition a finalement un menu moins fastidieux que le livre rouge libéral à se mettre sous la dent. Les visions divergentes du Bloc québécois et du Parti réformiste vont contribuer à placer le gouvernement dans un étau politique. Aux deux partis, le budget Martin fournit de larges cibles, en particulier sur la réforme de l'assurance-chômage et la réduction du déficit.

À l'extérieur du bocal politique de la capitale fédérale, le gouvernement nage également en eaux turbulentes. Cette fois, ce sont les compressions à la défense nationale qui font des vagues.

Par exemple, lorsqu'il se posera dans les Maritimes demain, Jean Chrétien fera sa première visite à titre de premier ministre en pays en principe amical, une région où tous les gouvernements sont du même alliage politique que le sien et dont tous les députés fédéraux, à une exception près, font partie de son caucus. La réception ne sera pas unanimement amicale.

Le 25 octobre dernier, encouragées par leurs gouvernements provinciaux, les Maritimes s'en sont remis massivement au Parti libéral pour gouverner le pays. Aujourd'hui, le premier budget que leur livre en mains propres Jean Chrétien les afflige doublement.

Avec ses compressions à la défense nationale, Ottawa fait même écoper le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, dont la circonscription perdra la base militaire de Chatham.

Combinées à ces fermetures, les compressions pratiquées au régime d'assurance-chômage vont faire fondre, pour plusieurs, les espoirs fondés dans la région sur les promesses d'efforts de création d'emplois de la dernière campagne électorale.

Aux Communes, le budget apporte de l'eau au moulin des deux partis d'opposition. Pour le Bloc québécois, les compressions à l'assurance-chômage et les nouveaux impôts constituent une cible de choix. Des personnes âgées subissent individuellement une des plus importantes augmentations d'impôt personnel du budget Martin et les chômeurs les plus lourdes compressions après la défense nationale.

Les programmes sociaux seront plus que jamais la grande bataille politique de la prochaine année. Le budget d'hier dévoile une partie des cartes du gouvernement. Il faudra, prescrit-il, que la réforme produise des programmes moins coûteux. Les calculs du gouvernement lui font espérer des économies de presque cinq milliards l'an prochain et l'année suivante et cela seulement à même le budget de l'assurance-chômage. Ottawa entend également verser moins d'argent aux provinces d'ici deux ans pour la santé et l'éducation post-secondaire.

Le Parti réformiste, par la bouche de son chef Preston Manning, entend pour sa part cibler la stratégie de réduction du déficit du gouvernement libéral et le dégraissage de l'appareil gouvernemental qu'il juge trop timides.

Et, entretemps, la fonction publique fédérale en général, qui tombe sous le coup d'un prolongement de deux ans du gel des salaires, et les militaires en particulier, qui voient leurs moyens et leurs rangs amincis, se préparent chacun leur guerre de tranchée contre le nouveau gouvernement.

# Les restaurateurs se disent «écoeurés et résignés»

**RICHARD DUPAUL**

■ L'industrie de la restauration accueille avec «un mélange d'écoeurement et de résignation» la décision d'Ottawa de réduire de 80 à 50 p. cent la déduction fiscale pour les frais de repas.

Selon l'Association des restaurateurs du Québec, cette mesure du gouvernement fédéral, qui emboite le pas au Québec, affecte des recettes d'environ 225 millions pour les restaurateurs et touchera environ 3700 travailleurs qui dépendent directement des repas d'affaires.

«C'est certain qu'il y aura des mises à pied à cause de cela», a déclaré à *La Presse* un porte-parole de l'ARQ, M. Richard Leblanc.

L'ARQ estime que le ministre Paul Martin fait erreur en espérant que la réduction de cet abri fiscal rapportera 235 millions au trésor. Une étude réalisée par la maison Ernst & Young conclut qu'Ottawa épargnerait plus tôt entre 25 millions et 30 millions de dollars.

L'organisme souligne que près de 50 p. cent des repas d'affaires sont pris par des employés de bureau et des cols bleus. L'autre moitié est répartie entre les professionnels (39 p. cent), les agriculteurs et diverses autres catégories d'employés.

Compte tenu que la facture moyenne des repas d'affaires est de 9 dollars seulement, il est faux de prétendre que les repas d'affaires sont utilisés surtout par les présidents de compagnie, dit l'ARQ. En fait, seulement 15 p. cent de ces repas sont consommés dans des établissements dits de «haut de gamme».

En réduisant la portion déductible des frais de repas, Ottawa porte aussi un coup dur aux hôteliers, dont 25 p. cent des revenus provient de la restauration, affirme M. Gustav Bamatter, vice-président exécutif de l'Association des hôtels du Grand Montréal.

Cette mesure tombe passablement mal pour les hôtels montréalais en particulier. Ceux-ci en arrachent avec un taux d'occupation moyen qui tournait autour de 56 p. cent en moyenne l'an dernier, alors que le seuil de rentabilité se situe plutôt à 70 p. cent, dit M. Bamatter.

L'Association des professionnels de la vente (ACPV), qui regroupe quelque 30 000 membres, se dit aussi «très mécontent» de la décision du gouvernement. Selon l'organisme, le professionnel de la vente conduit en moyenne 32 000 kilomètres par an et passe 5,7 nuits par mois loin de chez lui. Les repas à l'extérieur sont donc une nécessité pour ces travailleurs.

### Assurances

Par ailleurs, les milieux de l'assurance ont poussé un soupir de soulagement en apprenant qu'Ottawa limitera sa ponction dans les régimes d'assurances collectives. La mesure adoptée par le ministre ne coûterait pas plus de 30 à 50 dollars annuellement par employé.

«C'est pas si mal. Bien des gens s'attendaient à pire», a déclaré Mme Chantal Samuel, porte-parole de l'Association des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP).

On craignait surtout qu'Ottawa impose la totalité des cotisations patronales aux régimes de soins de santé des employés. Une telle mesure aurait rapporté plus d'un milliard dans les coffres de l'État.

Selon des sondages effectués par des firmes d'actuaires-conseil, près de 40 p. cent des jeunes travailleurs songeraient à se retirer du régime collectif d'assurance offert par leur employeur à la suite de la décision de Québec de taxer ces avantages dans son dernier budget.

Quant à l'abolition de l'exonération à vie de 100 000 dollars sur les gains en capital, un cadre d'un courtier montréalais résumait ainsi sa position. «Tous les gens en moyens qui avaient à profiter de cette échappatoire fiscale l'ont déjà fait. Ce sont surtout les moins nantis qui vont payer», a dit le responsable.

En outre, les experts accueillent favorablement les prévisions économiques d'Ottawa qui, pour une fois, font preuve de réalisme.

Le budget Martin table sur une croissance de l'économie de trois p. cent en 1994, ce qui est «dans le bas de la fourchette», affirme l'économiste en chef de la Banque de Montréal, M. Lloyd Atkinson. «Au moins, le gouvernement ne voit pas l'avenir en rose bonbon», d'ajouter le spécialiste.

M. Robert Normand, économiste au Mouvement Desjardins, déplore cependant que les libéraux misent sur une hausse de 2 p. cent des dépenses pour la prochaine année. «Dans le contexte actuel, on aurait souhaité un gel des dépenses», dit-il.

Selon M. Normand, le budget Martin suscite quelques déceptions, notamment en ne sortant pas des sentiers battus pour régler le problème du déficit. «Il n'y a pas de nouvelle tendance dans la politique du gouvernement. Ce n'est pas avec ça qu'on donner aux gens le sentiment qu'on va s'en sortir», a-t-il dit.

# Des effets positifs attendus de la baisse des taxes sur les cigarettes

*Presse Canadienne*
*OTTAWA*

■ Le gouvernement fédéral estime que le plan d'action mis de l'avant contre la contrebande du tabac aura des effets positifs sur l'état des finances publiques d'ici quelques années.

Dans son budget déposé hier, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, croit que son gouvernement pourra recueillir un gain net de 20 millions $ en 1996-97. Des économies nettes continueront ensuite, juge-t-il, d'alimenter le trésor public.

Toutefois, cette année et l'an prochain, la réduction de la taxe sur le tabac coûtera cher au gouvernement canadien.

L'impact sur les recettes de l'État devrait être de 540 millions $ en 1994-95, et de 160 millions l'an prochain.

Ensuite, la situation devrait se rétablir, les consommateurs de cigarettes auront progressivement délaissé l'achat au noir pour revenir sur le marché de la vente légale. Ce retour à la légalité des fumeurs aura en bout de ligne, calcule Ottawa, un effet positif sur les finances de l'État, et cela à partir de 1996-97.

# LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET FÉDÉRAL

**PHILIPPE DUBUISSON**
*du bureau de* La Presse
*OTTAWA*

### DÉFICIT



- Le déficit fédéral sera ramené de 45,7 milliards en 1993-94 à 39,7 milliards en 1994-95, puis à 32,7 milliards en 1995-96.
- Pour y arriver, Ottawa mise sur diverses mesures de réduction des dépenses qui totalisent 7,3 milliards sur deux ans et des augmentations d'impôts qui totalisent 2,2 milliards sur la même période. La croissance économique doit aussi s'accélérer.
- La dette fédérale passera de 511 milliards en 1993-94 à 583,4 milliards en 1995-96.

**À NOTER**

Les libéraux ont promis de réduire le déficit à 3 p. cent du PIB après trois années au pouvoir. Selon le présent budget, le déficit, qui représente actuellement 6,4 p. cent du PIB, sera ramené à 4,2 p. cent de la taille de l'économie après les deux premières années du mandat libéral.

### ASSURANCE-CHÔMAGE




- Les dépenses d'assurance-chômage sont réduites de 725 millions cette année et de 2,4 milliards par année ensuite. C'est là qu'Ottawa sabre le plus.
- À compter d'avril 1994, la durée de la période de prestations sera réduite pour l'ensemble des nouveaux bénéficaires.
- À compter de juillet 1994, la période minimale de travail pour être admissible aux prestations passera de 10 à 12 semaines. Les prestations passent de 57 à 55 p. cent des gains assurables. Les chômeurs ayant des personnes à charge et des gains assurables faibles recevront 60 p. cent de leurs revenus assurés.

**À NOTER**

Les prestations ont été réduites par les conservateurs en avril dernier pour passer de 60 à 57 p. cent des gains assurables. Les libéraux promettent de modifier la clause qui prive de prestations les personnes qui quittent volontairement un emploi sans motif valable.

### PERSONNES AGÉES



- Le crédit d'impôt en raison de l'âge, accordé aux personnes de 65 ans et plus, est réduit pour les contribuables dont le revenu annuel est supérieur à 25 921 $ et éliminé complètement pour les personnes dont le revenu est supérieur à 49 134 $.
- Cette réduction du crédit d'impôt en raison de l'âge s'applique à moitié en 1994 et entièrement à compter de 1995.
- Une personne de 65 ans et plus dont le revenu annuel est de 30 000 $ subira une hausse d'impôt de 84 $ en 1994 et de 167 $ en 1995.
- Cette mesure accroit de 170 millions les recettes en 95-96 et de 300 millions en 96-97.

**À NOTER**

Cette mesure ne touchera pas les 2,6 millions de personnes âgées dont le revenu annuel est inférieur à 25 921 $. Toutefois, plus de 800 000 personnes âgées dont le revenu annuel est supérieur à 25 921 $ sont touchées.

### FONCTION PUBLIQUE



- Les budgets de fonctionnement des ministères fédéraux seront réduits de 400 millions en 1994-95 et de 620 millions en 1995-96 et en 1996-97.
- Le gel des salaires des fonctionnaires fédéraux est prolongé de deux ans, soit jusqu'à l'exercice 1996-97. Cette mesure devra être respectée par les sociétés d'État commerciales et s'appliquera aux parlementaires ainsi qu'aux magistrats.
- Le gouvernement pourra lever le gel des salaires si un réexamen mené avec les syndicats permet de réaliser des économies comparables en améliorant l'efficacité de la fonction publique.

**À NOTER**

Le budget de fonctionnement du gouvernement fédéral sera de 19,6 milliards en 1995-96, inférieur de 500 millions au budget de fonctionnement de 1992-93.

BUDGET 94

# Martin prévoit un déficit de 39,7 milliards

## *Les initiatives fédérales compriment le déficit d'à peine 1,5 milliard*

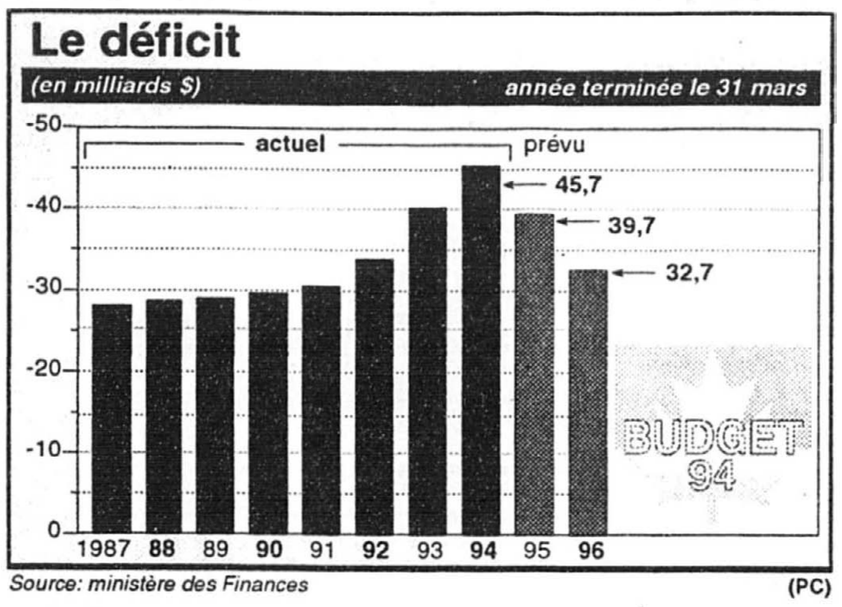
**MIVILLE TREMBLAY**
*OTTAWA*

■ Pour l'exercice budgétaire qu'il entamera le 1er avril prochain, le ministre des Finances, Paul Martin, prévoit un défict de 39,7 milliards, tout juste en sous de la barre des 40 milliards placée par les milieux financiers.

Pour l'exercice financier en cours, se terminant le 31 mars, le défit atteindra le montant record de 45,7 milliards. Il est à comparer aux 32,6 milliards prévus il y a un an par son prédécesseur, Don Mazankowski.

Pour 1994-95, la prévision de 39,7 milliards est de 10 milliards plus élevée que le montant prévu par M. Mazankowski. C'est un écart de 25 p. cent.

Sans les initiatives annoncées hier, affirme M. Martin, ce déficit de 1994-95 eut été de 41,2 milliards. Ces initiatives compriment donc le déficit de seulement 1,5 milliard. Qui plus est, la moitié de cette réduction est attribuable aux mesures annoncées par le précédent gouvernement.



Source: ministère des Finances (PC)

Les besoins financiers nets du gouvernement — une mesure de l'appel à l'épargne des Canadiens et des étrangers — sont estimés à 30,2 milliard pour le prochain exercice, comparativement à 33,7 milliards pour le précédent.

Lorsque le déficit est comparé à la taille de l'économie, on contate qu'il a atteint 6,4 p. cent du produit intérieur brut (PIB) pour l'exercice 1993-94 et qu'il devrait reculer à 5,4 p. cent pour l'exercice 1994-95. M. Martin estime pouvoir atteindre 3 p. cent, la promesse électorale du livre rouge, au cours de l'exercice 1996-97.

La dette publique nette, maintenant égale à 67,6 p. cent du PIB, atteindra 75 p. cent du PIB en 1995-96.

### Hypothèses économiques conservatrices

Les prévisions de déficit reposent en grande partie sur des hypothèses économiques. Pour éviter les dérapages de ses prédécesseurs, qui avaient tendance à chausser de lunettes teintées de rose, M. Paul Martin a opté pour des hypothèses inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

Pour 1994, il table sur une croissance réelle du PIB de 3 p. cent, comparativement à un estimé de 2,5 p. cent pour 1993. En 1995, il anticipe 3,8 p. cent.

Le taux de chômage devrait demeurer pratiquement inchangé à 11,1 p. cent en 1994, contre 11,2 p. cent l'an dernier. Une légère baisse à 10,8 p. cent est prévue pour 1995.

L'inflation (IPC) sera remarquablement faible, avec seulement 0,8 p. cent en 1994, contre 1,8 p. cent en 1993 et 1,3 p. cent en 1995.

Enfin, les taux d'intérêt moyen des effets à 90 jours seront de 4,5 p. cent en 1994, contre 5 p. cent en 1993. Les taux à long terme sur les obligations sera de 6,4 p. cent, contre 7,2 p. cent.

Le déficit réel va donc varier en fonction du degré d'erreur (elles sont inévitables) des prévisions économiques. Ainsi, si la croissance du PIB est de 1 p. cent plus élevée que prévu, le déficit de 1994-95 sera moins élevé de 1,3 milliard. Inversement, avec une croissance de 1 p. cent moins forte que prévu, le déficit sera plus élevé de 1,3 milliard. Pour un écart plus vraisemblable de 0,5 p. cent, il suffit de diviser 1,3 milliard par deux.

Si l'ensemble des taux d'intérêt sont de 1 p. cent moins élevés que prévu, le déficit sera de 1,7 milliard moins élevé. Il augmentera du même montant si les taux sont de 1 p. cent plus élevés que prévu.

# La participation du Canada à la station spatiale sauvée de justesse

*d'après PC et* La Presse

■ Des négociations de dernière minute avec la Maison-Blanche et la NASA ont amené le gouvernement canadien à maintenir sa participation au projet de station spatiale internationale. C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole de la Maison-Blanche.

Dans les documents budgétaires imprimés vendredi et remis aux journalistes hier matin à Ottawa, le gouvernement fédéral indiquait qu'il était «en train de négocier un désengagement ordonné du programme international de station spatiale».

Cependant, dans le discours prononcé en fin d'après-midi à la Chambre des communes, le ministre des Finances Paul Martin a plutôt déclaré que le gouvernement négociait une «réduction» ordonnée.

«C'est une différence clé», a indiqué un porte-parole de la Maison-Blanche, qui n'a pas voulu être identifié.

En conférence de presse hier soir en soirée, le ministre Martin a confirmé cette interprétation. «Au cours des dernières 48 heures, nous avons eu d'intenses négociations avec les Américains, a-t-il reconnu. Au cours de ces négociations, il y a eu des percées qui ont entraîné un changement de mots.»

Mercredi dernier, le président américain Bill Clinton a appelé M. Chrétien à deux reprises pour lui demander de ne pas se retirer du projet. Lundi, des représentants de la NASA et de l'administration américaine ont rencontré des représentants canadiens pour discuter de la question.

Dans un communiqué émis hier soir, le ministre de l'Industrie John Manley a affirmé que la situation fiscale canadienne empêchait le Canada de maintenir son niveau actuel de participation au projet.

Il a soutenu qu'en négociant un nouveau rôle au sein de la station, le Canada pourrait épargner plus de 500 millions de dollars CAN au cours des 10 prochaines années. Il a ajouté que le Canada tenterait de négocier une importante réduction dans sa part des frais d'exploitation de la station spatiale.

Outre le Canada et les États-Unis, le Japon et l'Europe participent au projet de station spatiale internationale.

Pour l'instant, on ne sait pas si la réduction de la participation canadienne touchera le programme des astronautes canadiens et si la Québécoise Julie Payette verra ses rêves de s'envoler dans l'espace disparaître.

Actuellement, environ 50 personnes travaillent au projet de la station spatiale à l'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert. Quelques-uns sont à la compagnie Spar de Sainte-Anne de Bellevue.

### L'Agence spatiale

Par ailleurs, les fonds alloués globalement à l'Agence spatiale canadienne augmentent de 800 millions de dollars sur dix ans.

Ce montant sera affecté à la recherche sur les robots munis de capteurs sensibles, ainsi que sur les satellites de communication et d'observation de la Terre.

«Nous sommes très contents du budget du ministre Paul Martin, affirme Deborah Allen, porte-parole de Spar Aerospatiale à Toronto, la division qui fabrique les robots, tandis que la division de Montréal fabrique les satellites. Huit cents millions constituent un montant considérable, cela consolide l'engagement canadien dans le domaine de l'espace. On aurait pu s'attendre à moins.»

Avant le budget d'hier, l'Agence spatiale disposait de 3,6 milliards étalés entre 1989 et l'an 2000.

Jusqu'à hier également, la participation canadienne à la station spatiale se chiffrait à 1,3 milliard, alloués entre 1985 et l'an 2000. Déjà, plus de la moitié de cette somme a été dépensée, soit 750 millions.

# Le gel des salaires des fonctionnaires est prolongé jusqu'en 1997

**MARIE-CLAUDE LORTIE**
*du bureau de* La Presse
*OTTAWA*

■ Le gel des salaires imposé par les conservateurs en 1991 est maintenu pour deux autres années par le premier budget libéral. Les employés de l'État, qu'ils soient premier ministre, ministre, député, avocat ou simple commis verront en effet leur salaire rester au même niveau jusqu'en 1997.

Le gel des salaires, imposé à l'origine en 1991 et reconduit par la suite, devait prendre fin en 1995.

Le gouvernement gèle aussi les salaires des employés qui grimpent encore les échelons des échelles salariales prévues par les conventions collectives. En d'autres termes, durant les deux prochaines années, environ 30 p. cent des fonctionnaires, qui n'ont pas encore atteint le sommet de leur échelle salariale ne pourront pas contourner le gel des salaires en grimpant les échelons.

Par ces mesures qui touchent 381 000 personnes, le gouvernement compte aller chercher des économies de 50 millions durant la prochaine année, de 510 millions en 1995-96 et de 940 millions en 1996-97.

En tout, le gouvernement compte donc ainsi réduire ses dépenses de 1,5 milliard de dollars durant les trois prochaines années.

«Le déficit est l'affaire de tout le monde et la fonction publique doit participer à la solution du problème», a commenté le président du Conseil du trésor, Art Eggleton.

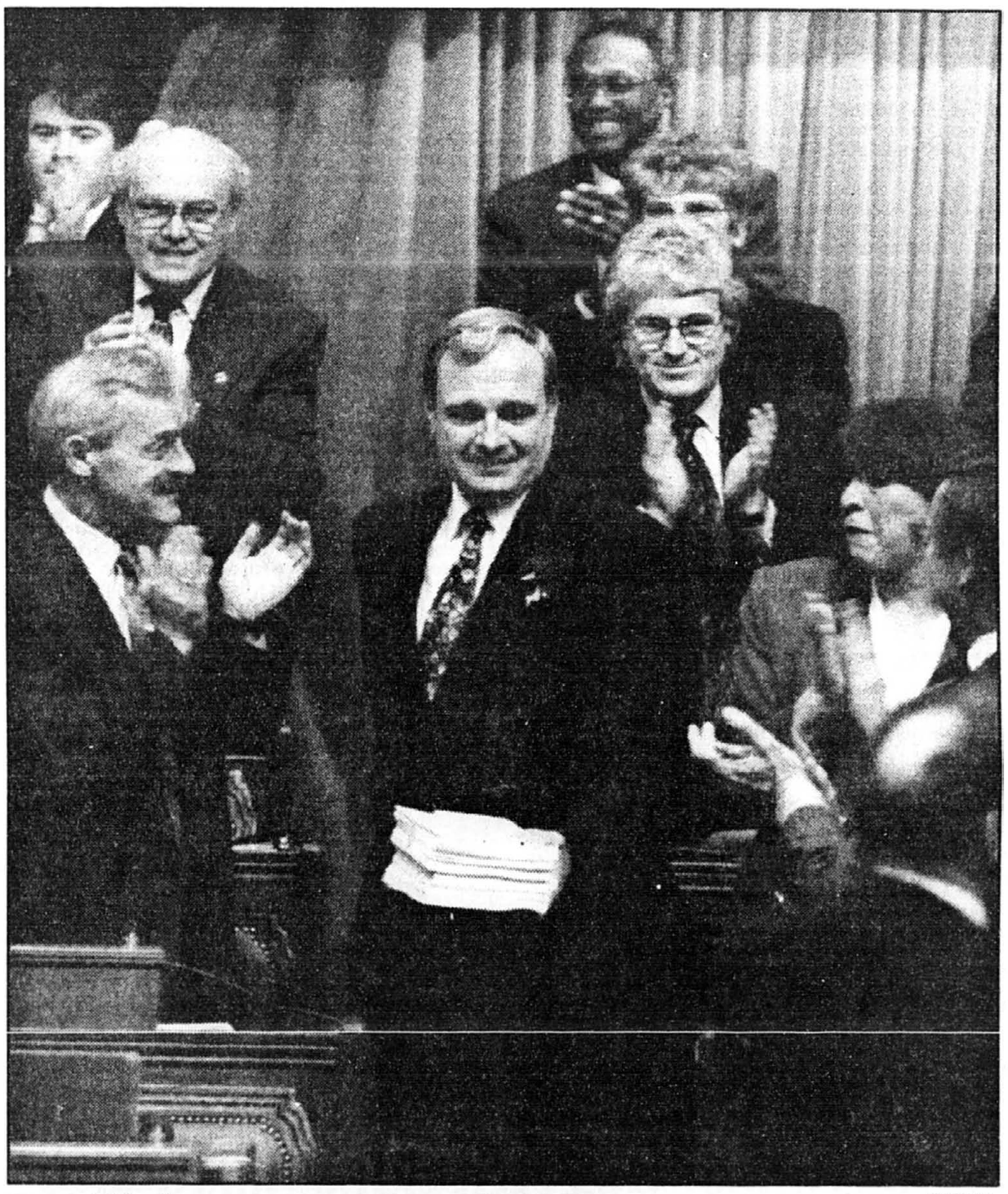
Selon lui, ces mesures permettront de mieux préserver la sécurité d'emploi des fonctionnaires. Mais le président de l'Alliance de la fonction publique, Darryl Bean, ne le voit pas du même oeil. Selon lui il s'agit d'un nouvel «assaut» contre les employés de la fonction publique fédérale.


Darryl Bean

Pour aller chercher encore plus d'économies, le gouvernement compte aussi revoir ses opérations et promet de produire les résultats de cette étude avant décembre prochain. Des mesures seront aussi mises en place pour aider les employés dont les postes sont fermés à se trouver un nouvel emploi à l'intérieur ou à l'extérieur de la fonction publique ou encore à prendre leur retraite.

Le gouvernement a en outre décidé de prolonger pour une période indéterminée les limites appliquées au recrutement externe.

Le ministre Eggleton a en outre annoncé qu'il demanderait aux responsables des grandes sociétés de la Couronne d'aligner leurs politiques salariales sur celles du gouvernement.


PHOTO PC

### *Les libéraux sont satisfaits*

*Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a présenté hier le premier budget du gouvernement Chrétien. Le ministre prévoit, pour l'année 1994-95, des dépenses de l'ordre de 163 milliards et un déficit de 39,7 milliards, tout juste sous la barre psychologique des 40 milliards fixée par les milieux financiers. Comme c'est la coutume, le ministre a reçu de chaleureux applaudissements de ses collègues du parti ministériel à l'issue de la lecture de son budget.*

### REER




- Le budget n'a rien changé aux REER. Le plafond des cotisations pour une personne qui ne participe pas à une caisse de retraite de l'employeur représente ainsi 18 p. cent du revenu, jusqu'à concurrence de 13 500$ pour l'année d'imposition 1994.
- Le régime d'accession à la propriété, instauré de façon temporaire par le précédent gouvernement, devient un programme permanent à compter du 1er mars 1994. Toutefois, il sera désormais limité aux acheteurs d'une première maison.
- Les règles du régime d'accession à la propriété ne changent pas. Un particulier pourra ainsi retirer jusqu'à 20000$ de son REER.

**À NOTER**

Le gouvernement fédéral annonce une révision des régimes de pension au cours de la prochaine année. Il remet ainsi à plus tard et à la suite d'un examen plus approfondi toute décision concernant les REER.

### GAIN DE CAPITAL ET ASSURANCE-VIE



- L'exonération à vie de 100000$ sur les gains en capital est éliminée. Toutefois, afin que cette mesure ne pénalise pas ceux qui ont des gains non réalisés, l'élimination de l'exonération ne touchera que les gains accumulés après la date du budget.
- Cette mesure accroît les recettes de 415 millions en 1995-96 et de 340 millions en 1996-97.
- Les polices collectives d'assurance-vie fournie par l'employeur seront imposables sur le première tranche de 25000$ d'assurance.
- Cette mesure accroît les recettes fédérales de 120 millions en 1994-95 et de 200 millions par année ensuite.

**À NOTER**

Le gouvernement fédéral n'a pas donné suite, comme le voulait la rumeur, à l'imposition des primes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire payées par les employeurs.

### IMPÔT DES SOCIÉTÉS



- Les taux d'imposition sur les revenus des sociétés ne changent pas. Toutefois, le gouvernement fédéral réduit certaines déductions fiscales qui ont pour effet d'accroître l'impôt des sociétés de 405 millions en 1994-95, de 610 millions en 1995-96 et de 690 millions en 1996-97.
- La déduction pour frais de repas et de représentation est ramenée de 80 à 50 p. cent des dépenses admissibles. Au niveau provincial, cette déduction avait déjà été ramenée à 50 p. cent en Ontario et au Québec. Par cette seule mesure, Ottawa haussera ses recettes de 235 millions en 1994-95 et de 245 millions en 1995-96.

**À NOTER**

Le taux de déduction des dépenses de repas et de représentation est fixé à 50 p. cent aux États-Unis. Ottawa applique ainsi le même taux de déduction permis au sud de la frontière.

### DÉFENSE NATIONALE



- Ottawa ferme 21 installations militaires, dont le Collège militaire de Saint-Jean, au sud de Montréal, qui emploie 400 personnes. Quatre bases militaires sont fermées, soit Cornwallis en Nouvelle-Écosse, Chatham au Nouveau-Brunswick, Ottawa et Downsview en Ontario.
- L'effectif militaire et civil rattaché à la Défense militaire sera réduit de 16 500 personnes d'ici mars 1998 pour passer de 108 400 à 91 900. Des plans d'immobilisation et d'achat de pièces sont aussi annulés ou reportés.
- Par ces mesures, Ottawa prévoit réaliser des économies de 4,3 milliards sur une période de cinq ans.

**À NOTER**

Le Collège militaire de Saint-Jean est le seul collège francophone du genre au pays. Otawa a annoncé que le Royal Military College de Kingston deviendra bilingue.

### TRANSFERTS AUX PROVINCES



- Aucun changement n'est apporté aux transferts aux provinces pour 1994-95. C'est-à-dire que le gel des transferts per capita pour les frais de la santé, pour l'éducation post-secondaire ainsi que le plafond de 5 p. cent régissant la croissance des transferts de l'aide sociale en Ontario, Alberta et Colombie-Britannique, décrétés par les conservateurs, s'appliqueront.
- Les transferts pour l'éducation post-secondaire et l'aide sociale seront gelés en 1995-96 au niveau de 1994-95.

En 1995-96,les transferts pour la santé augmenteront au rythme du PIB, soit moins trois p. cent.

**À NOTER**

Le budget indique pour la première fois qu'Ottawa entend réduire d'au moins 1,5 milliard par année ses transferts aux provinces par suite de la réforme des programmes de soutien au revenu qu'il vient de lancer.

BUDGET 94



Lucien Bouchard

## «Échec sur tous les fronts», selon le Bloc

**MANON CORNELLIER**
*de la Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Le premier budget du ministre des Finances Paul Martin a réussi à faire l'unanimité contre lui chez les partis d'opposition fédéraux.

«Le gouvernement a échoué sur tous les fronts. Il n'y a rien ici que j'aime. C'est une déception complète», a lancé sans hésitation le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

À son avis, le déficit est trop élevé et les mesures de création d'emplois, trop timides.

«On n'a pas assez coupé et on l'a fait là où on n'aurait pas dû, en particulier dans l'assurance-chômage. On va encore chercher des millions dans la poche des sans-emploi. On fait trop porter le poids sur les démunis», a-t-il renchéri.

Selon lui, le gouvernement aurait dû couper davantage dans son budget d'opération.

Il a félicité le gouvernement pour les réductions faites dans le budget de la Défense, mais a critiqué la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean, le seul à offrir une formation militaire dans un contexte francophone.

Le chef réformiste Preston Manning partageait la déception du chef bloquiste mais pour des raisons différentes.

«Je suis profondément déçu. Je pensais qu'ils auraient réduit le déficit de façon encore plus marquée», a-t-il commenté.

Il aurait voulu des coupes plus sévères au chapitre de l'aide internationale, des subventions aux entreprises, des subventions aux sociétés de la Couronne et ainsi de suite.

Le seul secteur qu'il aurait épargné aurait été la défense, car il aurait jugé préférable qu'on attende le résultat de la révision de la politique de défense qu'a annoncé le ministre. «On ne peut pas équilibrer le budget sur le dos du ministère de la Défense», a-t-il noté.

Contrairement au Bloc, le Reform appuie les restrictions apportées au programme d'assurance-chômage.

«Les modifications au programme d'assurance-chômage vont dans le bon sens. Ce n'est pas suffisant mais c'est une des deux ou trois mesures importantes de ce budget que nous pouvons appuyer», a noté le critique financier du Reform, Stephen Harper.

La chef néo-démocrate Audrey McLaughlin a avoué sa déception pour les sans-emploi. À son avis, le gouvernement a démontré qu'il n'avait aucun plan clair pour réduire le chômage.

Le chef intérimaire du Parti conservateur Jean Charest s'est dit estomaqué. «Si vous vous arrêtez à tout ce qu'ils ont dit durant la campagne électorale, c'est un extraordinaire revirement», a-t-il lancé. «Il n'y a rien dans le budget qui offre de l'espoir aux gens.»

Il a soutenu que les quelques mesures intéressantes visant les PME avaient été entreprises sous le gouvernement conservateur.

M. Charest dit qu'il aurait attaqué le déficit avec plus de vigueur en réduisant davantage les subventions aux entreprises.

M. Charest a indiqué qu'il voulait examiner de plus près les coupes effectuées dans le budget de la Défense. Le seul point qu'il était prêt à remettre en question était la fermeture des collèges militaires. «C'est à courte vue de les fermer car ces collèges jouaient un rôle utile, non seulement pour les militaires, mais aussi pour la formation des Canadiens.»

# Un budget «satisfaisant», selon Québec

## L'opposition péquiste y voit plutôt un document «dur et dangereux pour le Québec»

**DENIS LESSARD**
*du bureau de* La Presse

*QUÉBEC*

■ Le premier budget Martin s'est attiré des commentaires diamétralement opposés à Québec. Pour le ministre québécois des Finances, André Bourbeau, il s'agit somme toute d'un budget «satisfaisant», qui évite de frapper le Québec. Pour l'opposition péquiste, en revanche, le budget d'hier est «dur et dangereux pour le Québec».

Pour le porte-parole du Parti québécois, Jacques Léonard, le budget fédéral est d'abord un aveu d'échec sur deux tableaux. Il n'y a, pour relancer l'emploi, rien de plus que le programme des infrastructures déjà connu. De plus, on reconnaît comme normal un déficit fédéral de 40 milliards, considéré comme une hérésie il y a à peine quelques années.

Pour M. Léonard, Ottawa réduit de près de quatre milliards ses dépenses au chapitre de l'assurance-chômage et des programmes d'aide sociale à frais partagés, une facture dont Québec devra éponger 30 p. cent — 1,2 milliard — estime M. Léonard.

Pour le ministre Bourbeau, par contre, l'impact réel du budget Martin sur les finances publiques québécoises sera pratiquement neutre: 32 millions de manque à gagner pour la prochaine année financière, 175 millions pour l'année suivante.

Il conteste les chiffres de M. Léonard. Le prolongement de l'admissibilité à l'assurance-chômage et la réduction des primes et de leur durée ne se traduira pas automatiquement par une augmentation du rôle de l'aide sociale.

Environ 30 p. cent des gens privés d'assurance-chômage aboutissent à l'aide sociale — deux fois sur trois un conjoint travaille ou le bénéficiaire potentiel est disqualifié parce que ses avoirs sont trop importants. Au surplus, même s'il est admis à l'aide sociale, la facture est épongée à 50 p. cent par Ottawa, relève M. Bourbeau.

Les sombres perspectives de chômage — prévu à 10,8 p. cent pour 1995 — remettent sérieusement en question les visées du PLQ qui pense réduire de 5 p. cent, en quatre ans, le taux de chômage, souligne M. Léonard.

Pour le ministre Bourbeau, le taux de chômage reste un problème sérieux, la structure économique fait que pour un certain temps la production augmente, mais sans création d'emplois, reconnaît-il, soulignant que le phénomène était constaté partout.

M. Martin n'a pas été agressif dans sa lutte au déficit. «Il a fait preuve de prudence, il faut couper dans les dépenses mais sans faire en sorte que l'on diminue la croissance économique», dira M. Bourbeau. Il refuse de dire s'il compte employer la même formule pour son propre budget qu'il entrevoit pour la fin avril ou le début mai.

### Des inquiétudes

Mais les intentions fédérales confirmées dans le budget demanderont la vigilance du gouvernement du Québec, reconnaît M. Bourbeau. Ottawa veut mettre en place une vaste réforme des programmes sociaux, et compte tenu des «dizaines de milliards que cela représente pour le Québec, on ne veut pas qu'Ottawa joue là-dedans tout seul», dira M. Bourbeau. Québec approuve la volonté d'Ottawa de rendre plus efficace le programme d'assurance-chômage, mais «s'interroge» sur la décision d'en réduire l'admissibilité.

Québec pousse un soupir de soulagement devant le maintien au niveau prévu pour l'an prochain des paiements de tranferts, «qui auraient pu devenir une cible facile de réduction des dépenses».

En revanche, Ottawa paraît s'en remettre au statu quo quant aux normes qu'il impose aux provinces en matière de soins de santé, une facture qui augmente inexorablement de 3 p. cent par année tandis que le fédéral continue de se désengager du programme, déplore le ministre.

Même la disparition du Collège militaire de Saint-Jean n'irrite pas le ministre Bourbeau. «Je serai le dernier à blâmer Ottawa pour rationaliser ses opérations, s'il y a trop de ces collèges. Après les coupures, le Québec recevra proportionnellement une part plus grande des dépenses» dans le secteur militaire, d'observer le minsistre. «On est frappé mais proportionnellement moins que les autres provinces», dira M. Bourbeau.

# Les centrales syndicales sont déçues

**PHILIPPE ZELLER**
*de la Presse Canadienne*

■ Les grandes centrales syndicales du Québec ont toutes exprimé leur profonde déception hier à la suite du dépôt du premier budget du ministre fédéral des Finances Paul Martin, dont les mesures ont au mieux été qualifiées de «timides», au pire associées à de l'immobilisme.

«C'est un budget qui montre bien les couleurs du gouvernement, en ce sens qu'on s'éloigne un peu de la campagne électorale et du livre rouge», a lancé la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) Lorraine Pagé.

«Il est plus facile de voir que ce gouvernement, outre le programme d'infrastructures, n'a pas vraiment de plan de relance de l'emploi et qu'il n'a pas de perspectives à long terme au chapitre de l'emploi», a-t-elle ajouté.

«Je m'attendais à quelque chose de bien différent de ce à quoi on nous avait habitués au cours des huit dernières années, mais à part l'emballage, on a précisément les mêmes politiques, à quelques exceptions près», a pour sa part estimé le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) Gérald Larose.

«On continue à toucher à l'assurance-chômage et aux conditions de salaire des employés de l'État, on continue à éroder le caractère universel des programmes sociaux, on continue à vouloir étudier ce qui pourrait peut-être constituer des avantages au niveau des abris fiscaux.

«Mais on ne fait rien, il ne se passe rien au niveau des fiducies familiales, en ce qui concerne un impôt minimal pour les compagnies, le plafond des REER. Vraiment, c'est absolument décevant.»

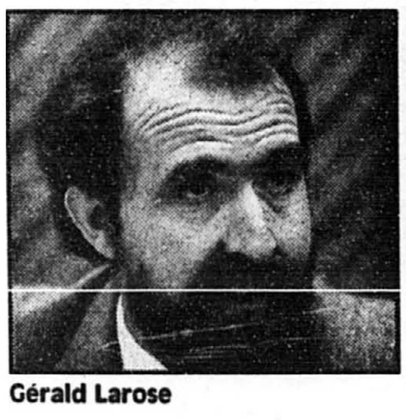
«On a toujours dit qu'il fallait contrôler le déficit, tout en sachant qu'on ne peut le résorber d'un seul coup, a conclu le chef de la CSN. Sauf que le ministre Martin ne se montre pas plus original que ses prédécesseurs en n'allant pas là où se trouve l'argent.»

Son de cloche similaire au sein de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), dont le secrétaire général Henri Massé, cynique, croit que «c'est un budget qui aurait pu être écrit, et qui a probablement été écrit, par les fonctionnaires sous le gouvernement conservateur. On ne voit rien pour stimuler l'emploi. C'est un budget qui fait plus la «job» aux chômeurs que de créer des «jobs» pour les chômeurs».

«Ce qu'on trouve très difficile dans ce budget, c'est qu'il s'agit d'un gouvernement qui s'est fait élire en parlant d'emploi. Et quand on regarde les prévisions du budget, on voit passer le taux de chômage de 11,2 à 10,8 p. cent sur trois ans. Ce n'est pas du tout comme cela qu'on est capable de diminuer le déficit.

Pour les fonctionnaires provinciaux, le budget d'hier tire à nouveau sur les cibles privilégiées des gouvernements, «les fonctionnaires et les chômeurs». déplore la président du SFPQ, Danièle Maude-Gosselin.

«Il n'y a vraiment rien là-dedans d'inspirant ou d'original», dira-t-elle. Elle déplore qu'Ottawa ait choisi de geler pour deux ans le salaire de ses employés, «ce qui a déjà été notre lot» (les salaires des employés de la fonction publique québécoises sont «gelés» jusqu'au printemps 1995). Selon elle, les chiffres rendus publics par Ottawa montrent que de déficit est devenu carrément hors de contrôle.



Gérald Larose



Ghislain Dufour



Lorraine Pagé

# Le patronat: des réactions partagées

*Presse Canadienne*

■ Les réactions du président de la Chambre de commerce du Québec au budget fédéral présenté hier à Ottawa sont négatives. Michel Audet, président de l'organisme, n'y voit pas «le budget difficile, le "tough budget" qu'on attendait. Les gens avaient été préparés à un budget beaucoup plus difficile que celui qui est annoncé», a-t-il d'abord estimé.

«Deuxièmement, on escompte que le déséquilibre fondamental entre les recettes et les dépenses ne sera pas corrigé par une croissance économique comme le prévoit pratiquement le budget, puisqu'il n'y a pas de changement dans les tendances fondamentales des programmes. On pense donc que les projections sur les revenus risquent d'être beaucoup trop optimistes.»

M. Audet estime en effet que «l'emploi augmente peu, donc il n'y a pas tellement de nouveaux cotisants à l'impôt sur le revenu», et que «les salaires n'augmentent pas plus que l'inflation».

Quant à l'objectif du ministre Martin de réduire le déficit sous la barre psychologique des 40 milliards$, M. Audet y voit un certain danger, soit celui de «banaliser» le déficit.

### Un baume

De toutes les prises de position recueillies, seules celles du Conseil du patronat du Québec (CPQ) et de l'Ordre des comptables agréés du Québec pourraient constituer un baume pour le ministre Martin.

Le président du CPQ, Ghislain Dufour, a ainsi qualifié de «bel effort» le budget fédéral, signalant toutefois l'importance de la tâche à accomplir.

M. Dufour a salué la baisse du déficit sous la barre psychologique des 40 milliards$ et les projections de ramener ce dernier à 32 et 25 milliards au cours des deux prochaines années. Il a également approuvé les compressions prévues à la Défense, au sein de la fonction publique et à l'assurance-chômage, des mesures qu'il a qualifiées de «nécessaires».

Le CPQ regrette toutefois le nouveau régime d'imposition des personnes âgées et les transferts importants de coûts aux provinces, de même que le fait que le niveau des dépenses de programmes se maintienne à peu près au même niveau au cours des deux prochaines années.

Du côté de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, on est relativement satisfait du budget fédéral.

«On est agréablement surpris. C'est un budget positif pour la PME», a soutenu le vice-président de la FCEI, Pierre Cléroux. Il a noté que son organisme avait obtenu plusieurs choses qu'elle demandait depuis longtemps, entre autres l'amorce d'une réforme de l'assurance-chômage, des réductions de dépenses et l'amélioration de l'environnement fiscal des PME.



Daniel Johnson

# La fermeture du collège de St-Jean: «Cela m'apparaît spécial», dit Johnson

**NORMAN DELISLE**
*de la Presse Canadienne*

*SHERBROOKE*

■ L'équilibre du budget fédéral ne doit pas se faire sur le dos des provinces ou du Québec, a averti hier soir le premier ministre du Québec, Daniel Johnson.

«À moyen terme, le fédéral ne devra pas équilibrer ses comptes sur le dos des provinces. Nous sommes prêts à faire un effort mais pas aux frais des bonnes relations fédérales-provinciales», a déclaré M. Johnson aux journalistes alors qu'il commentait le budget que venait de déposer le ministre fédéral des Finances, Paul Martin.

M. Johnson a fait part de ses réactions à l'issue d'un discours qu'il a prononcé devant 400 membres de la Maison régionale de l'industrie de Sherbrooke.

Ottawa a indiqué que les transferts aux provinces seront gelés pour la prochaine année.

Mais le premier ministre québécois a mis en garde Ottawa contre la tentation de transférer des dépenses additionnelles aux provinces par le biais d'une réforme des programmes sociaux.

«Nous, on a une longueur d'avance au Québec en matière de réforme des programmes sociaux», a rappelé M. Johnson. Cette réforme à Ottawa «ne doit pas se traduire par des responsabilités financières transférées aux provinces et au Québec.»

M. Johnson a dit «ne pas craindre pour l'instant» ce pelletage dans la cour des provinces. «Mais je suis vigilant», a-t-il dit, afin que la situation financière du Québec ne s'envenime pas.

M. Johnson n'avait pas remarqué cependant qu'Ottawa fermera certaines installations de la base militaire de Saint-Jean. Informé de ce fait, il a lancé: «Cela m'apparaît spécial.»

Devant ses hôtes de la Maison régionale de l'industrie, M. Johnson a lancé un message d'espoir, en dépit des difficultés économiques qui assaillent toutes les régions et notamment l'Estrie.

M. Johnson a rappelé qu'il y a 4000 personnes de plus qui travaillent en Estrie cette année par rapport à l'an dernier.

«La responsabilité d'un chef politique est de semer l'espoir, pas de mettre le nez des chômeurs dans la morosité ou de se complaire dans les mises à pied», a-t-il dit.

Il a vanté aussi les gestes posés par son gouvernement depuis un mois, notamment aux fins de mettre fin à la contrebande du tabac, de déréglementer le secteur de la construction résidentielle et de mettre fin au projet de déménagement de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Il a aussi vanté les mesures prises lorsqu'il a présidé aux destinées du Conseil du trésor du Québec. «Sans les gestes qui ont été posés, le déficit du Québec serait supérieur de 3 milliards à ce qu'il est», a-t-il ajouté.

# Réforme de la sécurité sociale: Ottawa compte épargner 4 milliards

**PHILIPPE DUBUISSON**
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

■ La réforme à venir du régime de sécurité sociale devra permettre au gouvernement fédéral d'épargner près de 4 milliards lors de sa première année d'application, selon les documents budgétaires publiés hier.

Lancée par le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, la réforme promet de changer de fond en comble les programmes de sécurité du revenu ainsi que le rôle des gouvernements dans la distribution des services. Ottawa prévoit déposer des projets législatifs avant la fin de 1994.

Sujet tabou lors de la dernière campagne électorale, la réforme des programmes de soutien au revenu doit restructurer les régimes d'assurance-chômage et d'aide sociale ainsi que les programmes de formation de la main-doeuvre, d'apprentissage et d'éducation. Les transferts aux provinces doivent aussi être révisés.

Le budget déposé hier souligne clairement que l'un des objectifs de la réforme est de réduire le fardeau financier des programmes de soutien au revenu. «Le gouvernement fédéral demandera que les droits aux transferts de sécurité sociale des provinces ne soient pas plus élevés après la réforme, en 1996-97, qu'ils le sont à l'heure actuelle, en 1993-94».

Pour les provinces, qui recevront 14,3 milliards en transferts fédéraux pour l'aide sociale et l'éducation post-secondaire en 1994-95, cela signifie une perte de revenus substantielle. Ainsi, les transferts fédéraux pour ces programmes diminueront à 13,8 milliards en 1996-97, soit au niveau de 1993-94. Au total, Ottawa épargnera 1,5 milliard car ces transferts devaient continuer à croître au cours des prochaines années.

Ces économies s'ajouteront à celles qui doivent découler des propositions actuelles et futures sur la réforme de l'assurance-chômage, précisent les documents budgétaires. En resserrant les règles d'admissibilité à l'assurance-chômage et en réduisant les prestations versées, Ottawa prévoit aussi épargner 2,4 milliards en dépenses par année.

«Ces réductions de dépenses permettront d'avoir un système de sécurité sociale plus soutenable sur le plan financier et, moyennant un réaménagement soigné des programmes, elles permettront d'obtenir un système plus efficace et mieux adapté aux besoins de la population», ajoute le gouvernement libéral.

En attendant l'entrée en vigueur de la réforme de la sécurité sociale, les transferts aux provinces pour l'aide sociale seront gelés en 1995-96 au niveau de 1994-95 (8,2 milliards). Les transferts pour l'éducation post-secondaire augmenteront au rythme du produit intérieur brut, moins trois p. cent, pour passer de 6,1 à 6,2 milliards.

Par ailleurs, Ottawa entend aussi réaliser au cours des prochaines années des économies au chapitre des transferts aux provinces pour la santé. Un forum sur le financement des soins de santé doit examiner cette question cette année.

# Caron Bélanger Ernst & Young analyse le budget Martin

***Ottawa, le 22 février 1994. Cet après-midi, l'honorable Paul Martin, ministre des Finances, a déposé son premier budget devant la Chambre des communes. Dans le but de ramener le déficit à des niveaux acceptables, il est reconnu que les dépenses gouvernementales doivent être réduites. Monsieur Martin a plutôt choisi le gel des dépenses gouvernementales et mise sur une reprise économique pour atteindre son objectif. Pourtant, une importante compression des dépenses est nécessaire s'il veut alléger le fardeau fiscal des Canadiens qui lui ont déjà communiqué leur insatisfaction à ce sujet.***

***Toutefois, les Canadiens, qui craignaient que la réduction du déficit se fasse à leurs dépens par une augmentation considérable de leurs impôts, doivent maintenant se sentir un peu soulagés.***

**Commentaire économique**

Le budget du ministre des Finances constitue, en quelque sorte, une première étape à une cure échelonnée sur plusieurs années que le nouveau gouvernement compte imposer à l'économie canadienne. Lié par les promesses électorales encore fraîches à la mémoire des Canadiens et aux prises avec un déficit beaucoup plus élevé que prévu, M. Martin disposait d'une marge de manœuvre très mince. Le Ministre a donc décidé de réduire son déficit modestement en 1994-1995, tout en préparant le terrain en vue des budgets suivants.

Comme le budget a été précédé d'un vaste processus de consultation, il contient peu de surprises. D'ailleurs, ce processus devrait se poursuivre avec la publication de différents documents d'étude démontrant son orientation en vue de changements ultérieurs.

Le Ministre prévoit donc un déficit de 39,7 milliards de dollars en 1994-1995 qui fléchira à 32,7 milliards de dollars en 1995-1996. Ces prévisions s'appuient sur un gel des dépenses gouvernementales à leur niveau actuel de 122 milliards de dollars et sur une augmentation des recettes totales de plus de 17 milliards de dollars d'ici 1995-1996. Cette croissance proviendra en grande partie de la progression des revenus des Canadiens et sera réalisée grâce à l'amélioration attendue de la conjoncture économique au cours de cette période.

L'élément le plus crucial de ces prévisions est sans contredit le gel des dépenses à leur niveau actuel pour les trois prochaines années. Selon nous, il s'agit de l'élément le plus essentiel à la réalisation du plan de maîtrise du déficit. C'est toute une étape dans l'engagement ferme du gouvernement à atteindre cet objectif.

Peu de détails sur les projections économiques pour 1996-1997 sont donnés. Toutefois, les mesures annoncées ainsi que les hypothèses raisonnables de croissance économique amèneront le déficit, selon le Ministre, à 3 % du PIB pour 1996-1997, comme promis. Une fois de plus, l'aspect recettes de son équation semble être réalisable. L'incertitude continuera cependant de régner quant à sa capacité de contenir ses dépenses.

*Croissance économique* Mécontent des prévisions économiques trop optimistes de son ministère, qui ont contribué au dilemme fiscal que vit le gouvernement, M. Martin a posé des hypothèses économiques en deçà de la médiane des prévisions du secteur privé lors de sa planification budgétaire. L'économie devrait croître de 3 % cette année et de 3,8 % en 1995, ce qui est bien inférieur aux attentes du gouvernement précédent dans son budget d'avril dernier.

*Emploi* Malgré les gains prévus au chapitre du rendement de l'économie et des nouvelles initiatives en matière d'emploi contenues dans le budget, la création d'emplois ne sera pas une tâche facile. Cette année, la relance économique s'accompagnera de moins de 175 000 nouveaux emplois. Pour 1995, le Ministre estime que les retombées positives de ses diverses initiatives budgétaires, combinées à une progression soutenue de l'économie, créeront 300 000 emplois. Dans l'ensemble, la légère augmentation du nombre d'emplois devancera de peu la croissance de la main-d'œuvre, qui sera stimulée par le retour des travailleurs découragés au sein de la population active, à mesure que les perspectives d'emploi s'amélioreront. En conséquence, le taux de chômage devrait reculer modestement, passant de 11,4 % à 10,8 % d'ici la fin de 1995.

*Taux d'intérêt* Le Ministre s'attend à ce que le maintien de l'inflation à de faibles niveaux (0,8 % cette année et environ 1,3 % l'an prochain) favorise un autre recul des taux d'intérêt à long terme, qui s'établiraient en moyenne à 6,4 % en 1994 et à 6,1 % en 1995. Les taux d'intérêt à court terme, à un niveau plancher jamais connu depuis plus de deux décennies, devraient grimper légèrement, soit à 4,5 % ou à 5 % en moyenne au cours des deux prochaines années.

*Réduction du déficit* Le déficit de 39,7 milliards de dollars prévu pour l'année à venir n'a rien de très réjouissant. Représentant 5,4 % du PIB, ce déficit est l'un des plus élevés parmi les pays industrialisés et se situe bien au-dessus de l'objectif de 3 % du nouveau gouvernement pour l'année 1996-1997. Malgré ce déficit, le gouvernement a réalisé un habile compromis entre la nécessité d'améliorer rapidement sa gestion fiscale et celle de conserver la confiance des consommateurs et de soutenir la relance économique encore timide. Pour le présent exercice, M. Martin estime qu'il a fait à peu près autant pour réduire le déficit que le lui permettait la prudence dans la conjoncture actuelle.

En raison du danger que représentent le cumul des déficits et la montée en flèche de l'endettement, problèmes trop longtemps négligés, il était urgent d'agir avec fermeté. Le plan fiscal proposé prévoit une première série de mesures visant la réduction du déficit à 3 % du PIB. Le plus difficile pour le nouveau gouvernement sera d'arriver à mettre en œuvre durant son mandat les mesures supplémentaires nécessaires, exposées aujourd'hui dans son budget, afin de ramener le déficit à un niveau acceptable.

**La plupart des particuliers sont épargnés!**

Le budget comporte peu de mesures touchant les particuliers. D'ailleurs, contrairement aux rumeurs prébudgétaires, le Ministre n'a introduit aucun changement, pour l'instant, relativement au REER et aux régimes de pension agréés. Il a toutefois l'intention d'y revenir. Les quelques mesures visent surtout les particuliers à revenu élevé :

- *Gains en capital*

Le budget propose d'éliminer l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC) de 100 000 $; cette mesure ne touchera toutefois que les gains accumulés après la date du budget. Par ailleurs, l'ECGC de 500 000 $ relativement aux petites entreprises et aux exploitations agricoles ne sera pas modifiée; cette dernière mesure fera l'objet d'une consultation au cours des prochains mois.

Des modifications seront également apportées aux gains relatifs aux immeubles non utilisés dans une entreprise exploitée activement, de façon à permettre l'admissibilité à l'ECGC des gains courus avant mars 1992.

Enfin, en vertu de règles spéciales, les sociétés de personnes et les fiducies personnelles pourront déclarer leurs gains en capital courus à la date du budget.

Pour bénéficier de l'ECGC sur la partie admissible des gains courus à la date du budget, un particulier devra produire un choix avec sa déclaration de revenus de 1994.

- *Avantages imposables*

Comme l'a fait le Québec, le gouvernement fédéral imposera après juin 1994 les primes d'assurance-vie payées par les employeurs sur la première tranche de 25 000 $ de protection. Par contre, il n'a pas visé les régimes privés d'assurance-maladie.

- *Crédit en raison de l'âge*

Les personnes âgées, dont le revenu net est supérieur à 25 921 $, verront le montant admissible au crédit en raison de l'âge réduit de 7,5 % en 1994 et de 15 % en 1995 de la partie de leur revenu net qui dépasse cette somme.

- *Régime d'accession à la propriété*

Le régime actuel sera remplacé par un programme permanent permettant aux personnes qui achètent leur première maison d'utiliser à cette fin les fonds de leurs REER.

- *Dons de charité*

Le seuil des dons de charité auquel le plein crédit s'appliquera sera ramené de 250 $ à 200 $.

**Les entreprises s'en tirent bien aussi!**

Le gouvernement a tenu compte du fait que les entreprises paient déjà des impôts appréciables à tous les paliers gouvernementaux et n'a pas alourdi indûment leur fardeau. En fait, près de la moitié des recettes fédérales additionnelles proviendront de la diminution de la déduction des frais de repas et de représentation. On s'attendait à pire - les entreprises aussi peuvent mieux respirer!

- *Frais de repas et de représentation*

La déduction accordée aux entreprises et le crédit de TPS au titre des frais de repas et de représentation seront ramenés de 80 % à 50 % après février 1994, tout comme au Québec. Cette déduction s'applique également aux particuliers exerçant une entreprise.

- *Déduction accordée aux petites entreprises (DAPE)*

Les grandes entreprises privées, dont le capital imposable utilisé au Canada (en général, la somme du capital-actions et des dettes de l'entreprise, moins ses placements dans d'autres entreprises) dépasse 10 000 000 $, verront leur DAPE réduite ou annulée, à compter des années d'imposition se terminant après le 30 juin 1994.

- *Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE)*

Les entreprises privées sous contrôle canadien, dont le capital imposable (défini ci-dessus) dépassait 10 000 000 $ l'année précédente, verront leurs encouragements fiscaux liés à la RS&DE réduits après 1995. Ces encouragements prennent la forme d'un crédit d'impôt à l'investissement de 35 % sur les dépenses admissibles de RS&DE à concurrence de 2 000 000 $ par année. Ce crédit est entièrement remboursable dans le cas des dépenses courantes et il l'est à 40 % dans le cas des dépenses en capital.

Le budget propose aussi les modifications suivantes à l'égard de la RS&DE :

- élimination des règles spéciales applicables aux contribuables qui font uniquement de la RS&DE pour les années d'imposition commençant après le 22 février 1994;

- détermination des dépenses de RS&DE au plus tard à la date à laquelle la déclaration de revenus des contribuables doit être produite pour l'année qui suit l'année d'imposition pendant laquelle les dépenses sont effectuées.

- *Institutions financières*

Le budget vient préciser le traitement des titres détenus par une institution financière (banque, société de fiducie, société de prêt, caisse de crédit, société d'assurance et courtier en valeurs mobilières ainsi que toute société contrôlée par de telles institutions) dans le cours normal de ses activités. Les profits et les pertes sur ces titres seront généralement imputables à son revenu lorsqu'elle les vendra après le 21 février 1994. En ce qui a trait aux sociétés d'assurance plus particulièrement, le budget propose d'apporter des changements au calcul fiscal des réserves pour réclamations non réglées; ces réserves seront entièrement calculées à leur valeur actuelle, selon des taux d'actualisation prescrits.

- *Impôt de la Partie IV*

Le 1er janvier 1995, le taux de l'impôt de la Partie IV sur les dividendes reçus par une société privée ou une société publique contrôlée par un particulier sera porté de 25 % à 33 1/3 %.

- *Sociétés étrangères affiliées*

Une société étrangère affiliée est une société non-résidente dans laquelle un actionnaire résidant au Canada détient une participation. Le Ministre propose un certain nombre de changements touchant l'imposition de ces sociétés, plus particulièrement la définition du revenu tiré d'une entreprise exploitée activement, la déduction des pertes d'entreprise dans le calcul du revenu étranger accumulé, tiré de biens, et la liste des pays dans lesquels les sociétés étrangères affiliées peuvent réaliser des bénéfices qui donnent droit au versement de dividendes en franchise d'impôt au Canada.

- Assurance-chômage

Le budget d'aujourd'hui empêche le taux de cotisation des employés de grimper à 3,30 $ en 1995 et le ramène au niveau de 1993, soit 3 $, en 1995 et 1996.

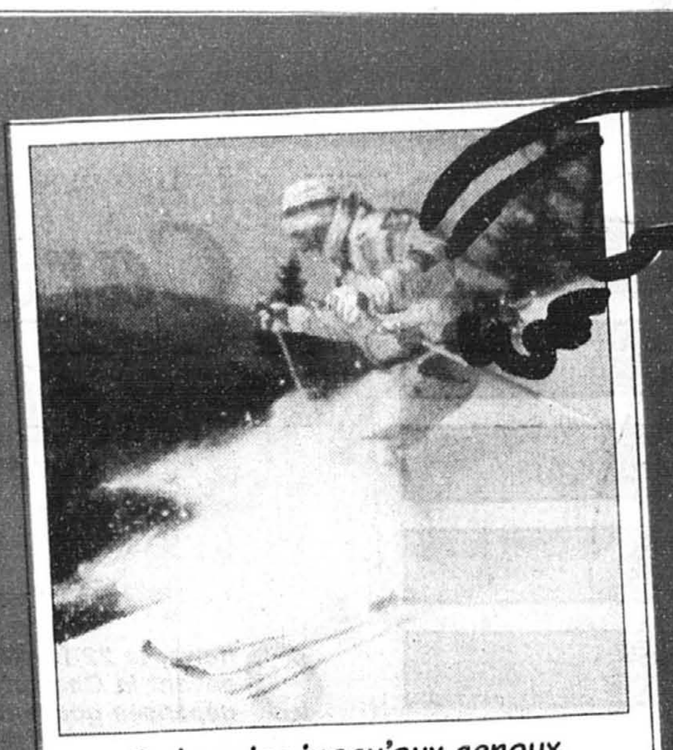
- *Mesures diverses*

Le budget contient aussi diverses mesures techniques visant, entre autres, les crédits d'impôt à l'investissement régional, les encouragements fiscaux pour le matériel de lutte contre la pollution et celui économisant l'énergie, les remises de dettes et forclusions ainsi que les réorganisations de société et les abris fiscaux.

SOBECO ERNST & YOUNG

CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG

# SI J'AVAIS LES AILES D'UN ANGE...




DU 9 AU 13 MARS

LE RETOUR DE LA

## COUPE DU MONDE

DE SURF DES NEIGES

**FORFAITS WEEK-END DU 11 AU 13 MARS**

**Profitez de nos forfaits et vivez les grandes sensations d'une Coupe du Monde.**

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

À partir de **109$*** — 2 nuits d'hébergement en motel, incluant 2 petits déjeuners et 2 jours de ski.

À partir de **182$*** — 2 nuits d'hébergement en condo 1 chambre, incluant 2 jours de ski.

À partir de **189$*** — 2 nuits d'hébergement en hôtel, incluant 2 petits déjeuners, 1 souper et 2 jours de ski.

* Prix par personne, en occupation double. Le prix peut varier dépendant de l'établissement choisi. Taxes en sus.

Conditions de ski:
QUÉBEC (418) 827-4579
MONTRÉAL (514) 861-6670

RÉSERVOTEL 1-800-463-1568
CENTRALE OFFICIELLE DE RÉSERVATION

ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU RÉCRÉO-TOURISTIQUE Sépaq

---

LA CRÈME (DE NUIT) DES HÔTELS DU MONT-SAINTE-ANNE VOUS PROPOSE LE SKI DE PRINTEMPS À PARTIR DE:

**144$**

PAR PERSONNE, EN OCCUPATION DOUBLE, TAXES EN SUS

INCLUANT :
2 NUITS • 2 PETITS DÉJEUNERS • 1 DÎNER (TABLE D'HÔTE)
2 JOURS DE SKI ALPIN • FRAIS DE SERVICE

Après le 20 mars 1994, chambres standard à 89 $, par soir, occupation double, hébergement seulement. Taxes en sus.

CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE
Les Hôtels Senneville

1 800 463-4467

---

**Auberge La Camarine**

Une des plus sympathique auberge de la région, réputée pour son hospitalité et la qualité de son service.

- À moins de 5 minutes du Mont Sainte-Anne
- 31 chambres grand confort, plusieurs avec foyer
- Cuisine exceptionnelle
- Chaleureux bistro-bar
- Service privé de navette à la montagne
- Salles de réunion

**JUSTE POUR DEUX...**

Forfait gastronomique incluant:
2 nuits, 2 superbes déjeuners, 1 souper Gourmet, les pourboires, la navette

**169 $*** PAR NUIT POUR 2 PERSONNES

* chambre standard

10947, boul. Sainte-Anne, Beaupré (Québec)
1-800-567-3939 ■ 418-827-5703

---

**FORFAIT SKI MONT-SAINTE-ANNE**

HÉBERGEMENT 2 NUITS + BILLET DE SKI 2 JOURS
à partir de **129 $** *par pers. occ. quad. taxes en sus*
DANS UN CONDO 2 CHAMBRES ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ AVEC FOYER

AU PIED DU MONT
LE VILLAGE VACANCES ANIMÉES MONT-SAINTE-ANNE

Information et réservation
**1-800-463-1870**

---




*Dans un manoir TOUT NEUF au coeur du quartier latin*

- **2 BILLETS DE SKI** pour (1) journée à **STONEHAM**
- **1 NUIT** au Manoir **POUR 2 PERSONNES**
- Stationnement intérieur gratuit
- Forfait **LE MASSIF**: 109,00 $
- Forfait **MONT-SAINTE-ANNE**: 125,00 $

**99$*** * Non valide les 4, 5, 11 et 12 février 1994. Taxes en sus. Réservations à l'avance. Nombre de chambres limité.

*La vie à Québec*

Au coeur du Vieux-Québec, nous sommes le tremplin de vos plus belles journées de ski!

HOTEL Manoir Victoria
44, Côte du Palais
Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tél.: (418) **692-1030** Fax: (418) 692-3822

1 800 463-6283

---

HÔTEL *Classique* et LE CLASSIQUE

Sainte-Foy
Boulevard Laurier
(418) 658-2793
1-800-463-1885

Québec
(Le Classique)
Rue Saint-Jean
(418) 529-0227
1-800-463-5753

**58$**



---



***Si vous croyez que Jacques Plante est l'inventeur du masque, il est peut-être temps de faire une visite au Musée de la civilisation.***

**L'exposition Masques et mascarades** dévoile l'histoire de costumes, accessoires et masques provenant de cinq continents.
Adultes : 5 $; troisième âge : 4 $; étudiants : 3 $;
16 ans et moins : gratuit.

*Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture*
*85, rue Dalhousie, Québec (418) 643-2158*

PRATT & WHITNEY CANADA
Commanditaire de l'exposition

SRC Québec

MUSÉE DE LA CIVILISATION
L'AVENTURE HUMAINE

---

**59$**

Par pers./occ.double
**FORFAIT**
hébergement + remontées

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

HÔTEL L'ARISTOCRATE
100 chambres entièrement rénovées
3100, chemin Saint-Louis
Ste-Foy, Québec (418) 653-2841
**1 800 463-4752**

---

*Bonjour!* Tourisme Québec

Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au **1-418-692-2471** Poste 649

# JE PARTIRAIS POUR QUÉBEC!

LA RÉGION DE QUÉBEC *Une Histoire d'amour*

## Le Vieux Québec
### *Charme et Gastronomie*

*Les Hôtels*

**Château Bellevue**
- Au coeur du vieux Québec
- Vue sur le fleuve
- Ascenseur
- À deux pas du Château Frontenac

1-800-463-2617
16, rue Laporte, Vieux Québec

**Manoir Lafayette**
- Situé sur la Grande-Allée
- Au coeur de la vie nocturne
- Ascenseur

1-800-363-8203
665, Grande-Allée est

**Château Laurier**
- Situé sur la colline parlementaire
- Voisin des plaines d'Abraham
- Ascenseur

1-800-463-4453
695, Grande-Allée est

*Les Restaurants*

Aux Anciens Canadiens — Le Louis-Hébert — Le Patrimoine

**119,00** *par personne pour 2 jours (minimum 2 personnes)*

- 2 nuits à l'hôtel de votre choix
  Le stationnement sur place
  Les déjeuners
- 2 soirées gastronomiques
  Les taxes
  Les pourboires
- Disponible les 7 jours de la semaine
  Tout est inclus excepté les boissons alcoolisées
  Valide jusqu'au 1er mai 1994
- Forfait ski sur demande

---

Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique

*Le Château Frontenac*

**TROIS NUITS DE RÊVE**



Offrez vous une escapade avec nous.

Venez découvrir notre piscine intérieure ainsi que notre centre de conditionnement physique.

À 20 minutes seulement des meilleures pentes de ski de l'Est du Canada.

**Tarifs en vigueur jusqu'au 30 avril 1994**

| | |
|---|---|
| Une nuit | 95,00$ |
| Deux nuits | 92,00$ |
| Trois nuits | 89,00$ |

Prix par chambre, par nuit, en occupation double. Taxes en sus. Selon disponibilité. Aucun frais pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents. Réservation requise au moins 24 heures à l'avance.

Pour réservation: (418) 692-3861
1-800-441-1414 (Canada et États-Unis)

---

FORFAIT SKI *Aventure*



**219$** Par personne, en occupation double.

Situé à proximité du Vieux Québec, en plein cœur de cette cité fortifiée, le Radisson Gouverneurs Québec vous invite à venir découvrir le splendide paysage hivernal qu'offre la région, rehaussé du charme et du confort uniques à l'hôtel.

**VOTRE FORFAIT SKI-AVENTURE COMPREND:**
- 2 nuits/3 jours. Hébergement gratuit pour les enfants de 18 ans et moins partageant la chambre de leurs parents;
- le petit déjeuner continental pour deux personnes;
- billets de ski au Mont Sainte-Anne ou à Stoneham, sites de championnats du monde;
- transport par autobus au pied des pentes.

L'ENDROIT PAR EXCELLENCE.
1-800-333-3333
POUR RÉSERVER À TRAVERS LE MONDE
Aéroplan

Radisson. GOUVERNEURS QUÉBEC

690, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5A8
Tél.: (418) 647-1717 • Fax: (418) 647-2146

---

# LE DODO-SKI À PRIX FOU

**À CE PRIX-LÀ, C'EST DONNÉ**

**49,00$*** par personne par nuit à l'Hôtel Stoneham (occupation double).

Comme les champions de la Coupe du Monde, offrez-vous la station de ski la plus animée et les meilleures conditions de ski dans l'est du Canada. Avec le mirobolant forfait Dodo-ski vous obtenez l'hébergement à quelques pas des pentes et le ski de 9 heures à 22 heures. Aussi disponible en appartement studio pour seulement 59 $* par personne par nuit (occ. double).

* Offre valide à partir du 13 mars 1994, du dimanche au jeudi soir, pour des séjours de 2 nuits minimum. La fin de semaine, ajoutez 10 $ par pers. par nuit. Taxes en sus.



**Ski Stoneham**
**ET PAS AILLEURS!**

SITE DE LA COUPE DU MONDE 1993

Pour information et réservation :
**(800) 463-6888**
**(418) 848-2411**

---

CET HIVER, OFFREZ-VOUS *SKIA* DE MEILLEUR

**Deux super combinaisons :**

**QUÉBEC HILTON/STONEHAM**
Deux nuits/deux jours : 250 $, plus taxes
Cinq nuits/cinq jours : 600 $, plus taxes

**QUÉBEC HILTON/MONT STE-ANNE**
Deux nuits/deux jours : 282 $, plus taxes
Cinq nuits/cinq jours : 680 $, plus taxes

Ces forfaits incluent la chambre pour deux personnes et les billets de remontées pour le nombre de jours indiqué. Tarif en vigueur 7 jours par semaine, selon disponibilité.

**POUR RÉSERVER**
Communiquez avec l'hôtel, votre agent de voyages ou le service de réservations **HILTON**
**QUÉBEC HILTON: 1-418-647-2411**
**AU CANADA ET AUX ÉTATS UNIS: 1-800-HILTONS**

QUÉBEC HILTON

---

**QUÉBEC LE FORFAIT!**



Ski Stoneham

**115,00$** par personne en occupation double. taxes incluses.

2 nuits à l'Hôtel
2 journées de ski
2 déjeuners
(type américain)

HÔTEL NORMANDIN

**1-800-463-6721**

---

# HÔTEL SKI+

**99$***

POUR LES 12 ANS ET MOINS: SKI, HÉBERGEMENT ET REPAS À L'HÔTEL **GRATUIT!**

par nuit par chambre en occupation double incluant deux billets de ski de jour pour adultes*.

Un séjour idéal dans la vieille capitale ! Sitôt arrivés, vous profitez de l'accueil chaleureux et du confort de l'hôtel Holiday Inn de Sainte-Foy : • 233 chambres luxueuses • restaurant • bar • piscine intérieure • sauna • salle d'exercice.

C'est le temps de skier ? Hop ! À 15 minutes de l'hôtel, vous voilà sur l'une des 25 pistes du Centre de ski Le Relais, la station familiale par excellence de la région de Québec. Six remontées mécaniques dont un télésiège quadruple débrayable, enneigement artificiel sur 100% des pistes, ski de soirée sur toutes les pistes, animation familiale inégalée !

Holiday Inn SAINTE-FOY
3125, boulevard Hochelaga, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8
Téléphone: (418) 653-4901

Le Relais Centre de ski
1084, boulevard du Lac, Lac-Beauport (Québec) G0A 2C0
Téléphone: (418) 849-1851

*Séjour minimum de deux nuits. Forfait disponible 7 jours par semaine.

Renseignements et réservations
**1 800 463-5241**

---

FORFAIT SKI ALPIN OU SKI DE FOND

MANOIR st-castin
Hôtel et Restaurant de villégiature

**74$** par pers. occ. double

**INCLUANT:**
- Chambre
- Petit déjeuner américain
- Dîner table d'hôte
- 1 journée de ski alpin ou de ski de fond (Billet de remontées)

Taxes en sus

Le Manoir St-Castin
C'est naturel!

Pour informations:
**MANOIR ST-CASTIN**
99, chemin Tour du Lac
Lac-Beauport (Québec) G0A 2C0
(418) 841-4949 1-800-561-4764

---

*Bonjour!* Tourisme Québec

Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au **1-418-692-2471** Poste 649

GRAND MARQUIS GS 1994



22 995$*

ou 469$* 48 MOIS / mois

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES

COUGAR XR-7 1994



19 895$*

ou 419$* / mois 48 MOIS

50 VOITURES DE COURTOISIES DISPONIBLES

Circuit MERCURY

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2h30 AM

*Taxes, transport et préparation en sus. **Location-bail « Tapis-rouge »; transport et préparation 750 $; dépôt de sécurité remboursable de 500 $ dans le cas de la Cougar, et de 550 $ dans le cas de la Grand Marquis; 100 000 km inclus; excédent prédéterminé à 4¢ le km.

W2057380

6300, HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD 325-4700

# Le vice-président du holding Claridge est condamné à 28 000 $ pour délit d'initié

YVES BOISVERT

■ Mark Smith, le vice-président du holding Claridge, propriété de Charles Bronfman et Phyllis Lambert, a été condamné hier à 28,000$ d'amende pour avoir commis un délit d'initié.

L'avocat de Smith, Me Harvey Yarosky, et celui de la Commission des valeurs mobilières, Me Richard Proulx, ont proposé d'un commun accord cette amende, légèrement supérieure au minimum prévu par la loi.

La loi prévoit en effet comme minimum le double du profit touché par la transaction illégale de l'initié.

Dans ce cas-ci, Smith avait touché quelque 13 000 $, et son amende devait donc être d'au moins 26 000 $.

Le juge Joel Guberman, de la Cour du Québec, a accepté cette suggestion et condamné Smith sur-le-champ.

Me Yarosky a laissé entendre que son client allait en appeler de sa condamnation dans cette importante affaire, une des rares (sinon la seule) au Québec qui a donné lieu, après un procès, à une condamnation.

Dans ce cas-ci, Smith avait été approché au mois de mars 1989 par M. Michel Auger, de la société Sodisco, qui cherchait un acheteur pour l'entreprise familiale de Victoriaville, cotée à la Bourse de Montréal.

Le 9 mars, lors d'une conversation entre les deux hommes, Auger apprend à Smith qu'une vente de 100 p. cent des actions à Unigesco est imminente.

Dans les jours qui viennent, Smith, par son frère Graham, achète 4 300 actions de Sodisco à 7,50 $. Elles seront revendues à 10,75 $ le 27 mars, lors de l'achat par Unigesco.

Il est interdit aux gens placés dans une situation où ils obtiennent des informations privilégiées de transiger sur des titres en bourse dont ils savent qu'ils feront l'objet d'un achat.

Graham Smith, qui est aussi accusé, n'aura pas de procès tant qu'un jugement final n'aura pas été rendu contre son frère.



LES MEILLEURES CONDITIONS D'APRÈS-SKI

Quel ski en ce moment! Les conditions sont particulièrement exceptionnelles. Et quelle offre épatante du Loews Le Concorde! Venez profiter en famille des meilleures conditions d'après-ski, d'ambiance et de plaisir en plein cœur de Québec.

89$ la chambre par nuit, comprenant: ■ 2 petits-déjeuners buffet ■ La fondue au fromage au bar Sur-le-Cap ■ 2 descentes sur les glissades de la Terrasse Dufferin ■ 2 pour 1 sur le billet de journée à la station Stoneham. *Du 21 février au 4 mars, du 18 au 20 mars et du 31 mars au 4 avril 1994*

PLAN FAMILIAL
Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de 17 ans ou moins partageant la chambre d'un adulte. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins. Réduction de 50 % sur les repas pour les 7 à 12 ans.

Réservations: 1 800 463-5256

LOEWS LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC

# Saisie de cocaïne: neuf personnes sont arrêtées

*Presse Canadienne*

*HALIFAX*

■ Neuf personnes ont été arrêtées et « plusieurs centaines de kilos » de cocaïne destinés au marché québécois ont été saisis, hier, en Nouvelle-Écosse, a annoncé hier la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Selon les autorités policières, la drogue a été transportée par un navire ravitailleur jusqu'à la région côtière du sud de la Nouvelle-Écosse.

Elle a ensuite été transbordée dans un plus petit navire qui s'est dirigé vers Shelburne, en Nouvelle-Écosse.

C'est à cet endroit que les policiers sont intervenus pour saisir le navire et sa cargaison.

Parmi les neuf personnes arrêtées, on compte un résidant du Québec, sept de la Nouvelle-Écosse et un du Nouveau-Brunswick.

Plusieurs corps policiers et organismes gouvernementaux ont participé à cette enquête, dont des enquêteurs de la GRC à Montréal, Bathurst, Halifax et Dartmouth, la section anti-drogue du Service de police de la Communautéurbaine de Montréal, la police de Bathurst, le ministère de la Défense, Pêches et Océans Canada, la Garde côtière et Douanes Canada.

L'enquête se poursuit et d'autres arrestations sont à prévoir, a indiqué la GRC dans un communiqué.

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 94-02-22

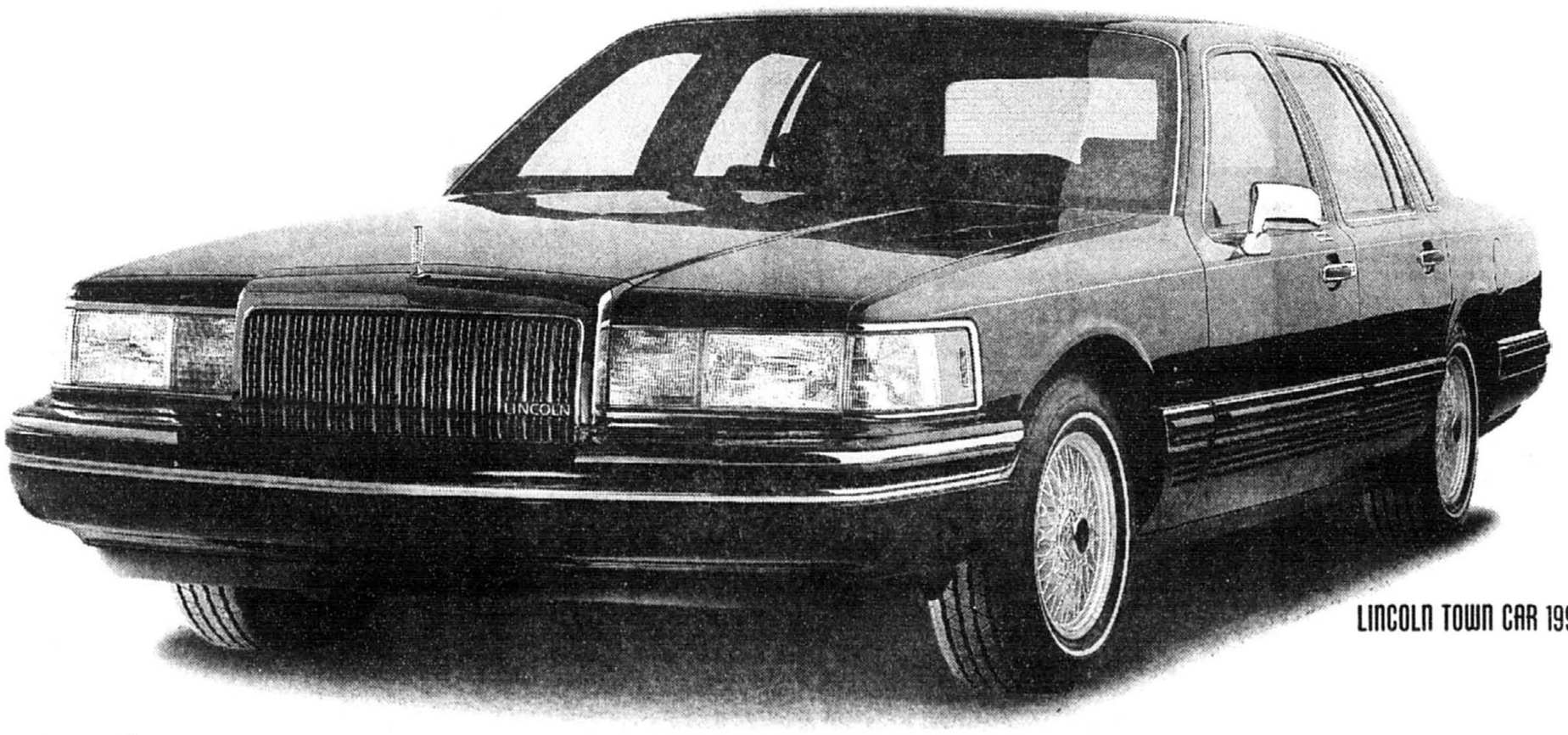
| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3 | 7 | 10 | 13 | 14 |
| 16 | 25 | 28 | 31 | 38 |
| 44 | 48 | 51 | 53 | 54 |
| 57 | 59 | 66 | 68 | 70 |

Prochain tirage: 94-02-23

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PEU DE VOITURES DE LUXE PEUVENT SE VANTER D'OFFRIR UNE OPTION AUSSI REMARQUABLE : UN PRIX ABORDABLE.




LINCOLN TOWN CAR 1994

599 $ PAR MOIS* CRÉDIT-BAIL DE 24 MOIS

De tous les raffinements que vous réserve la Lincoln Town Car, son prix abordable est sans contredit l'un des plus séduisants! À moins que vous ne la préfériez pour l'élégance et la spaciosité de son habitacle judicieusement aménagé pour six passagers. Et le confort royal de ses sièges avant *Twin Comfort* 50/50 à réglage électrique en six directions. Il va sans dire que la puissance de son moteur V8 de 4,6 L pourrait également charmer plus d'un conducteur! La Town Car, comme toutes les Lincoln, est aussi équipée de freins antiblocage et de deux coussins de sécurité de série et elle vous offre un programme d'assistance routière 24 heures par jour. Sécurité oblige! De plus, vous pouvez compter en tout temps sur l'aide des experts du Centre Lincoln. Mais venez donc visiter nos salles de montre. Vous verrez que la Lincoln Town Car est une authentique voiture de luxe et pourrez choisir ce qui la rend le plus remarquable à vos yeux.

38 995 $* VS 42 398 $† CADILLAC DEVILLE BERLINE

LINCOLN. LE LUXE À SON APOGÉE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LA LINCOLN TOWN CAR, 1 800 561-3673.

*Le PDSF et les mensualités de crédit-bail s'appliquent à une Lincoln Town Car version Signature 1994 neuve équipée du Groupe d'équipements préférés 485A. Les mensualités de 599 $ s'appliquent en vertu d'un contrat de crédit-bail de 24 mois et le versement total est de 14 376 $. Un acompte de 5 325 $, la première mensualité et un dépôt de sécurité sont également exigés. Au terme des 24 mois, vous pouvez soit retourner la voiture, soit en devenir propriétaire moyennant une somme supplémentaire de 23 952 $. Offert uniquement aux particuliers sur approbation de crédit. Des limites de kilométrage et autres conditions s'appliquent. Les frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Certaines conditions s'appliquent au programme d'assistance routière. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. †La comparaison de prix se fonde sur le PDSF le plus récent de la Cadillac Deville berline; le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

## En bref

**UN CONSEILLER SE RALLIE À BEAUCHAMP**

■ Le conseiller municipal du district de L'Acadie, Gérard Legault, qui quittait récemment les rangs du RCM, s'est joint au nouveau parti de Claude Beauchamp, Action Montréal. Cette formation aura ainsi deux représentants au conseil municipal puisque le conseiller indépendant de Peter-McGill, Nick auf der Maur, s'était prononcé pour M. Beauchamp dès l'annonce de la candidature de ce dernier à la mairie. Le directeur général des élections du Québec a par ailleurs approuvé la fusion du Parti civique et du Parti municipal de Montréal. Candidat présumé à la mairie, Pierre Bourque parlera ce soir de son style de gestion et de ses relations avec la Chine dans un discours qu'il prononcera devant des gens d'affaires d'Ahuntsic.

**SABOTAGE CHEZ VIDÉOTRON**

■ La compagnie Vidéotron a enregistré à nouveau du sabotage hier, dans la région de Montréal. Plus de 2500 abonnés de l'est de la métropole et de Laval ont été privés de leur service de câblodistribution pendant trois heures. «C'était des pannes moins importantes que celles de la semaine dernière», a expliqué le porte-parole de la compagnie, Jean-Paul Galarneau, qui a ajouté que le travail de réparation des câbles sectionnés a été effectué rapidement. Depuis le début du conflit, il y a deux semaines, les cadres de Vidéotron ont dû faire face à 198 pannes dont 168 étaient causées par du sabotage.

**AVOCAT ACCUSÉ D'IVRESSE AU VOLANT**

■ L'avocat Pierre Lévesque, substitut du Procureur général en poste à Montréal, comparaîtra devant un juge de la Cour du Québec le 19 avril pour répondre à une accusation d'ivresse au volant. Me Lévesque, âgé de 45 ans, a été arrêté par les agents de la Sûreté du Québec le 28 janvier, à Dorval. Il aurait conduit son véhicule avec des facultés affaiblies par l'alcool, selon la dénonciatin produite hier au Palais de justice de Montréal. Comme avocat de la Couronne, Me Lévesque a piloté ces dernières années des dossiers de fraude importants.

**SAISIE DE BOISSON**

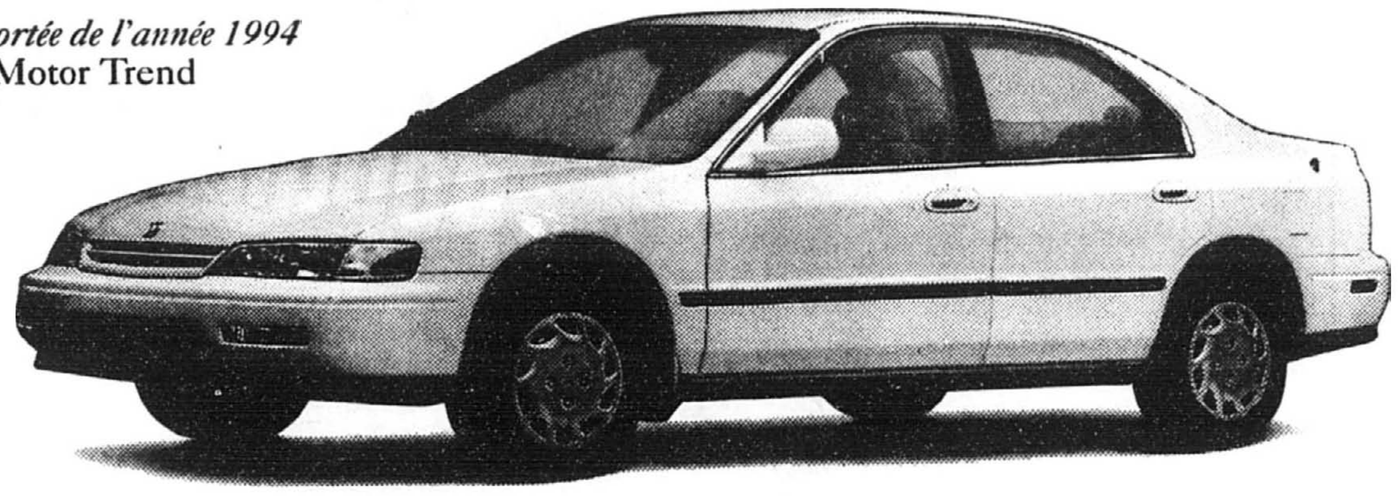
■ Des enquêteurs de la section Douanes et Accise de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont saisi quelque 2400 bouteilles de boisson illégalement importées au Canada, hier, dans un garage de la rue Jeanne d'Arc, à Montréal. Six personnes de la région de Montréal ont également été arrêtées. Selon la GRC, la marchandise est évaluée à 100 000 $.

**DR «SPERME» EN PRISON**

■ Un médecin américain spécialiste de la stérilité, condamné pour avoir utilisé son propre sperme pour inséminer ses patientes sans le leur dire et avoir eu ainsi environ 70 enfants, a commencé à purger sa peine de prison. Le Docteur Cecil Jacobson, qui a été condamné il y a deux ans, est entré dans la prison de Florence, dans le Colorado, après épuisement de tous ses recours. Il avait exercé en Virginie de 1976 à 1988.


# Oui, vous avez les moyens de posséder la voiture importée de l'année

*Voiture importée de l'année 1994*
Magazine Motor Trend



HONDA ACCORD LX
298$* 36 mois

HONDA ACCORD EX
358$* 36 mois

Caractéristiques de l'Accord LX:

- Résistance aux impacts latéraux (normes de 1997)
- Suspension indépendante à deux leviers triangulés aux 4 roues avec barre stabilisatrice avant
- Coussins gonflables avant gauche et droit
- Miroir sur les deux pare-soleil
- Direction et freins assistés
- Programmateur de vitesse
- Rétroviseurs télécommandés
- Télécommande verrouillable du coffre et de la trappe d'essence
- Conduits de chauffage à l'arrière
- Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs et antenne électrique
- Montre numérique à quartz
- Tableau de bord complet

Caractéristiques supplémentaires de l'Accord EX:

- Boîte automatique
- Climatisation sans CFC
- Vitres et serrures électriques
- Rétroviseurs à télécommande électrique
- Chaîne AM/FM stéréo de 50 watts avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs
- Porte-gobelets
- Miroir éclairé sur le pare-soleil droit
- Freins à disque aux 4 roues avec système antiblocage en option
- Rétroviseurs et poignées de porte de couleur assortie à la carrosserie
- Bien entendu, comme toutes les Accord, la berline EX est protégée par la Garantie Sans Détour Honda de 5 ans ou 100 000 km.

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

LES HONORABLES HONDA

* La ceinture de sécurité, on s'y attache. "PLAN 36" de vos Honorables Honda est offert par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.. Montants basés sur l'utilisation d'une berline Accord LX 1994 neuve à boîte manuelle (CD 551R), soit 298 $ par mois durant 36 mois (paiement total de 10 728 $), et d'une berline Accord EX 1994 neuve à boîte automatique (CD 563R), soit 358 $ par mois durant 36 mois (paiement total de 12 888 $). Versement initial de 2 500 $, premier versement mensuel et dépôt de garantie exigibles dans les deux cas. Franchise de 72 000 km (une limite de kilométrage s'applique) S.A.C. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Au terme de la période de 36 mois, le client peut remettre la voiture au concessionnaire Honda ou l'acheter pour une somme déterminée d'avance. Le prix de location peut varier selon le concessionnaire. Informez-vous dès aujourd'hui chez un concessionnaire Honda. **CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS SEULEMENT**



Mise au point concernant les performances de la thermopompe Turcotte publiées dans le guide d'achats de **Protégez-Vous.**

**PUBLIREPORTAGE**

En mars 1993, la revue Protégez-Vous publiait un guide d'achats concernant les thermopompes. La performance des thermopompes Turcotte dépassait de loin, celle de ses concurrents.

Cependant, parce qu'à cette époque les performances des modèles Turcotte n'avaient pas encore été vérifiées par un laboratoire indépendant, leurs concurrents ont déclenché un tollé de protestations ceci a créé un doute sérieux dans l'esprit des consommateurs et même des gens du milieu mettant en doute la bonne foi des ingénieurs de Turcotte et la crédibilité de leurs avancés concernant la performance des thermopompes Turcotte.

Les concurrents allaient jusqu'à prétendre qu'il était impossible, que ce produit atteigne un cœfficient de performance aussi élevé.

Les thermopompes Turcotte ont maintenant été vérifiées par un laboratoire indépendant selon les normes 210/240 de l'A.R.I. (American Refrigeration Institute).

Suite aux résultats de ces tests, les dirigeants de la compagnie Turcotte sont très fiers de vous annoncer en primeur que les prévisions concernant les performances de la thermopompe Turcotte ont non seulement été atteintes mais même dépassées.

Monsieur Yvon Turcotte est heureux aujourd'hui de déclarer avec fierté qu'au Québec on ne fabrique pas uniquement les thermopompes les plus belles et les plus fiables mais en plus, elles se retrouvent parmi les thermopompes les plus performantes AU MONDE.

Si vous désirez de l'information concernant les thermopompes Turcotte, vous pouvez communiquer au 527-4531 et demander, tout à fait gratuitement, une brochure couleur de 26 pages avec plus de 30 photos, vous expliquant le cheminement suivi par monsieur Yvon Turcotte pour en arriver à réinventer une thermopompe pour le climat du Québec.

**Turcotte recherche un distributeur pour la Floride.**

Une percée importante pourrait avoir lieu en Floride car les thermopompes Turcotte et les chauffe-piscines Turcotte sont particulièrement bien adaptés aux contraintes du climat floridien.

À titre d'exemple, son boîtier en polypropylène est garanti 20 ans contre les rayons UV et le sel marin, ce dernier faisant rouiller rapidement les thermopompes concurrentes.

Aux dires de Monsieur Robert Léonard, directeur général chez Turcotte, il ne reste qu'une étape à franchir pour que la thermopompe Turcotte connaisse un succès floridien aussi important que celui qu'elle connaît au Québec. Nous devons trouver un bon distributeur qui connaît bien le marché floridien. À qui la chance!

**Thermopompe Turcotte atteint maintenant une renommée internationale**

Nous savons déjà que Turcotte fabrique des thermopompes conçues pour le climat du Québec. Dans le contexte économique actuel, il est intéressant de savoir que ces thermopompes sont fabriquées entièrement au Québec. Les québécois sont de plus en plus sensibles à la création d'emplois mais pas à n'importe quel prix. Ils veulent avant tout en avoir pour leur argent.

Le produit correspond-il aux besoins? Le prix est-il abordable? Est-ce vraiment un bon investissement? Ce sont là des questions importantes que l'on doit se poser avant d'arrêter son choix sur un produit.

Selon Monsieur Yvon Turcotte, plusieurs personnes se disent conscientes de l'importance d'acheter un produit québécois et par conséquent de contribuer à la création d'emplois. Cependant, nous souhaiterions que plus de gens considèrent ce facteur au moment d'investir.

Par ailleurs, l'intérêt pour notre produit va grandissant à travers le monde. L'exposition mondiale, qui a eu lieu à Hasray en Nouvelle Orléans, nous a attiré des félicitations de tous, même de concurrents venant de tous les coins du monde. Ce qui nous a permis de faire une percée extrêmement retentissante en Turquie, en Israël, en Bulgarie et ailleurs.

Quelle fierté de savoir que les thermopompes les plus performantes sont fabriquées au Québec.




À l'achat d'une thermopompe Turcotte
**CKAC**
offre aux 100 premiers clients qui en feront la demande
**1 ÉCHANGEUR D'AIR**
avec récupérateur de chaleur intégré
**GRATUITEMENT**

**RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE ÉCHANGEUR D'AIR**
**au 527-4531**
**Une valeur de 1200 $**

**• AUCUN DÉPÔT REQUIS • MISE DE CÔTÉ POUR 6 MOIS ACCEPTÉE • APPELEZ MAINTENANT**

# Meurtre et suicide ?

■ La police de la CUM enquête sur la mort de deux vieillards retrouvés hier soir en état de décomposition avancé dans leur domicile du 6625, rue De Vimy, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Les policiers du poste 31 ont reçu vers 17 h 20 un appel leur indiquant qu'on n'avait pas eu de nouvelles des deux personnes âgées depuis trois mois. Les policiers se sont rendus à leur domicile, pour découvrir le cadavre de la dame de 80 ans dans la salle de bain, ainsi que celui de son fils de 60 ans au sous-sol.

Une arme à feu a aussi été retrouvée sur les lieux. Bien que les enquêteurs n'aient pas encore établi la cause exacte de leur mort, on croit qu'il puisse s'agir d'un meurtre suivi d'un suicide.

## Condamnée pour le meurtre d'un chauffeur de taxi

■ Brigitte Boudreau, 28 ans, de Montréal, a été condamnée hier à 44 mois de prison supplémentaires pour avoir poignardé à mort le chauffeur de taxi Roland Goyer, 55 ans, le 14 août 1992.

La jeune femme, une toxicomane, avait refusé de payer une course en taxi. Elle avait dit au chauffeur qu'elle n'avait pas d'argent. Il lui a alors demandé une carte d'identité. Elle a ouvert son sac à main, et le chauffeur y a aperçu un couteau. Une bagarre a alors éclaté entre les deux, et Boudreau a poignardé M. Goyer, qui est mort sur le coup.

La Couronne a accepté que l'accusée plaide coupable à une accusation d'homicide involontaire, et a suggéré une peine de cinq ans d'emprisonnement. Hier, le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec, tenant compte des deux mois de détention préventive de l'accusée, l'a condamnée à 44 mois de détention supplémentaires.

## Le coroner Gilbert entend aller jusqu'au bout...

*Presse Canadienne*

■ Le coroner Guy Gilbert mettra fin à son enquête, qui en était hier à sa 103e journée de travaux, quand il réalisera qu'il est devenu impossible d'apprendre des faits nouveaux.

À un certain moment, hier, il a semblé indiquer que l'enquête tournait en rond.

«Ça va finir quand il aura été démontré au public que même si on voulait aller plus loin on n'en apprendra pas plus», a-t-il dit.

Le coroner Gilbert qui enquête sur les événements survenus dans la pinède d'Oka le 11 juillet 1990 et la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ) a fait ce commentaire après la demande de la SQ d'ajouter le nom d'un Mohawk à la liste déjà soumise qui en comporte plus de 30.

De ce nombre, moins de dix témoins mohawks ont été entendus.

## *Licenciements à la Croix-Rouge*

■ La Croix-Rouge a annoncé hier une restructuration qui se traduira par la perte de 25 emplois à son centre administratif de l'île des Soeurs, à Verdun, en banlieue de Montréal.

La campagne de financement de 1993 a subi les contrecoups de la récession économique et de l'affaire du sang contaminé et n'a pas donné les résultats espérés.

Avec un manque à gagner d'un million, la Société entend rationnaliser ses opérations tout en effectuant une plus grande décentralisation de ses services.


GALA DES AUBAINES TOYOTA

Catégorie : vedette populaire

Le prix : à partir de 219 $* par mois/48 mois



COROLLA SPÉCIALE 1994

*Offre basée sur le modèle AE04BM-XA. Photo pour fin d'illustration seulement. Bail de 48 mois avec option d'achat ; comptant de 1 000 $. Coût total du bail : 12 692 $. Prix de l'option d'achat de 5 206,18 $. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Offre valable pour les nouveaux modèles 1994 vendus au détail aux clients admissibles, pour un bail de 48 mois avec option d'achat et comptant indiqué ci-dessus. (Frais de transport et préparation (600 $ maximum), d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus.) Premier versement et dépôt de sécurité requis au moment de l'achat. Baux de 24 et 36 mois également offerts. Les montants de l'option d'achat et du bail sont fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km.
Des frais de 7¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. Offre valable jusqu'au 28 février 1994. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails.

Jusqu'au 28 février.

SOLUTION TOYOTA

Votre concessionnaire TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888
DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777
GRANBY Estrie Toyota 378-8404
ÎLE PERROT Île Perrot Toyota 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474
MAGOG Toyota Magog 843-9883
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540
RICHMOND Toyota Richmond 826-5923
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Dery Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Leveille 471-4117
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota Verdun 761-3444
VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ

Les personnes qui ont une maladie mentale,
les accepter, c'est fondamental.
Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

UNE VOIE D'ACCÈS À L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE...
techniques de MÉDIATIQUE
formation à temps plein

Lieu : MONTRÉAL
Durée : 46 semaines, débutant en mars 1994
But du programme : Former des personnes capables de réaliser des services interactifs grand public ou spécialisés pour les réseaux télématiques téléphoniques (réseaux vidéotex comme ALEX, serveurs vocaux audiotex) et câblodistribués (tel le système Vidéoway® de Vidéotron®), ou pour systèmes autonomes (bornes d'information automatisées, présentoirs multi-médias, etc).
Conditions d'admission : Diplôme d'études secondaires ou formation jugée suffisante; bonne connaissance du français écrit et bonne perception visuelle sont souhaitables.
Aide financière : Possibilité d'aide financière SPRINT pour ce programme.
Renseignements : Appelez au numéro qui apparaît ci-dessous, du lundi au vendredi. Nous acceptons les frais d'interurbain.
Collège d'Alma
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
(418) 668-2387-1-252

SOLDE FIN DE SAISON
JUSQU'À 60 % DE RÉDUCTION
Skis de fond, skis de télémark, chaussures de ski, vêtements d'hiver, bottes de marche, tuques, gants, etc.
LE YÉTI
SKI • MONTAGNE • VÉLO
5127, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2T 1R9
(514) 271-0773
Du samedi 19 février au samedi 26 février 1994

# La police de Laval évite le pire en désarmant un type qui s'en prenait à son ex

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La présence d'esprit d'un opérateur du 9-1-1 de la police de Laval a probablement évité, hier, qu'un homme abatte son ex-femme, qui lui réclamait une majoration de sa pension alimentaire, avant de mettre sa menace de suicide à exécution.

En début d'après-midi, une femme, âgée de 38 ans, a informé la police que son ami de coeur, après une altercation, venait de quitter sa maison située dans la 30e rue, dans le quartier Laval-Ouest, armé d'un fusil de calibre .12 et de munitions, avec l'intention de mettre fin à ses jours. L'individu, âgé de 36 ans, avait consommé un peu de boisson alcoolique.

L'opérateur lui a demandé si elle savait où son ami pourrait aller. Elle a donné le club de vidéo Super Choix, 2995, boulevard Dagenais, où son ex-femme travaille. Le préposé a dépêché une auto-patrouille au commerce et une autre dans la 21e rue où la plaignante s'était réfugiée.

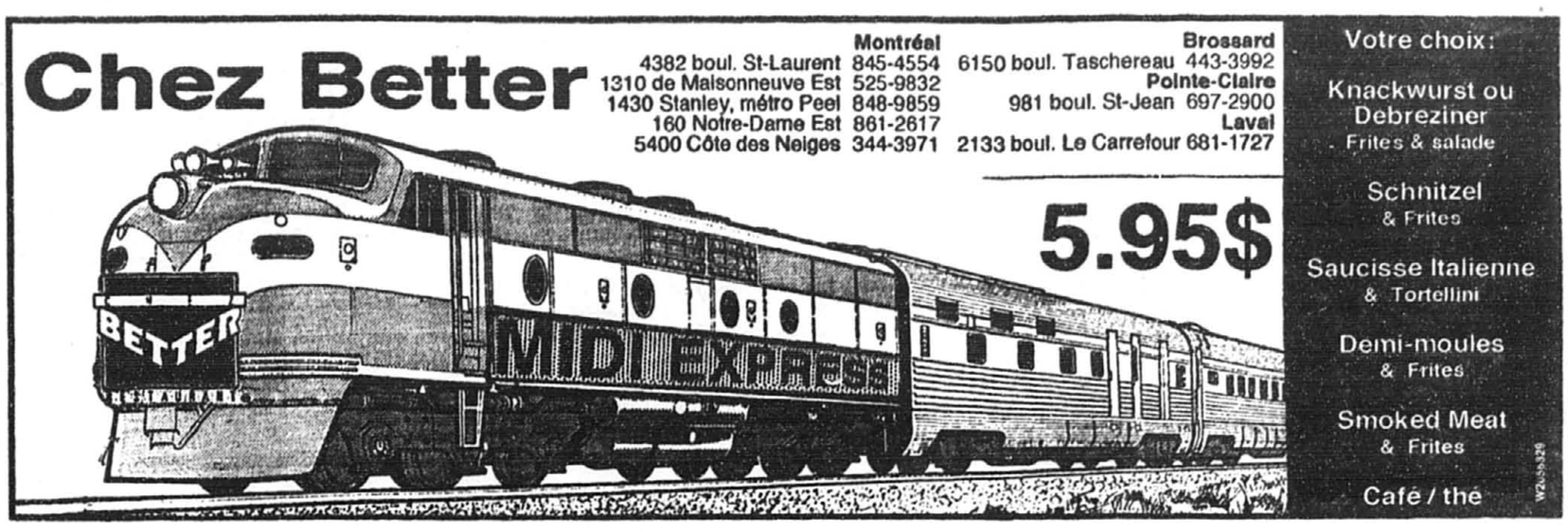
En arrivant devant l'établissement du boulevard Dagenais, les policiers ont entendu un coup de feu. Sans perdre un instant, les deux agents ont pénétré dans l'établissement et ils ont dû utiliser la force pour maîtriser l'individu. Après avoir reçu les premiers soins à l'urgence de l'hôpital du secteur, l'homme a été placé à l'aile psychiatrique. Il devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Laval.

### Coups de crosse et de poing

Selon le sergent René Chartrand, de la police de Laval, l'homme est apparu une première fois au commerce et après avoir regardé à l'intérieur, il est retourné dans sa voiture de modèle 1979 chercher son arme.

La femme, âgée de 32 ans, a voulu verrouiller la porte, mais l'homme a réussi à pénétrer. Elle s'est débattue et un coup de feu est parti, les plombs sont allés se loger dans le plafond. L'homme a pompé son fusil et la femme s'est encore ruée sur lui, un autre coup de feu est parti et les plombs sont allés se loger dans des étagères et dans des cassettes vidéo.

Durant la bagarre avec son ex, l'individu aurait réussi à lui asséner un coup de crosse et un coup de poing au visage. La femme demeure hospitalisée.


YMCA Informatique
MONTRÉAL
Peel Metro 849-8393 postes: 732, 751
Viau Metro 255-4651

Dactylo et traitement de texte (nouveau!)
WordPerfect 5.1/6.0 (nouvelle version)
DOS (6.0) et Windows - Le monde de "Windows"
Lotus 123 (pour DOS) v.3.1 - Dbase IV - PageMaker

N'ayez plus peur des ordinateurs, avec notre approche personnalisée:
"Informatique pour les vrais débutants"
... excellent cours d'initiation à l'informatique
Début de session: 7 mars
- petits groupes (max. 10)
- attention personnalisée
- professeurs expérimentés
- tous nos cours peuvent être déductibles d'impôt

Là où l'expérience fait toute la différence!

Jusqu'au 1er mars obtenez 10% de réduction sur toutes nos chaussures des marques suivantes
ROHDE
Clarks Thomas Wallace

Valide seulement sur présentation de cette annonce (cette offre ne peut être jumelée à d'autres rabais)
Laboratoire d'orthèses et de prothèses
Médicus
5135, 10e av. Montréal 525-3757
300, Concorde est, Laval 667-5310
5050, St-Laurent Montréal 276-3691
À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE
AUTOMNE 1994

À compter du trimestre d'automne, l'Université de Sherbrooke offrira un programme de baccalauréat en enseignement au secondaire à l'intention des étudiantes et des étudiants désirant s'inscrire en 1re année.
Le programme comporte 120 crédits répartis sur huit sessions et il est contingenté.

Les cheminements
1. Sciences humaines (histoire, géographie, économique)
2. Français-Histoire
3. Français-Géographie
4. Sciences expérimentales (biologie, chimie, physique)
5. Mathématiques-Informatique
6. Mathématiques-Physique

Veuillez noter que le baccalauréat en études anglaises avec mineure en pédagogie est toujours offert par l'Université de Sherbrooke.

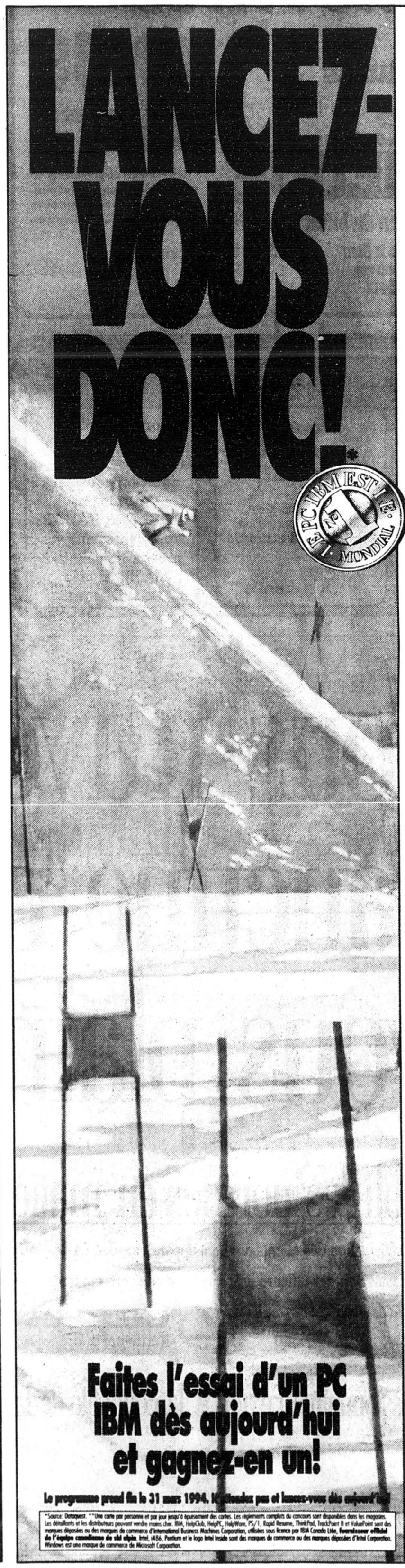
Admission
Condition générale
Diplôme d'études collégiales (DEC).
Conditions particulières
À déterminer selon le cheminement choisi.

Régime des études
Régulier à temps complet.

Renseignements
Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
(819) 821-7681 (téléphone)
1-800-267-UDES (sans frais)
(819) 821-7966 (télécopieur)

Conditionnel à l'agrément du ministère de l'Éducation du Québec et à l'approbation finale de l'Université de Sherbrooke.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE




Faites l'essai d'un PC IBM dès aujourd'hui et gagnez-en un!

Le programme prend fin le 31 mars 1994. N'hésitez pas et lancez-vous dès aujourd'hui

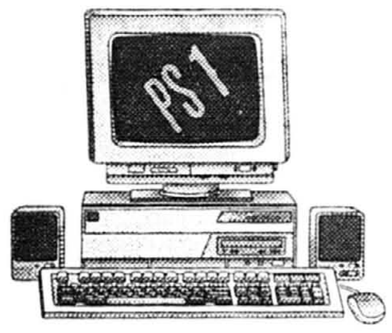
*Source: Dataquest. **Une carte par personne et par jour jusqu'à épuisement des cartes. Les règlements complets du concours sont disponibles dans les magasins. Les détaillants et les distributeurs peuvent vendre moins cher. IBM, HelpClub, HelpPC, HelpWare, PS/1, Rapid Resume, ThinkPad, TrackPoint II et ValuePoint sont des marques déposées ou des marques de commerce d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. fournisseur officiel de l'équipe canadienne de ski alpin. Intel, i486, Pentium et le logo Intel Inside sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation. Windows est une marque de commerce de Microsoft Corporation.




Vous ne pouvez pas gagner si vous n'essayez pas.

Passez chez un détaillant IBM ou Ambra participant **entre le 31 janvier et le 31 mars 1994** pour faire l'essai d'un ordinateur personnel IBM ou Ambra. On vous remettra alors l'une des 500 000 cartes** qui vous révélera si vous avez gagné l'un des prix suivants :

- **9 premiers prix** – 7 ordinateurs personnels IBM et 2 ordinateurs personnels Ambra
- **8 deuxièmes prix** – Certains services HelpWare IBM d'une durée de un an
- **5 000 troisièmes prix** – Chandails à col cheminée PC IBM/Alpine Canada Alpin
- **Tirage du grand prix** – Un ordinateur personnel PS/1 IBM multimédia




IBM ou la puissance simplifiée.

Avec les ordinateurs personnels IBM, la simplicité est à l'ordre du jour. Nos **PS/1 IBM** «pour toute la famille» en sont la preuve. Faciles à acheter et à utiliser, ces ordinateurs prêts à l'emploi vous facilitent vraiment la vie. Beaucoup d'entre eux comprennent la fonction IBM exclusive **Rapid Resume**, qui vous permet de lancer votre PS/1 en quelques secondes : vous vous retrouvez là où vous vous êtes interrompu, avec vos fenêtres encore ouvertes. Le **PS/1 multimédia** est également livré avec un écran SVGA de 14 pouces, une unité CD-ROM, des haut-parleurs stéréo et des logiciels préinstallés. Ainsi, quelques minutes vous suffisent pour profiter de toutes les images et de tous les sons du multimédia. De plus, le programme **HelpWare Avantage** prolonge **jusqu'au 31 mars 1994** l'offre de **garantie de 3 ans** sur les PS/1 possédant la fonction Rapid Resume. Sans oublier l'assistance téléphonique à vie HelpPC et l'abonnement de un an au HelpClub pour l'utilisateur à domicile.

HelpWare IBM

Les prix des autres modèles de PS/1 commencent à **1 599 $**
PS/1 multimédia IBM : 2 599 $
Écran couleur SVGA 14 pouces compris dans les deux cas.



IBM performe à votre manière.

Les ordinateurs personnels IBM ne cessent de vous proposer les dernières nouveautés de la technologie. C'est particulièrement vrai dans le cas des **blocs-notes ThinkPad IBM, gagnants de plusieurs prix.** Conçus en fonction de votre vie autant que de votre travail, les ThinkPad IBM vous rendent performant partout et à toute heure. Qu'il s'agisse de leur écran précis et sans scintillement ou de leur dispositif de pointage innovateur **TrackPoint II**, les ThinkPad IBM sont réellement construits pour ceux qui franchissent tous les obstacles. Ces blocs-notes sont couverts par le programme **HelpWare Avantage**, qui comprend l'assistance téléphonique à vie HelpPC, 24 heures sur 24, ainsi que la **garantie internationale de un an pour voyageur** (trois ans pour la série ThinkPad 700+).

Les prix commencent à **2 695 $**



Avec IBM, on parle valeur. Point.

Quand vous achetez un PC, vous voulez en avoir plus que pour votre argent. Cela vous oriente à coup sûr vers les **ValuePoint IBM, ordinateurs des plus abordables.** Car vous pouvez les **personnaliser et les adapter à vos exigences.** Choisissez parmi nos configurations de bureau, **compactes ou mini-tours.** Ajoutez un disque dur allant de 120 à 527 Mo. Et sélectionnez une vitesse de processeur i486 située entre 25 et 66 MHz. Complétez le tout par un des 11 écrans SVGA proposés. En tout, vous avez le choix parmi **plus de 82 composantes.** De plus, vous profitez des **graphiques sur bus local VESA,** de nombreux emplacements de carte et baies, des logiciels DOS 6.1 et Windows 3.1 préinstallés, et même du **support Pentium.** Vous bénéficiez également du programme **HelpWare Avantage** qui comprend l'assistance téléphonique à vie HelpPC, 24 heures sur 24.

intel inside

Les prix commencent à **1 299 $**
Écran couleur SVGA non compris

Les prix commencent à **1 599 $**
Écran couleur SVGA inclus compris

Pour obtenir l'adresse du détaillant agréé IBM le plus proche,
APPELEZ IBM DIRECT AU 1 800 465 • 7999, poste 447
Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h; dans les Maritimes, de 9 h à 21 h; le samedi de 11 h à 16 h (heure de l'Est)

PC IBM
Devancez la concurrence!

# Pellicules radiantes: la Régie du bâtiment et les électriciens marchent sur des oeufs

PIERRE GINGRAS

■ La Régie du bâtiment du Québec n'a encore pris aucune décision au sujet de la levée du moratoire sur l'installation de systèmes de chauffage utilisant des pellicules radiantes.

On ignore toujours par ailleurs qui paiera la facture des propriétaires des pellicules Aztec-Flexel de 22 watts qui ont dû débrancher leur système de chauffage à la suite d'une recommandation de la régie, le 4 février.

Autant à la Corporation des maitres électriciens du Québec, qu'à la régie on craint les poursuites éventuelles de la part des propriétaires lésés même si les électriciens et l'organisme chergées de l'application de la loi des installations électriques ne semblent avoir aucune responsabilité dans cette affaire. Une réunion entre les représentants des deux organismes est d'ailleurs prévue aujourd'hui afin de clarifier la situation.

Selon les estimations actuelles, environ 300 propriétaires devront changer de système de chauffage à la suite de la décision de débrancher.

Pour leur part, les responsables de la compagnie écossaise Thermaflex, le fabricant de la pellicule défectueuse, doivent aussi rencontrer des représentants du Québec d'ici deux ou trois semaines.

À la régie, on explique que la situation est extrêmement complexe. Au point que la rencontre de trois jours réunissant des experts au siège social de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR), la semaine dernière à Toronto, n'a donné aucun résultat concret. Les tests se poursuivent et on ignore toujours les raisons qui ont provoqué la défaillance des pellicules Aztec-Flexel de 22 watts, qui auraient provoqué une vingtaine d'incendies au Québec. Ce matériau avait été certifié par l'ACNOR.

Quant aux autres sinistres attribués à certains produits de la compagnie américaine Flexwatt ou de la firme norvégienne ESWA, la régie estime qu'il s'agit d'incidents de parcours.

## Dix-huit personnes accusées dans une affaire de braconnage

*Presse Canadienne*

*QUEBEC*

■ Dix-huit personnes devront faire face à la justice sous diverses accusations à la suite de la mise au jour, en novembre dernier, d'un important réseau de braconnage à Saint-Camille-de-Lellis, à 90 kilomètres au sud-est de Québec.

Au moment de la perquisition, les agents du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ont saisi trois véhicules, cinq armes à feu et près de 200 kilos de viande de cerf de Virginie.

Les accusés, originaires des régions de Bellechasse, de la Beauce, de Québec et de Trois-Rivières, ont 30 jours pour enregistrer leurs plaidoyers.

Ils sont passibles d'amendes variant de 250$ à 49 000$.


Langoustines

avec toutes les garnitures

9,95$ seulement

Merveilleux spéciaux de midi (sur semaine) à seulement 6,95 $ Servis avec soupe du jour, garnitures, thé ou café.

LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville

Réservations disponibles pour groupes de 6 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 350 personnes.

100, boul. de Mortagne, Boucherville, 449-3388
86, rue de la Gare, Saint-Sauveur, 227-2442
6705, ch. Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, 739-6336

2055113 - 223

La Boucherie

Nos spéciaux en vigueur du 23 février au 1er mars 1994.

**Bifteck de côtes**
Pièces de boeuf de 12 à 16 lb de première qualité. Âgé à la perfection pour biftecks ou rôtis, tranché comme vous le désirez.
5,49 $/lb / 12,10 $/kg

**Côtes levées de boeuf**
Simplement succulentes lorsque marinées et grillées sur le barbecue. Un délice pour toute la famille.
1,39 $/lb / 3,06 $/kg

**Poulet frit du Sud**
Tendre et succulent. Cuisiné à la perfection. Disponible à la Rôtisserie
5,99 $ (8 morceaux)

Encore une fois, tout montant de la TPS perçu sur votre addition vous sera remis en "DOLLARS RABAIS" applicables sur vos prochains achats à la Boucherie Le Bifthèque.





Un Téléphone 270-1177 poste 405

LE CENTRE DE SERVICE

Une gamme complète de services informatiques depuis 10 ans!
Programme d'entretien préventif • Consultation • Récupération de données
Copie de sauvegarde • Réparation • Garantie prolongée
Moniteurs • Imprimantes • Numérisateurs • Ordinateurs et portatifs
Produits de communication • Disques durs et média • Systèmes d'opération • Logiciels

Revendeur autorisé

MICRO BOUTIQUE
Centres de service

Concessionnaire autorisé

Montréal • 6700, avenue du Parc • 270-1177 poste 405
Heures d'ouvertures: 8h à 18h, Lun. au Mer-8h à 21h, Jeu. et Ven.- 9h à 17h, Sam.
Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc.



Vous n'avez plus aucune raison de vous plaindre.

Car Lexus a établi les normes en matière de satisfaction.

Chaque fois qu'il est question de la satisfaction des clients, un nom apparaît au-dessus des autres : Lexus. Téléphonez-nous ou passez nous voir dès aujourd'hui. Plutôt que de vous contenter du plaisir que vous procure une voiture de luxe, venez voir à quel point vous pourriez être ravi !

LEXUS
*À la conquête de la perfection*



Vos concessionnaires Lexus. À la conquête de la perfection.

**Lexus Toyota Gabriel**
3333, Côte-de-Liesse
St-Laurent, PQ
Tél: (514) 748-7777

**Spinelli Lexus Toyota**
561, boul. St-Joseph
Lachine, PQ
Tél: (514) 634-7171

**Vimont Lexus Toyota**
255, boul. St-Martin Est
Laval, PQ
Tél: (514) 668-2710

LEXUS

*Placement*

# SÉCURIBOURSE

Tout le potentiel de la bourse... sans les risques!




Votre rendement est basé sur un indice boursier
et votre capital demeure garanti à 100%!
Selon le terme que vous choisissez, vous pouvez obtenir
jusqu'à 200% du rendement moyen!

**1 an : 100%  3 ans : 150%  5 ans : 200%**

## C'est blindé!

Info : 1 800 463-REER (7337)

**BANQUE NATIONALE**
Notre banque nationale

**TRUST GÉNÉRAL**

Offert jusqu'au 23 mars 1994 ou jusqu'à épuisement du montant réservé par la Banque pour ce type de dépôt.

Le placement SécuriBourse est un dépôt émis par la Banque Nationale du Canada,
dont l'intérêt est calculé en fonction de la performance d'un indice boursier. Il est possible que l'intérêt payable à terme soit nul.

# Sang contaminé par le sida: le drame de deux couples

**SUZANNE DANSEREAU**
*Presse Canadienne*

*TORONTO*

■ C'est l'histoire de deux couples: Yves et Bernadette Roy, des Canadiens-français qui viennent de prendre leur retraite et se préparent pour un voyage organisé en Californie; puis Johanne et Bill Décarie, qui sont follement en amour et veulent refaire leur vie ensemble après avoir chacun vécu un échec amoureux.

Tout aurait pu aller pour le mieux pour eux si un drame incroyable, invraisemblable, ne s'était pas produit.

Et c'est ce drame que la Commission d'enquête publique sur l'approvisionnement en sang a entendu, hier, à Toronto, lors de la deuxième journée d'audiences consacrées aux victimes du sang contaminé par le sida.

En 1983, Yves Roy, fonctionnaire, subit une opération relativement mineure aux intestins, à l'hôpital général d'Ottawa.

Dix ans plus tard, à la suite d'un traitement de chimiothérapie qui l'a presque tué, on lui annonce qu'il n'a plus le cancer mais qu'en revanche, il a le sida.

Après des recherches, il se rend compte que lors de son opération en 1983, on lui a donné du sang contaminé. Le pire, c'est que selon son dossier médical, la transfusion n'était pas vraiment nécessaire parce la quantité de sang qu'il avait perdue était «négligeable».

La vie de cet homme de 65 ans, neuf fois grand-père, est ruinée, a-t-il dit hier devant la commission.

«On pensait que ce genre de chose n'arrivait qu'aux autres. Jusqu'à temps qu'on se rende compte que les autres, c'était nous.»

Sa femme Bernadette, âgée de 60 ans, ancienne éducatrice, est séropositive mais demeure asymptomatique — pour l'instant.

Cela lui permet de s'occuper de son mari, qui est constamment malade depuis l'an dernier: diarrhée chronique, maladie de peau, maux de gorge, manque d'énergie, dépression.

«Il ne parle plus. Il dort tout le temps. Je suis toute seule. Je m'occupe de lui. Mais qui va s'occuper de moi? Le gouvernement du Canada devrait. C'est le Canada qui m'a fait ça», lance Bernadette Roy, la voix étouffée par l'émotion, les yeux remplis de larmes.

Johanne Décarie, née Guindon, avait 26 ans et était enceinte de six mois lorsque son ami l'a abandonnée, en juin 1985. La rupture et des problèmes de foie font en sorte qu'elle accouche prématurément, de jumelles, en août 1985, à l'hôpital civique d'Ottawa.

Après l'accouchement, elle est victime d'un arrêt cardiaque et reçoit une tranfusion de sang. Pendant plusieurs semaines, elle est paralysée du côté gauche. Mais elle finit par se rétablir. Puis en février 1986, encore en convalescence, elle rencontre l'homme de sa vie, Bill Décarie.

Elle pense qu'avec cet homme «qui la traite comme une reine» ses malheurs sont terminés. Ils vont refaire leur vie, avec ses trois enfants à lui et ses deux petites filles à elle.

Mais deux mois après le début de leur relation, Johanne reçoit un appel de l'hôpital: elle a été contaminée par le sida lors de sa transfusion en 85.

Contre toute attente, Bill décide de rester avec elle.

Le couple se fait dire d'utiliser des condoms.

En 1988, Johanne tombe enceinte — malgré les condoms.

Le couple garde l'enfant, une petite fille qui naît sidéenne.

Et en 1992, Bill apprend l'inévitable: il a le sida lui aussi.

Maintenant, il est malade, son employeur ne veut pas le reprendre, et il n'est pas admissible au programme de compensation de sa compagnie d'assurances, la Great West. Il est étranglé financièrement; il a perdu sa dignité, relate-t-il.

### L'hôpital devait savoir

Bill Décarie exprime beaucoup de colère et de frustration. À ses côtés, Johanne, la femme de sa vie, lui met la main sur le genou pour le calmer.

M. Décarie ne comprend pas que l'hôpital civique d'Ottawa n'ait pas su au sujet du sang contaminé lorsque Johanne a eu sa transfusion en août 1985.

Normalement, l'hôpital devait savoir depuis juin 1985, puisqu'une directive du ministère a été émise à cette date.

M. Décarie ne comprend pas non plus qu'il n'aura pas droit à une compensation.

En vertu des programmes proposés par le fédéral et ensuite, par les provinces, les conjoints contaminés sont considérés comme des victimes indirectes et ne reçoivent pas de compensation tant que l'autre demeure en vie.

Pour Bill Décarie et Bernadette Roy, il s'agit d'une grande injustice.

Hier, on demandait à Bill comment il réussirait à s'occuper des cinq enfants avec les 700 $ par mois qu'il reçoit du régime de pension du Canada.

Les Décarie et les Roy ont intenté des poursuites au civil. Mais les Décarie les ont abandonnées pour accepter l'offre provinciale.

Mme Roy aimerait bien connaître le jugement dans la cause de Rachel Pitman — une poursuite au civil de plusieurs millions de dollars — avant de prendre sa décision.

Mais les provinces ont fixé un délai pour le 15 mars et il est peu probable que le jugement au civil soit rendu avant cette date.

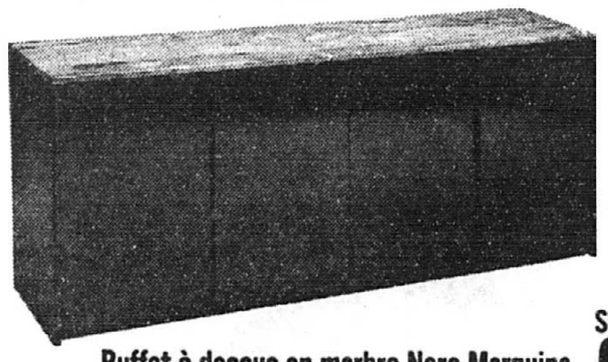

LA RÉVOLUTION DES PRIX!

QUANTITÉS LIMITÉES

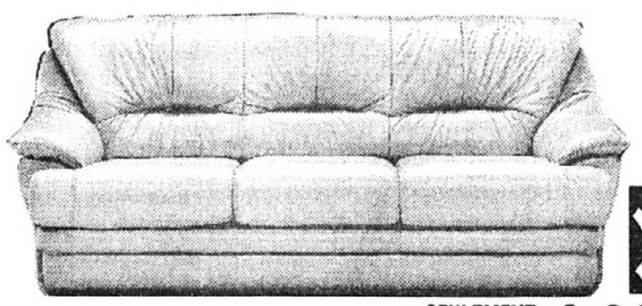


tout cuir d'Italie

SEULEMENT 699$ taxes comprises
Canapé 3 places en cuir d'Italie



Buffet à dessus en marbre Nero Marquina
SEULEMENT 669$ taxes comprises



tout cuir d'Italie

SEULEMENT 1 289$ taxes comprises
Canapé 3 places en cuir d'Italie



Tables en marbre Nero Marquina et 4 chaises
SEULEMENT 889$ ensemble complet taxes comprises

W2060023

OUVERT DIMANCHE de 12 h à 17 h

*Visitez notre salle d'exposition de meubles italiens de qualité, laqués et en marbre.*

NOUVEAU MAGASIN

Saint-Laurent
3440, Côte-Vertu
(en face de la Place Vertu)
335-9481

MEUBLES VANLIAN
*Là où la qualité est supérieure à la valeur*

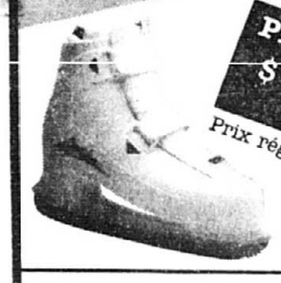
Brossard
8085, boul. Taschereau
½ mille à l'ouest du pont Champlain
656-6868

NEVADA
Cycle et Sports ltée
SOLDE OLYMPIQUE

Commanditaire officiel de la Fédération de Patinage Artistique du Québec

(Quantités limitées, certaines pointures ne sont pas disponibles)

**LANGE FREESTYLE**
- patin moulé monocoque, intérieur coussiné, fermoirs Velcro



JUNIOR PRIX SOLDÉ $ 49 95 Prix régulier: $74.99
ADULTE PRIX SOLDÉ $ 54 95 Prix régulier: $79.99
LANGE

**Patins garçonnets et fillettes**
- pointure 6 à 12

PRIX SOLDÉ $ 29 95 Prix régulier: $39.99

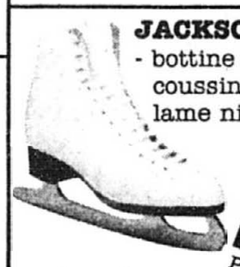


**JACKSON NOVICE II**
- patin en cuir, semelle laminée, lame TS Krazo

JUNIOR PRIX SOLDÉ $ 64 95 Prix régulier: $99.99
ADULTE PRIX SOLDÉ $ 74 95 Prix régulier: $114.99
Jackson



**JACKSON CONTESSA II**
- bottine tout cuir, cheville coussinée, semelle PVC, lame nickelée



ENFANT PRIX SOLDÉ $ 34 95 Prix régulier: $64.99
JUNIOR PRIX SOLDÉ $ 39 95 Prix régulier: $69.99
ADULTE PRIX SOLDÉ $ 49 95 Prix régulier: $79.99
Jackson

Patins GAM endossés par notre championne nationale JOSÉE CHOUINARD

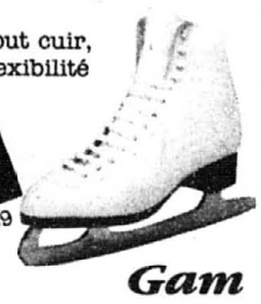


**GAM DELUXE garçon**
- idéal pour le patineur artistique débutant. Tout cuir, bon maintient de cheville, très confortable.

PRIX SOLDÉ $ 94 95 Prix régulier: $134.99
Gam

**GAM JOSÉE CHOUINARD**
- autographié par Josée Chouinard. Tout cuir, intérieur coussiné, bon support et flexibilité

JUNIOR PRIX SOLDÉ $ 99 95 Prix régulier: $144.99
ADULTE PRIX SOLDÉ $ 109 95 Prix régulier: $154.99



Gam



**GAM DELUXE**
- idéal pour la patineuse artistique débutante. Tout cuir, bon maintient de cheville, trés confortable.

JUNIOR PRIX SOLDÉ $ 84 95 Prix régulier: $114.99
ADULTE PRIX SOLDÉ $ 89 95 Prix régulier: $124.99
Gam

**GAM CÉLÉBRITÉ**
- endossé pae Josée Chouinard. Tout cuir, support maximum, semelle et talon en cuir laminé, lame Mitchell & King

ADULTE PRIX SOLDÉ $ 169 95 Prix régulier: $239.99
Gam



AIGUISAGE PROFESSIONNEL
99¢
1 coupon par client
Valide jusqu'au 20 mars 94

DORVAL 9353, Côte de Liesse (514) 633-0886
LAVAL CARREFOUR SUPER C 2349, boul. Curé-labelle (514) 688-6210
LAVAL 1899, boul. des Laurentides Coin St-Elzéar (514) 667-9929
ST-HUBERT PLAZA ACTUEL 5791, boul. Cousineau (514) 443-1092
St-EUSTACHE CARREFOUR GRANDE-CÔTE 195, 25ième Avenue (514) 472-0331
ST-CONSTANT PROMENADE ST-CONSTANT 400,Route 132 (514) 635-7326
STE-JULIE CENTRE PORTE DE LA CITÉ 1700, Chemin du Fer à Cheval (514) 649-2250

Rabais de 50% sur le prix régulier
VÊTEMENTS DE PATINAGE
Tuniques, pantalons, fuseaux, et toute notre sélection de collants...

COURS D'ANGLAIS
PROGRAMME INTENSIF SPÉCIAL

**DATE:** 9 semaines, du 5 avril au 3 juin, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 15 h 30.

**DROITS:** 1 430 $ citoyens canadiens et résidents permanents, 1 700 $ étudiants étrangers.

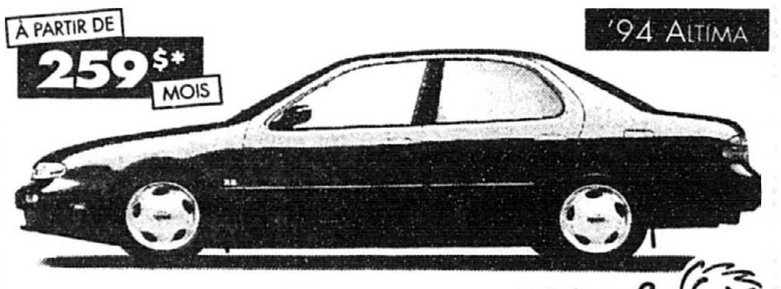
Présentez-vous au département de langues et de traduction, salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath, entre 9 h et 17 h pour déterminer la date du test de classement et pour effectuer le versement des droits par chèque visé, mandat ou Visa/MasterCard. Ceci est un programme contingenté.

**N.B.** Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

W2059943

NISSAN
L'Ultime luxe et économie!
À PARTIR DE 259$* MOIS
'94 ALTIMA



Sortir de l'ordinaire!

* Location 60 mois, 135 000 Km inclus - 4¢ du Km excédentaire. Valeur future garantie. Taxes en sus. Rabais Nissan inclus. Transport et préparation sont de 750$ et votre versement ne sera exigible que dans 30 jours. Sujet à l'approbation du crédit.

CHOMEDEY NISSAN 2465 CURÉ-LABELLE, LAVAL 682-4400



Super spectacle Moto Show Molson Export

Salon de la moto de Montréal 94

25-26-27 février 1994
Le signal du départ!

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

* Gamme complète de motos, vêtements et accessoires 94
* **Authentiques "RAT BIKERS" Américains**
* Exposition de motos modifiées et classiques
* Vente au détail sur place

Vendredi le 25 février 1994: **14h à 22h**
Samedi le 26 février 1994: **10h à 22h**
Dimanche le 27 février 1994: **10h à 17h**

**Admission:** $8 taxes incluses

En collaboration avec: CKOI 96,9 FM, Molson Export, LOIS, Peinture G.G.

Produit par Turbopress Inc. pour le MMIC

# Une nouvelle carte d'identité pour les immigrants reçus

*Presse Canadienne*
*OTTAWA*

■ De nouvelles cartes d'identité destinées aux immigrants reçus vont être émises parce qu'elles sont nécessaires pour prévenir les fraudes et parce qu'elles ont été requises par les immigrants eux-mêmes, affirme le ministre de l'Immigration Sergio Marchi.

Interrogé aux Communes hier, M. Marchi a nié que les nouvelles cartes — appelées Documents pour les résidents permanents — représentent une forme de discrimination envers les immigrants ou une menace à leur vie privée.

Le ministre a indiqué que les cartes ne porteront pas plus d'informations sur un individu que celles qui figurent dans un passeport.

Les immigrants reçus reçoivent actuellement une lettre les identifiant, mais M. Marchi a déclaré que ce document peut être facilement falsifié et qu'il est vendu à haut prix sur le marché noir.

«Tout ce que nous essayons de faire c'est d'arrêter ceux qui veulent en faire des copies frauduleusement.»

Les nouvelles cartes, sur lesquelles figureront le nom de l'immigrant reçu, sa date de naissance, sa nationalité et sa photographie sont censées être à l'épreuve de la contrefaçon.

Cependant, les experts en vie privée soutiennent que de tels changements se font au dépens du droit à la vie privée.

A partir de cet automne, les cartes seront émises à tous ceux qui acquerront le statut d'immigrant reçu ainsi qu'à ceux qui chercheront à revenir au Canada.


Jouez gagnant au
Québec Hilton.



Cet hiver, les clients du Québec Hilton gagnent à coup sûr grâce à notre fantastique tarif de

79,00 $*

Les clients qui se prévalent de notre tarif gagnant* reçoivent une **CARTE À GRATTER** par séjour et s'assurent ainsi de gagner l'un des cinq prix instantanés, qui vont du petit déjeuner gratuit jusqu'à

UNE NUIT GRATUITE !

Pour réserver, il suffit de composer le
1 800 HILTONS ou le (418) 647-2411
et de demander le tarif gagnant.

QUÉBEC HILTON

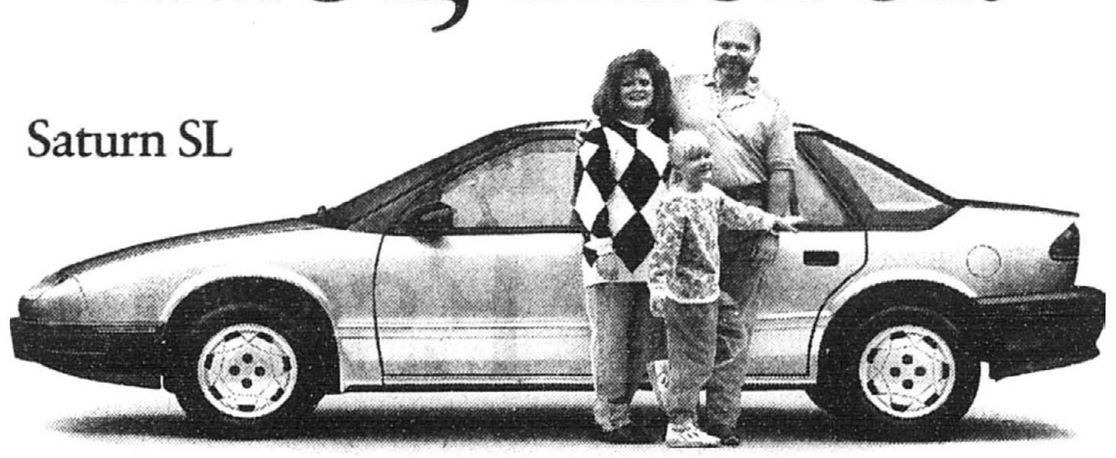
3, Place Québec (Québec) G1K 7M9

* Par chambre, par nuit, occupation simple ou double. Nombre limité de chambres. L'offre ne s'applique pas aux groupes et ne peut être jumelée à aucun autre forfait ou promotion spéciale. L'offre se termine le 30 avril 1994. Sans valeur commerciale.



La réponse de Saturn au fameux

«La vente sous pression, très peu pour moi, merci.»



Saturn SL

189 $/mois. 36 mois.
Versement initial de 1 444 $.

Chez Saturn, pas de pression, pas de cachotteries ! Nos clients savent à quoi s'attendre parce que nous leur expliquons clairement les détails de notre plan de location. Les voici : Paiements basés sur la Saturn SL 94, radio AM/FM stéréo, sac gonflable côté conducteur, banquette arrière divisée rabattable, colonne de direction réglable, télécommande d'ouverture du coffre, essuie-glace à balayage intermittent, PDSF de 11 995 $, excluant taxes, immatriculation et assurances. Versement initial de 1 444 $, premier paiement de 189 $ et dépôt de garantie remboursable de 300 $ requis à la signature du contrat pour un total de 1 933 $ ou échange équivalent. Sujet à l'approbation du crédit. Kilométrage limité à 24 000 km par année ; le coût du kilométrage excédentaire étant de 5 ¢ par km. Aucune obligation d'achat. Autres options et versements initiaux disponibles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

SATURN

L'automobile réinventée de toutes pièces.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE<br>Blainville<br>437-6317 | LAPRAIRIE SATURN ISUZU<br>La Prairie<br>659-8994 | DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU<br>Montréal<br>483-5555 | HOCHELAGA SATURN ISUZU<br>Montréal<br>251-1552 | WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU<br>Roxboro<br>684-3161 | SATURN ISUZU SOREL-TRACY<br>Tracy<br>746-1227 |
| BOURASSA SATURN SAAB ISUZU<br>Duvernay, Laval<br>385-9191 | ROYAL SATURN ISUZU<br>LaSalle<br>365-2195 | GRAVEL SATURN SAAB ISUZU<br>Montréal<br>861-2000 | MONDIAL SATURN SAAB ISUZU<br>Montréal<br>385-7222 | GRENIER SATURN SAAB ISUZU<br>Terrebonne<br>964-1374 | |



LES TISSUS PRINTANIERS SONT ARRIVÉS CHEZ BouClair!



TISSU COSTUMIER
150 cm. 60% rayonne, 40% polyester. Tissu offert en teintes printanières.
Prix cour.: 14,99$m
PRIX SPÉCIAL 11,99 m

CHALLIS IMPRIMÉ
150 cm. 100% rayonne. Tissu aux imprimés floraux. Prix cour.: $11.99m
PRIX SPÉCIAL 9,59 m

COTON BRUT
150 cm. 100% coton. Disponible en plusieurs couleurs! Prix cour.: 6,99$m
PRIX SPÉCIAL 5,59 m

POLY-COTON IMPRIMÉ
115cm. 65% polyester, 35% coton. Couleurs printanières.
Prix cour.: 5,99$m
PRIX SPÉCIAL 4,79 m

TOUS LES PATRONS Vogue & Butterick
3 pour le prix de 1

Accessoires de Couture
•RUBAN OFFRAY
•FIL KOBAN
•TOUTES LES ÉPAULETTES*
•TOUS LES VELCROS AU MÈTRE
•TOUS LES CISEAUX**
*Sauf In-Shape **Sauf Honckels
JUSQU'À 50% DE RABAIS!

SPÉCIAL MODÉ
DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS À TRÈS BAS PRIX! BEAU CHOIX DE MOTIFS, DE COULEURS ET DE TEXTURES.
Prix cour.: 4,99$m
SPÉCIAL 3,99 m

Tout pour plaire chez BouClair!

TISSUS DÉCORATIFS

jusqu'à 33 1/3% de rabais!
DENTELLES
Sélection de brise-bise, dentelles 275cm et tissus plein motifs 150cm pour fenêtres, portes, nappes, etc.

jusqu'à 33 1/3% de rabais!
Tissus à recouvrement 137cm
Velours imprimés flock, tapisseries et jacquards.

IMPRIMÉS DE COTON 115cm
Magnifiques imprimés pour enjoliver votre décor
Prix de vente À partir de seulement: 2,99 (Passe-Partout) m

STORES
PROFITEZ DE NOS RABAIS INCROYABLES SUR:
Recouvrement de fenêtres par
Draco Kirsch LEVOLOR HunterDouglas
HORIZONTAUX • VERTICAUX
STORES PLISSÉS
QUALITÉ, CHOIX, GARANTIE À VIE et LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

AIR MILES Voyagez de par le monde

SERVICE-À-DOMICILE!
Appelez dès aujourd'hui pour obtenir une consultation GRATUITE à domicile avec l'un de nos experts décorateurs.
331-1300

15e anniversaire
LE SALON NATIONAL DE L'HABITATION 25 fév. - 6 mars STADE OLYMPIQUE
VENEZ NOUS RENCONTREZ À NOTRE KIOSQUE

LITERIE
DOUILLETTES À PARTIR DE 23,99 JUMEAU
BELLE SÉLECTION DE DRAPS À PARTIR DE 9,99 *COTTON PLUS* JUMEAU

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 25 février 1994.

NOUVEAU! ST-JÉRÔME Carrefour du Nord 569-0861

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE:
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h, du lundi au vendredi.
Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| LACHINE<br>Galeries Lachine<br>634-8871 | DOLLARD<br>Galeries des Sources<br>683-4711 | ST-LEONARD<br>4305, rue Jean-Talon<br>725-9175 | REPENTIGNY<br>85 Brien<br>654-2619 |
| LASALLE<br>Place Newman<br>365-7337 | MONTRÉAL-NORD<br>5630 Henri-Bourassa<br>327-1113 | ST-JEAN-SUR-RICHELIEU<br>180, boul. St-Joseph<br>348-1145 | ST-CONSTANT<br>400, route 132<br>635-8407 |

BouClair
Magasins de Chomedey, Lachine, St-Jean, St-Constant, St-Hyacinthe et Granby, fermés le dimanche

| | | |
|---|---|---|
| ROSEMÈRE<br>Place Rosemère<br>979-3881 | LAVAL<br>1720, boul. des Laurentides<br>667-3120 | LAVAL<br>3350, boul. St-Martin<br>687-8480 |
| CHOMEDEY<br>965, boul. Curé-Labelle<br>973-8208 | TERREBONNE<br>1350, ch. Moody<br>471-9494 | AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE |

# Le foetus «fume» quand la mère est exposée à la fumée

*Presse Canadienne*
*TORONTO*

■ Des chercheurs canadiens ont été les premiers à faire la preuve biologique qu'une exposition quotidienne au tabagisme passif peut affecter le foetus d'une femme enceinte.

«Jusqu'à maintenant, rien ne permettait d'affirmer que le tabagisme passif provoquait l'accumulation d'une matière nocive chez le bébé», explique le Dr Gideon Koren, qui a dirigé cette étude pour l'Hôpital pour enfants de Toronto.

«Aujourd'hui, nous en avons la preuve.»

Les résultats de cette découverte sont publiés dans la dernière édition du Journal of The American Medical Association.

Le Dr Koren et son équipe ont analysé des échantillons de cheveux provenant de 94 nouveaunés et de leurs mères, tentant d'y quantifier des traces de nicotine et de cotinine, sous-produits du tabac assimilés par l'organisme.

Trois groupes de mères ont été étudiés: des fumeuses, des non-fumeuses et des femmes exposées durant plus de deux heures par jour aux fumées du tabac, surtout des femmes dont le conjoint fume la cigarette.

Le chercheur révèle que des traces perceptibles de nicotine et de cotinine furent relevées chez les enfants des fumeuses.

Les bébés des femmes exposées au tabagisme passif avaient des niveaux plus élevés de cotinine que ceux des non-fumeuses qui n'étaient pas exposées aux fumées de leur entourage.

### À travers le placenta

«Cela signifie qu'une quantité appréciable de fumée traverse le placenta et se rend jusqu'au bébé, même si la mère n'est exposée qu'aux émanations des autres fumeurs», de dire le Dr Koren.

Il ajoute que les femmes qui inhalaient la fumée de tiers avaient des niveaux de substances chimiques dans leurs échantillons pilaires équivalents à ceux de personnes fumant de deux à quatre cigarettes par jour.

«Je crois qu'elles devraient être plus prudentes et s'assurer que personne ne les oblige à fumer ces quatre cigarettes», de dire le Dr Koren, en conférence de presse, avant de se rendre à New York y exposer les résultats de ses recherches.

«Le conseil ne vaut pas que pour ces femmes, mais également pour les bébés qui ne sont pas encore nés.»

Le médecin note par ailleurs que la majorité des bébés de fumeuses naissent normaux et en bonne santé. Mais, dit-il, la présence de ces substances pourrait s'avérer nocive pour les bébés qui représentent déjà des risques.

«Sur 100 mères qui accouchent, certains bébés subiront l'asphyxie durant la naissance, dit-il. Désirez-vous qu'en plus de cette asphyxie il existe déjà une carence en oxygène due au tabagisme? Je crois que la majorité des femmes s'y opposeraient.»

Cette étude a été financée par le Conseil de recherches médicales du Canada.

De précédentes recherches ont démontré que le foetus des fumeuses court des risques plus grands de naissance prématurée et d'avortement spontané.

Les bébés de fumeuses courent également des risques plus grands de succomber au syndrome de la mort subite du nourrisson, de maladies respiratoires et de naître avec un poids inférieur à la normale.

Une étude plus vaste sera réalisée auprès d'enfants jusqu'à trois ans d'âge qui ont été exposés au tabagisme passif au stade de l'utérus, afin de déterminer s'ils ont souffert plus que les autres de complications à la naissance ou si leur développement cognitif a été retardé.

Le Dr Koren entrevoit même le jour où les enfants intenteront des poursuites à leurs parents pour les avoir exposés à la fumée du tabac avant leur naissance.

«Compte tenu de l'atmosphère riche en litiges dans lequel nous trempons, je ne puis vous assurer que, dans 10 ou 20 ans, les enfants ne poursuivront pas leurs parents pour les avoir erronément mis en présence du tabac avant leur naissance», explique-t-il.

«Je ne suis pas cynique, je ne fais qu'exposer des évidences qui sont apparues dans d'autres sphères d'activité, notamment pour l'alcool.»

# L'AZT réduit la transmission du sida au bébé

*Agence France-Presse*
*NEW YORK*

■ L'AZT réduit considérablement la transmission du virus du sida de mère à nouveau-né, selon une étude de l'Institut national de la santé (National Health Institute-NIH) publiée hier par le *New York Times*.

Le résultat de cette thérapie est si positif que l'étude a été arrêtée et que les responsables de la santé ont appelé ce week-end les 59 centres medicaux y participant pour leur demander de distribuer de l'AZT aux femmes enceintes enrôlées dans l'étude mais n'ayant reçu qu'un placebo.

Environ 25 p. cent des femmes enceintes séropositives transmettent le virus HIV à leur bébé. Dans l'étude du NIH, 26 p. cent des femmes ayant reçu un placebo ont transmis ce virus à leur enfant contre seulement 8 p. cent des femmes traitées à l'AZT.

«Je crois que c'est un résultat très important, susceptible de diminuer de moitié le nombre d'enfants nés avec le virus d'ici un an ou deux», a déclaré James Curran, directeur-adjoint du programme HIV-sida des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies à Atlanta.


OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT

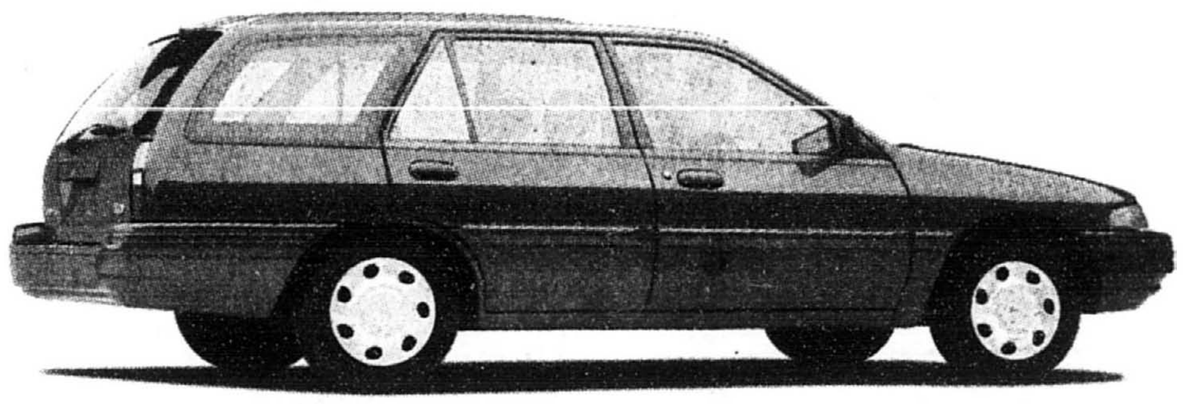
Offrez-vous la toute nouvelle Escort Profil 94

Pour seulement 12 495 $*




D'allure sportive, cette spacieuse berline 5 portes vous offre en équipement de série : moteur de 1,9 litre, boîte manuelle 5 vitesses, servofreins/servodirection, radio AM/FM stéréo avec montre, volant sport, aileron arrière et jantes en aluminium de 14".

ou choisissez l'Escort Familiale au même prix



La plus grande des petites voitures vous offre en équipement de série : moteur de 1,9 Litre, boîte manuelle 5 vitesses, servofreins/servodirection, radio AM/FM stéréo et un volume de charge de 1 894 Litres (66,9 pi³).

CIBC Ford | 36 GARANTIE 60 pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE† | ASSISTANCE ROUTIÈRE

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!

* RABAIS INCLUS DANS LE PRIX ET S'APPLIQUE À L'ESCORT FAMILIALE 1994 ET L'ESCORT PROFIL 5 PORTES 1994 INCLUANT LE GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 005A. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. CETTE OFFRE NE PEUT ÊTRE COMBINÉE AVEC AUCUNE AUTRE OFFRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 $ DE REMISE PAR AN, SOIT 3 500 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA, ET JUSQU'À 1 400 $ PAR ANNÉE OU 7 000 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION-BAIL D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA : TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. † CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.

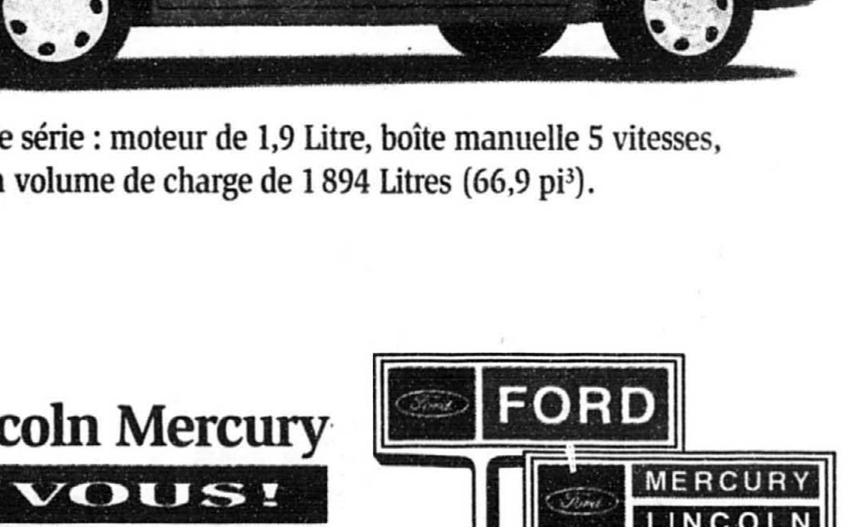
FORD | MERCURY LINCOLN

BUDGET 1994

1 800 561-4411

Pour toute question concernant le budget fédéral ou pour plus de renseignements, téléphonez sans frais.

*Système de télécommunication pour malentendants :*
*1 800 465-7735*



Ministère des Finances Canada | Department of Finance Canada